



HAL
open science

Architectures et paysages de Saint-Georges de l'Oyapock. OHM Oyapock, CNRS Guyane (Cayenne)

Patrick Pérez, Olivier Archambeau

► **To cite this version:**

Patrick Pérez, Olivier Archambeau. Architectures et paysages de Saint-Georges de l'Oyapock. OHM Oyapock, CNRS Guyane (Cayenne). 2012. halshs-00735631

HAL Id: halshs-00735631

<https://shs.hal.science/halshs-00735631>

Submitted on 27 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Architectures et paysages de Saint Georges de l'Oyapock

Patrick Pérez
et Olivier Archambeau

CNRS Guyane

Cayenne

Avril 2012

Architectures et Paysages de
Saint Georges de l'Oyapock
Inventaire, bilan et prospective

Etude réalisée pour

l'Observatoire Hommes / Milieux *Oyapock*

INEE, CNRS

par

Patrick PEREZ (rédacteur du rapport)

Maître-assistant à l'ENSA Toulouse

Chercheur au Centre d'Anthropologie Sociale – LISTT

(EHESS, CNRS, Université de Toulouse)

et

Olivier ARCHAMBEAU

Maître de conférences à l'Université de Paris 8

Chercheur au LADYSS

(CNRS, Université de Paris)

avril 2012

Cayenne, Guyane française

Mise en perspective

Le présent travail s'inscrit dans la suite des études initiées par l'Observatoire Hommes / Milieux *Oyapock*, de l'INEE, Institut Ecologie et Environnement du Centre National de la recherche Scientifique (CNRS). Les différents OHM existant de par le monde sont fédérés dans un réseau, le ROHM, chargé de mutualiser leurs efforts et leurs compétences.

Créé en juin 2008, l'OHM *Oyapock* a pour but d'étudier les changements sociaux, économiques et environnementaux que va produire l'ouverture du pont transnational enjambant le fleuve Oyapock entre l'Amapá et la Guyane française.

Décrypter le passé, mesurer les perturbations, évaluer les changements à différentes échéances, modéliser et prévoir, constituer une banque de données, telles sont les missions qu'il s'est données, afin que les connaissances scientifiques produites servent d'outil d'aide à la décision pour les municipalités, les collectivités territoriales, les grands services de l'État et, bien sûr, les riverains.

Derniers titres disponibles

AYANGMA stanislas (2010), *Développement local et transformations foncières dans la commune de Ouanary*, rapport d'étude, OHM Oyapock, Cayenne, 21 p.

Boudoux-d'Hautefeuille Madeleine, 2010, *Routes et développement en espace amazonien*. Cayenne: OHM Oyapock.

COLLECTIF (2010), *Seconde rencontre transfrontalière des peuples amérindiens, nord-Brésil, Surinam, Guyane française : réseau d'acteurs et développement durable en faveur des communautés indigènes*, OHM Oyapock / Iepé, Cayenne-São Paulo, 93 p.

DAVY Damien (2010), *La vannerie dans le bas Oyapock, un bien patrimonial partagé, A cestaria do baixo Oiapoque, patrimônio comum*, OHM Oyapock / PNRG, Cayenne, 20 p.

KONE Tchansia (2010), *L'agriculture à Saint-Georges de l'Oyapock : bilan et perspectives*, rapport d'étude, OHM Oyapock, Cayenne, 104 p.

MARTINS FAURE Laurença (2010), *Dynamiques spatiales en zone frontalière : contribution à un diagnostic de l'économie des petits exploitants agricoles du nord de l'Amapá*, rapport d'étude, OHM Oyapock, Cayenne, 115 p.

Davy Damien (2011), *De l'anaconda à l'urubu : mythes et symbolisme animal chez les Amérindiens de l'Oyapock*, Ibis Rouge Editions, Matoury, 45 p.

GRENAND Pierre (2011), *Histoire des Palikur 1500-1925 : Synthèse à leur intention*, document de synthèse, OHM Oyapock, Cayenne, 57 p.

LAVAL Pauline (2011), *La filière wassey (*Euterpe oleracea*, *Arecaceae*) dans le bas Oyapock*, Mémoire de Master 2, MNHN, Paris, 85 p.

SÉVELIN-RADIGUET Pauline (2011), *Usage et gestion du domaine forestier Régina/Saint-Georges, Guyane française*, rapport de Master 2, UAG/OHM, Cayenne, 79 p.

REINETTE Yann (2011), *Connaissance, conservation, circulation de l'agro-diversité dans un espace transfrontalier*, rapport d'étude, OHM Oyapock, Cayenne, 106 p.

Remerciements

Les auteurs de cette étude tiennent à remercier tout particulièrement Mme Françoise Grenand, directrice de l'OHM Oyapock jusqu'en décembre 2011, Directrice de recherches au CNRS, pour sa confiance et son soutien tout au long de cette étude ; Mme Fabienne Mathurin-Brouard, Maire de Saint-Georges pour sa disponibilité ; M. Damien Davy, Ingénieur de recherches au CNRS, OHM Oyapock, pour son aide amicale et constante.

Nous remercions aussi tous ceux qui, à Saint-Georges comme à Tampak, Trois Palétuviers ou Cayenne, ont accepté de partager un peu de leur temps pour nous apprendre à voir leur monde. Nous voulons nommer plus particulièrement : Mmes Emilie Elfort, Bernadine Filogène, Patricia Géhin, Carole Pereira, Modestine Primrose, Suzanne Saout, Soeur Béatrice, Mlles Antonia Cristinoi, Madeleine Boudoux de Hautefeuille, Pascale Giré, Céline Laporte, Pauline Laval, MM. Joseph Baptiste, Daniel Baur, Piero Delprète, Philippe Duris, Joël Giotto, Alexis Glazer, Roger Labonté, Jérôme Labonté, Julius Lehacaut, Thierry Lutin, Edouard Martin, Lude Martin, Lucien Mathurin, Antonio Norino, Benoît Ouadi, Armaldo Pereira, Frédéric Piantoni, Yves Polux, Roger Joly, Stéphane Verduzier, Michel Verrot, sans oublier Grand méchant loup, légionnaire retraité.

Enfin, les chercheurs veulent remercier dans son ensemble la population de Saint Georges pour son ouverture d'esprit, sa gentillesse, son accueil toujours chaleureux et bienveillant. Puisse ce travail leur offrir à la fois une mémoire de leur bourg, sorte d'arrêt sur image en 2011, ainsi que des outils intellectuels et sensibles pour penser l'avenir architectural et paysager de Saint Georges.

Sommaire

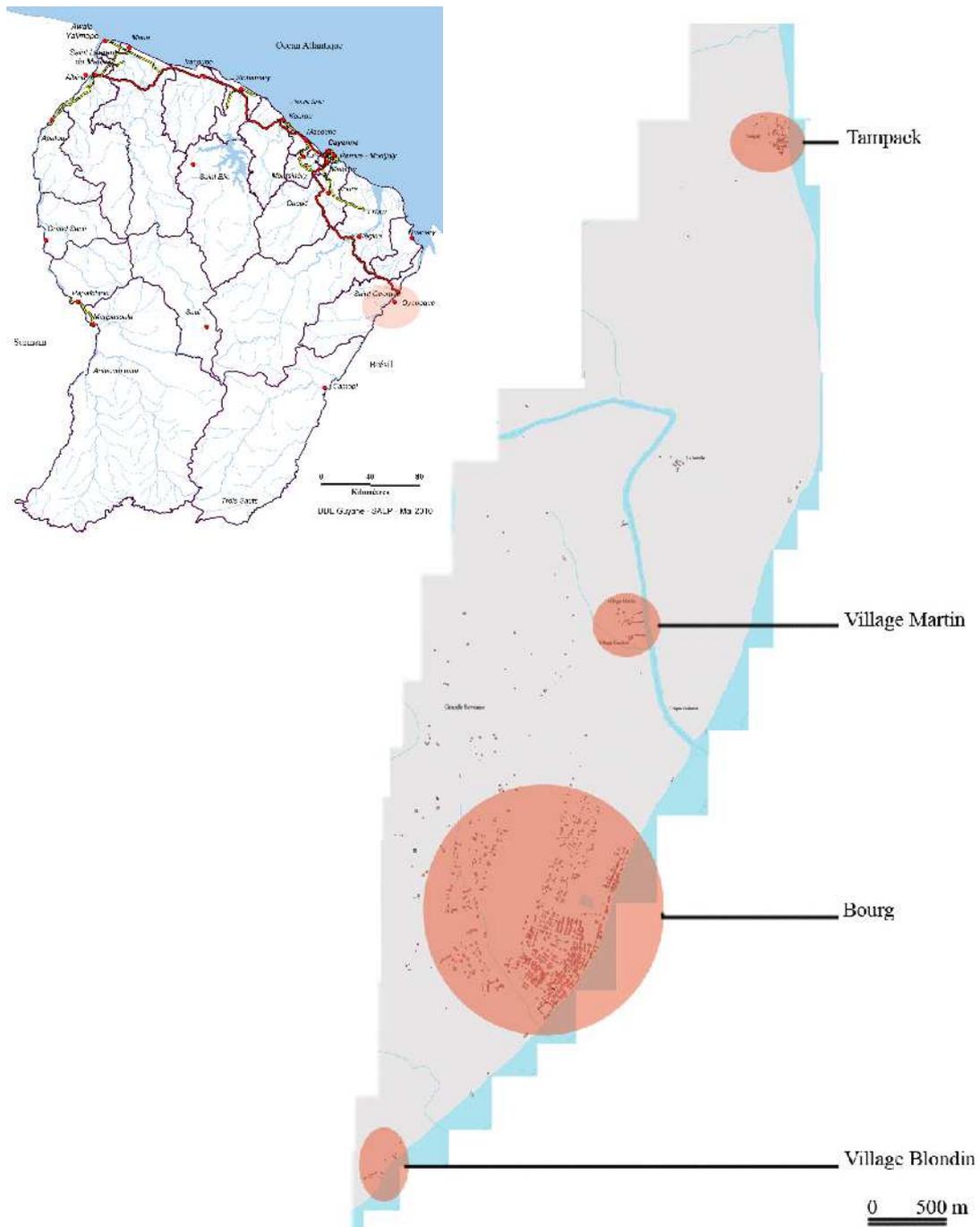
Introduction	(p. 11)
Evolution de la structure urbaine	(p. 17)
Quatre transects	(p. 43)
Les quartiers de Saint Georges	(p. 57)
Les couleurs des maisons	(p. 105)
Le jeu du végétal	(p. 127)
Deux séquences d'entrée de ville	(p. 141)
Typologie architecturale	(p. 167)
Analyse bioclimatique	(p. 201)
Pour conclure	(p. 209)
Repères (1), chronologie	(p. 213)
Repères (2), sources	(p. 225)
Repères (3), résumé statistique	(p. 233)

Introduction

Ce rapport consigne les travaux effectués de juin 2011 à avril 2012 pour le compte de l'*Observatoire Hommes-Milieus* « Oyapock » (INEE, CNRS) dans le cadre d'une recherche portant sur l'architecture et les paysages de Saint Georges de l'Oyapock, une petite ville de Guyane française. L'équipe de recherche était composée de Olivier Archambeau, géographe, maître de conférences à l'Université de Paris 8, membre du laboratoire Ladyss (CNRS, Université de Paris), et de Patrick Pérez, architecte DPLG et anthropologue, maître-assistant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, membre du Centre d'Anthropologie Sociale – LISST (EHESS, CNRS, Université de Toulouse), rapporteur. Il repose sur un minutieux travail d'enquête mené à Saint Georges lors de trois missions sur le terrain (juin-juillet 2011, octobre-novembre 2011, mars-avril 2012).

Le sujet

Notre étude a consisté à dresser pour la première fois un inventaire des paysages de la ville de Saint-Georges, à repérer et caractériser son architecture, à analyser la morphologie de ses quartiers et à construire une histoire de sa dynamique. Nous nous sommes limités dans ce rapport à la ville de Saint Georges (bourg et quartiers adjacents) bien que notre étude ait aussi pris en compte dans nos enquêtes les « écarts », « villages » et hameaux tels que Trois Palétuviers (en aval du fleuve), Tampack (en aval toujours), Village



*Localisation de Saint-Georges sur la carte de Guyane (carte DDE) en haut.
Localisation des quartiers, en bas (le village de Trois Palétuviers, situé très au nord, n'apparaît pas ici).*

Blondin (en amont), Village Martin (sur la rivière Gabaret) (cf. *carte de situation*). Une étude complémentaire pourra finaliser peut-être ces enquêtes périphériques. Ce travail pourra servir d'état des lieux, d'autant que s'y ajoutent une base de données photographiques et cartographiques (en CDROM), ainsi qu'un court métrage sur la route RN2, sa réalisation et son histoire. Dans un moment charnière pour l'histoire de Saint Georges, confronté après 150 ans d'isolement relatif à l'ouverture d'une route vers Cayenne depuis 2003 et d'un pont vers le Brésil depuis 2012¹, cette étude fournit un « arrêt sur image » de son état architectural et paysager en 2011-2012. Mais ce travail poursuit encore une autre ambition : il voudrait offrir aux élus, aux décideurs locaux, aux acteurs du développement urbain de Saint-Georges quelques pistes de réflexion pour un futur que l'on souhaite harmonieux, vivant et plein de sève. Comme on va le découvrir dans les pages qui suivent, le patrimoine paysager de Saint Georges est exceptionnel, tant dans le bourg que dans sa périphérie (Maripa, Village Martin et crique Gabaret, Abattis, Savane, Village Pêcheur, etc.), mais il est fragile. Il représente une véritable richesse, à la fois économique, esthétique, et identitaire. Le maintien d'un équilibre délicat entre ces trois pôles est la garantie d'un développement futur de bonne qualité. La voie n'est pas facile. Ce rapport veut aider à y parvenir.

Précisons aussi ce que ce rapport n'est pas. Issu d'une recherche universitaire et scientifique, et non d'un bureau d'étude ou d'un cabinet d'architecture, ce rapport ne saurait être un *projet de paysage ou d'urbanisme*. Il ne fait qu'offrir, au fil de ses pages et de ses analyses, des pistes de réflexion pour de futurs aménagements, des idées de maintien ou de transformation de la morphologie urbaine, des suggestions d'encadrement de la construction, des propositions d'équipements, quelques mises en garde parfois.

Contexte de l'étude

Saint Georges de l'Oyapock est une commune de 2320 km² située dans l'Est guyanais, sur la rive ouest du fleuve Oyapock (formant frontière entre la France et le

1 Bien que le pont soit terminé depuis janvier 2012, son ouverture à la circulation a été repoussée à septembre 2013 en raison d'un défaut d'équipements du côté brésilien (chaussée et poste de douane).

Brésil). Cette commune est couverte de forêt équatoriale, avec quelques savanes et marais dans sa partie nord. Elle est peu peuplée mais est confrontée à une progression démographique spectaculaire (2100 habitants en 2000, 3600 en 2007, 5 à 6000 environ en 2012), dont la majeure partie est concentrée sur le chef-lieu de Saint Georges. Très isolée du reste de la Guyane jusqu'à une date récente (l'aérodrome date de 1968, la route de 2003), la commune de Saint-Georges a développé depuis son origine une stratégie sociale, économique et culturelle de bassin de vie sur l'Oyapock. Si le fleuve, tel une chaîne de montagnes, est pour l'Etat une frontière depuis 1901, il structure une communauté de vie pour ses riverains qui, depuis toujours, au gré des opportunités construisent leur maison d'une berge à l'autre, parlent brésilien et français, créole et palikur, rêvent et aiment en amont et en aval. Cette communauté de vie a été bien décrite, tant pour ses populations, sa culture et son économie que pour ses enjeux stratégiques (cf. Boudoux d'Hautefeuille 2010, Davy 2010, Grenand 2011, Koné 2010, Laval 2011). Elle a bien entendu cristallisé physiquement des manières de penser et de construire l'espace, tant dans la morphologie des maisons ou des quartiers des deux rives, que dans les rapports spatiaux que les différentes communautés entretiennent entre-elles (différenciation, juxtaposition, opposition, exclusion, fusion, etc.).

Ce patrimoine architectural, paysager et urbain va nécessairement beaucoup changer maintenant qu'au moyen d'un ruban de bitume et d'un pont sur l'Oyapock, s'ouvre une route de Cayenne aux rives de l'Amazone ; parce que les déplacements de population s'accéléreront (sans forcément beaucoup grossir la population de Saint Georges d'ailleurs) ; parce qu'il faudra trouver de la place et créer des quartiers pour les enfants de Saint-Georges, et parce que ces mêmes enfants partiront souvent pour Cayenne, Macapa ou Rio chercher du travail ; parce que les camions amèneront tous les matériaux de construction du monde ; enfin parce que les modèles mentaux et symboliques, renouvelés et mondialisés, imprimeront leur marque sur les espaces et les choix esthétiques. Qu'on ne s'y trompe pas : cette ouverture au monde comporte aussi sa fermeture ; avec le pont viennent une douane, une police des frontières, une limitation des échanges informels entre les rives, et demain peut-être, une interdiction de pratiquer cette culture d'une berge à l'autre, cette vie de l'entre-deux rives.

Et puis, il y a la croissance de Saint Georges qu'il faut toujours surveiller, tenter de prévoir, aider pour bien grandir. Durant 140 ans le bourg a peu changé ; en 25 ans, d'un seul coup, tout un ensemble de quartiers est venu l'enrichir, l'agrandir, lui offrir de nouveaux visages et de nouveaux paysages. Ces ajouts et transformations se sont faits parfois de manière calculée, parfois spontanément, sans concertation, sans préparation, se complexifiant toujours... avec aussi *a posteriori* un coût d'équipements et de raccordements des trames urbaines, un coût social encore (car il y a aussi des impasses momentanées). Observons ce qui est fait, ce qui se montre et ce qu'on en dit, et réfléchissons à ces évolutions, sans a priori, avec bienveillance et sens critique.

-*-

Evolution de la structure urbaine de Saint Georges¹

1. Le temps des origines (1853-1900)

« Mais, ce n'est pas en France que nous nous rendons, c'est à Saint Georges de l'Oyapock »
(Coudreau 1895, p. 268)

La ville de Saint Georges fut fondée le 23 avril 1853 (jour de la Saint Georges), pour servir de bague aux révolutionnaires des émeutes de 1848 et 1851, ainsi qu'aux criminels de droit commun. Etabli sur un petit tertre de 300 m de large sur 800 m de long, naturellement exondé de 2 mètres au dessus des plus hautes eaux, le « premier » Saint Georges fut donc établi sur un plan régulier de trois longues rues parallèles au fleuve (les

¹Les archives de la mairie de Saint Georges, ainsi que celles des archives départementales, étant inaccessibles ou inexploitable pour la période 1900-2000, nous nous sommes appuyé pour ce travail sur trois sources : la série de missions d'images aériennes de l'IGN (dates disponibles et retenues : 1950, 1956, 1958, 1976, 1987, 2001), l'analyse typomorphologique comparée du parcellaire (cf. *Quartiers*, et, *Typologie*), l'examen de la littérature disponible (cf. *Sources*), ainsi que des enquêtes auprès d'habitants ; en particulier, Mme Modestine Primrose (hôtesse, propriétaire de l'hôtel « Chez Modestine »), MM. Yves Polux et Philippe Duris (respectivement ancien et actuel responsables des suivis des marchés publics, mairie de Saint Georges) nous ont très aimablement communiqué de nombreuses dates d'édification. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

actuelles rues Joseph Léandre, Elie Elfort et Jean Cédia), recoupées par quatre ou cinq chemins perpendiculaires, encadrant au centre une place débouchant sur un quai (en lieu et place du ponton actuel et de la place de la mairie), le tout étant fermé au sud par le cimetière.



Saint Georges vers 1860 (Bouyer 1867, p. 141)

Vue depuis la rue centrale en regardant vers l'aval du fleuve. On remarque sur la gauche une cheminée de la sucrerie. Au milieu, la maison de deux étages est exactement la même et au même lieu que l'actuel hôtel *Chez Modestine*, mais tournée de 90 degrés (ce qui était plus efficace au plan de la ventilation). Le front de fleuve est planté de cocotiers et de palmiers-bâche. La maison de l'administrateur (surmontée d'un drapeau français, au centre-droit sur la gravure) est dans le coin sud de la place. La briqueterie, ou ce qui y ressemble (le bâtiment blanc, à gauche sur l'image), est derrière l'actuel marché.

Sur ce terrain, défriché par les 102 bagnards affectés à Saint Georges, furent édifiés en plus des logements du personnel et des prisonniers, un débarcadère, un bâtiment administratif (justice et police), une église, un cimetière, une scierie (alimentée par un four à bagasse de canne), une sucrerie (pour le chauffage et la concentration du sirop) et une distillerie : « *Saint Georges possède une usine à tafia, une scierie mécanique, des champs de canne et quelques cotonniers* » (Bouyer 1867, p. 141 et passim). Selon certains auteurs, ainsi que dans la mémoire des habitants, une briqueterie complétait les équipements. Elle devait se

trouver derrière le marché actuel. En dehors des trois rues Léandre, Elfort et Cédia, de l'église, de la place, du cimetière et d'un comptoir commercial sur le site actuel de l'hôtel *Chez Modestine* (trois ouvrages probablement rebâties entre 1900 et 1920), il ne reste rien de ce premier village. Tout au plus quelques briques furent-elles retrouvées au coin des rues Gueye et Elfort (selon M. Yves Polux), ainsi qu'à l'emplacement de l'antenne de la poste (selon Mme Patricia Géhin). Comme pour tout établissement de l'Oyapock, les berges, la rue principale et la place étaient plantées de cocotiers et de palmiers signalant l'emplacement à tous les voyageurs du fleuve (et fournissant en sus de l'ombre et la couverture des toits).

A l'arrière du bague, vers l'intérieur des terres au nord-ouest, s'étendaient les aires de travail agricole : essentiellement des champs de canne à sucre, de coton, de rocou, de café, de maïs, complétés par des jardins de production vivrière (Brousseau 1901). L'aire actuelle dite de « Savane » en sa partie sud, ainsi que les terrains de la piste d'aérodrome et le quartier Adimo, très défrichés et ce depuis fort longtemps, sont un héritage de ces premiers temps. Sans doute, d'autres aires furent-elles mises à profit, ainsi des terres qui s'étendent au nord de la crique Gabaret. De nombreux indices (comme l'état très appauvri des sols de Tampack, la présence toujours à Tampack d'une plantation de canne et d'une sucrerie jusqu'au milieu du XXe siècle, ainsi que d'un chemin de fer à wagonnet), peuvent donner à penser que quelques sites de travail étaient peut être situés sur la rive gauche de la Gabaret, sur les vastes terrains exondés, tandis que le comptoir de commerce, les ateliers et la résidence des administrateurs se développaient petit à petit sur le site de la ville actuelle.

Mais, située au milieu de terrains marécageux, la petite butte de Saint Georges fut rapidement la proie du paludisme. Dès la première année de fonctionnement en 1853, 21% des bagnards décédèrent, le personnel ne se portant guère mieux (Anon. 1865). Le bague fut alors réservé aux condamnés d'origine africaine en raison d'une plus grande résistance supposée au paludisme (une figure du racisme ordinaire de cette époque).

Afin de désenclaver l'aire du Contesté franco-brésilien, six bâtiments à vapeur et six goélettes faisaient régulièrement le voyage de Saint Georges à Saint Laurent du Maroni via Cayenne pour le ravitaillement. Des bâtiments militaires veillaient également à cette zone très stratégique. En 1860, alors qu'il remontait l'Oyapock jusqu'au premier saut, le vapeur

de guerre *l'Eridan* s'échoua et coula près des Roches Grises (Bouyer 1867).



En amont de Saint Georges, derrière le saut Maripa, le poste militaire de l'îlot de Cafésoka (Bouyer 1867, p. 247)

Il fut établi en 1838 pour prévenir une expédition guerrière des Aluku (Boni) via le Haut Oyapock ; l'administration ayant fusillé sans jugement quatre membres de la délégation Boni le 30 avril 1837. C'est là que le GaaMa Gongo, chef des Boni, fut exécuté par l'armée le 7 juillet 1841 (Calmont 1978, p. 41).

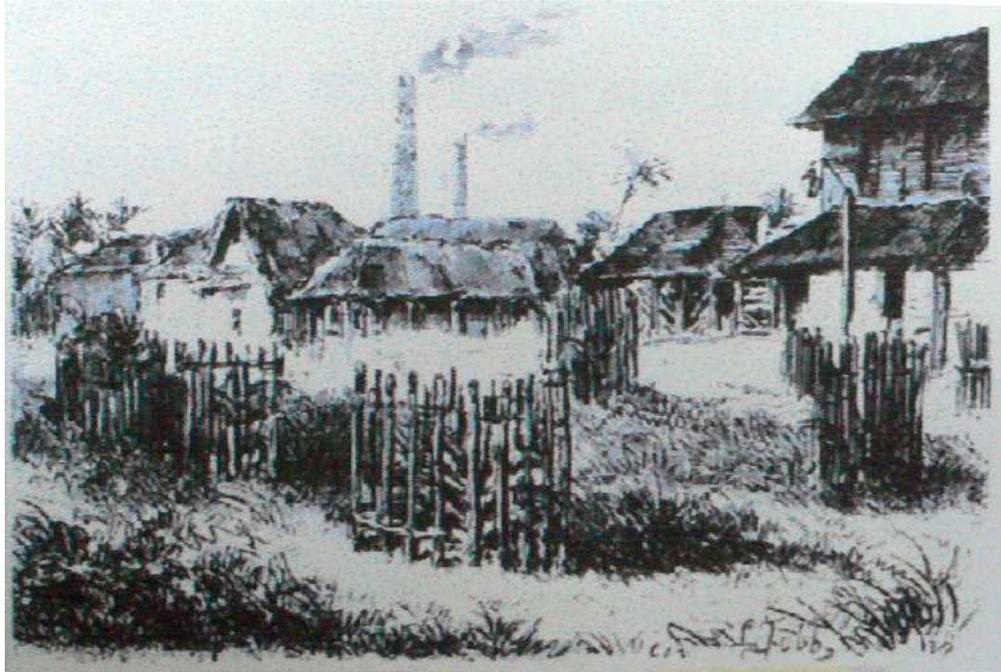
L'ouverture de la route fluviale, son occupation politique et économique, contribuèrent fortement au développement d'une agriculture riverine dans le bas Oyapock (vers les Monts de l'Observatoire, la crique Elionore, la montagne Trois Pitons. cf. Grenand 2011). Tout le long du trajet des goélettes, les berges de l'Oyapock se ponctuèrent de hameaux, presque tous abandonnés aujourd'hui, mais dont on peut encore deviner la présence par l'abondance des palmiers et cocotiers en certains lieux.



Les rives d'un village du bas Oyapock (vers Trois palétuviers ou Ouanary) vers 1880 (in Coudreau 1895)

La profusion des palmiers de diverses espèces (pinots, bâche, maripa, cocotiers), bambous et anacardiées (manguiers et cajous) signale tout au long du fleuve les établissements.

A partir des années 1862, sentant qu'elle allait perdre ses revendications sur le Contesté, la France s'impliqua beaucoup moins dans le développement de l'Oyapock. Le bague de Saint Georges ferma en 1863, officiellement pour raison d'insalubrité. Il fut alors converti pour quelque temps en une ferme (qui eut bien du mal à trouver un acquéreur). Si l'on en croit Coudreau, il n'y avait que deux habitants permanents vers 1880, le juge de paix et le chef de police ! Cinq cases étaient habitées de temps en temps par des gens qui vivaient plutôt de l'autre côté du fleuve. La terre semblait pourtant bonne « *avec une grande savane à cultiver en arrière. Le bourg pourrait être joli, bien planté de cocotiers, mais il est mal entretenu et menace ruine* » (Coudreau 1895, p. 268 et passim). L'établissement aurait pu



Un dessin de Saint Georges vers 1890 (Guide historique 2010)

disparaître comme de très nombreux sites de l'Oyapock au long des 18^e et 19^e siècles (Grenand 2011), mais la découverte d'or dans la région changea l'histoire de Saint Georges.

En 1885, on découvrit de l'or sur la rivière Camopi, affluent de l'Oyapock (la région de Camopi déclarait 128kg d'or par an aux services des douanes de Saint Louis, selon Price 2011). Saint Georges, située au dessous et à proximité du premier saut sur le fleuve, devint alors une petite base de ravitaillement intéressante pour la prospection aurifère. Afin de convoier l'or, le couac (farine torréfiée de manioc), le poisson et le lamantin salés, plus tard le bois de rose, on fit venir du moyen Maroni des piroguiers Saramaka en 1887, lesquels grossirent un peu la modeste communauté. A partir de 1900, ceux-ci s'installèrent petit à petit sur une ancienne habitation nommée Tampack, du nom d'un négociant chinois de Saint Georges. Enfin la ruée vers l'or du Carsewene, dans l'aire du Contesté, de 1894 à 1902, vit transiter par l'Oyapock une étonnante quantité d'aventuriers, de prospecteurs, de commerçants, de chasseurs professionnels, de bandits encore ; de 6000 (selon Hurault 1972) à 20000 hommes (selon Price 2011:177) affluèrent sur la région.

Après que le règlement de Berne eut donné au Brésil le territoire de l'Amapà (1901), conduisant à l'expulsion des Français, une petite part de la population de prospecteurs et de commerçants s'établit sur la rive française du fleuve. Craignant des mauvais traitements de la part du nouveau propriétaire de l'Amapà, la communauté des Amérindiens Palikur, quitta elle aussi les rives de la Uaçá pour gagner celles de l'Oyapock et de ses affluents sur le côté français (Nimuendajù 2008, P. Grenand in Nimuendaju 2008:18). Avec ces apports de populations amérindienne, saramaka, créole, furent créés ou se développèrent des hameaux tels que Nouvelle Alliance et Tampack en aval de Saint Georges, Maripa sur le premier saut (un village alors de 100 personnes avec 4 commerces), Saint Louis et Sainte-Foy à Camopi, Bienvenue et Saint Pierre sur la rivière Camopi...

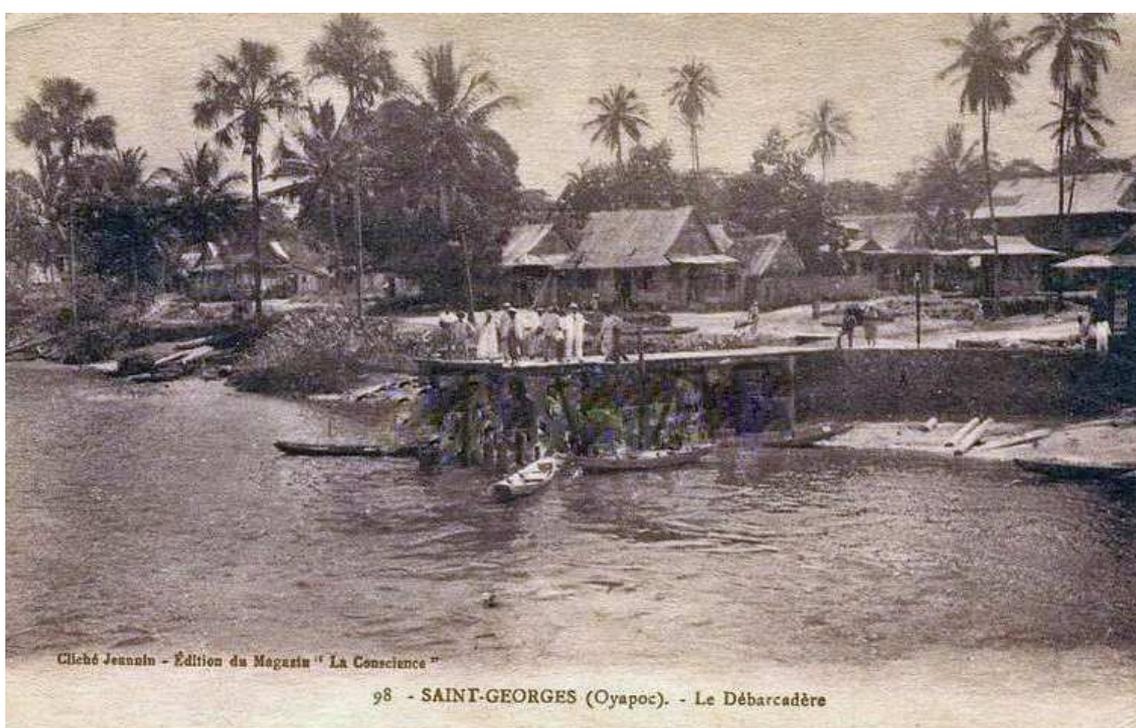
2. La formation du Bourg (1900-1945)

C'est dans ce contexte de fondation d'une nouvelle frontière (puisque l'Oyapock formait la frontière entre la France et le Brésil), que Saint Georges fut remodelé en bourg. Suivant l'usage militaire dans les colonies, on le restructura au moyen d'un plan carroyé, délimitant une aire correspondant au noyau sud du bourg actuel, soit : du cimetière à l'îlot au nord du marché, avec pour limite l'axe de la rue Romain Falun, et de la berge à la rue Alfonse Gueye. Les traces de ce remodelage sont en effet encore bien visibles sur la taille des îlots (homogènes sur cette aire) et l'orientation du carroyage (qui subit des désordres après la rue Falun). Les îlots avaient en moyenne 1800 m² (sur une grille de 60m x 30m) ; les parcelles 200 m² et la voirie 10 m de large, de maison à maison (les aménagements tels que trottoirs, bas côtés, bandes enherbées furent prélevés bien plus tard sur cette réserve publique). La population devait avoisiner les 500 personnes².

Le bâti était peu élevé (5m), modeste, fait essentiellement de petites maisons en bois avec remplissage de brique et de terre. Rares étaient les bâtiments de deux étages tels le comptoir d'or de la maison Tanon (actuel Hôtel « Chez Modestine »), un autre bâtiment commercial lui faisant face (au lieu de l'actuel magasin sur la place), ainsi que l'église,

² Les statistiques de cette époque sont peu précises car la déclaration des nouveaux-nés à la mairie de St Georges ne date que de 1899 (Deyrolles 1916).

restructurée elle aussi à cette période. En raison de l'insuffisance de la production de feuilles de palme, les toitures se couvrirent progressivement de bardeaux et d'ancelles (écailles de bois), puis, à partir de 1930, de tôle importées de Cayenne ou du Brésil. De 1920 à 1935, l'administration consentit quelques efforts pour le développement de Saint-Georges : une barge de ravitaillement assurait une liaison régulière entre Cayenne et Saint-Georges, permettant le maintien de hameaux le long des rives de l'Oyapock. Dans ces mêmes années fut construite la grande maison sur le fleuve, ainsi que la première école primaire à l'angle des rues Mazy et Elfort. La place était plantée de quelques cocotiers sur un tapis d'herbe. Un quai avec ponton remplaça le « dégrad » sommaire. Les rues, et le bourg en général, étaient alors bien arborés de palmiers, manguiers et anacardiens.



Le ponton face à la place de Saint Georges, circa 1930

Noter la présence généralisée des toits de tôle autour de la place. Le bourg présente un visage très semblable à aujourd'hui, en plus arboré. La place, plantée de cocotiers, présente en son centre une large levée de terre. Le comptoir de commerce à l'angle des rues Elfort et Mosseron (à droite sur l'image), grande case de deux étages faisant face au comptoir Anon, sera remplacé vers 1990 par un bâtiment de ciment.

3. Le temps des équipements (1945-1980)

C'est en 1946 qu'est créée la commune de Saint Georges de l'Oyapock ; elle compte alors 1500 habitants répartis entre Saint-Georges (600 habitants environ), Tampack (300 habitants) et une dizaine de hameaux (LaBombe sur la Gabaret, Nouvelle Alliance, Saut Maripa, etc). Sa natalité, comme son économie, sont médiocres ; les conditions sanitaires sont difficiles ; les services de santé inexistantes (les malades vont se soigner à Clevelandia sur la rive brésilienne). Pourtant des mouvements de population se produisent sur le bassin de l'Oyapock, préfigurant la migration palikur de 1960 et les migrations cabocle et karipun des années 1980. En 1952, des amérindiens Kali'na de la Mana (Guyane française), conduits par leur Capitaine Gérard Lod, fondent San José en Amapà, face à Tampack ; en 1958, un groupe Palikur conduit par le Capitaine Paul Martin fonde le village de Trois Palétuviers ; puis un autre groupe, dirigé par le Capitaine Auguste Labonté (père du Capitaine actuel d'Espérance), migre à Nouvelle Alliance et tente de s'installer sans succès en arrière du bourg de Saint Georges (cf. *Les Quartiers ; Espérance*).

En 1955, est créée une station de pompage de l'eau dans l'Oyapock, reliée par le château d'eau en site urbain (derrière la Poste). Jusqu'à cette date, les habitants puisaient individuellement, au moyen de seaux, leur eau de boisson et de lavage dans l'Oyapock ; la noria de seaux était acheminée jusqu'aux maisons au moyen de brouettes. La rue Elie Elfort est prolongée afin de commencer le drainage des terrains inondables au nord-est du bourg. C'est l'époque où les femmes de Saint Georges vont à Clevelandia pour les accouchements difficiles ; une fois par semaine, l'avion de Cayenne se pose... à Oïapoque, et la Poste fait donc acheminer son courrier via l'aéroport militaire brésilien ; l'Oyapock est encore un bassin de vie commune. Afin de désenclaver l'Est guyanais, l'Etat commande à la Légion la construction de la route de l'Est (d'abord entre Cayenne et La Comté), future RN2 qui arrivera à Saint Georges en 2003 après 50 années de travaux et de nombreux morts.



Une ouverture d'un layon militaire dans la forêt vers 1945 (carte postale)

A partir de 1960, l'Etat de l'Amapa modifie les toponymes français tant sur les plaques *in situ* que sur tous les documents cartographiques, suivant en cela la demande formulée trente ans plus tôt par le Général Rondon : Martinique devient Oiapoque, Saint Antoine devient Villa Vittoria... puis le développement de Clevelandia est abandonné au profit de Oiapoque. En 1968, Manuel Primo dos Santos est le premier Amérindien (Karipun) à devenir maire d'Oïapoque (Vidal 2007:11).

Les années qui suivent voient s'accélérer le développement de Saint Georges par des équipements importants : construction de l'antenne des PTT derrière la Poste (1960) ; chantier de la centrale électrique EDF au mazout (1960) ; ouverture d'un layon militaire par la Légion entre Saint-Georges et Régina (1962) ; construction du collège rue Cédia (1958-1964) ; création du premier dispensaire, sur le fleuve (1958-1964) ; ouverture de la piste d'aérodrome (1965) ; ouverture de l'aérodrome de Saint Georges (1968) ;



Saint Georges en 1950 (cliché IGN)

L'évolution générale du bourg est terminée, en particulier sur l'aire nord-ouest. Il ne manque plus qu'à viabiliser le nord-est (terrains inondables de Village Bambou). On note l'importance de l'axe est-ouest, de la place/dégrad' à la grande savane ; ce sera le futur axe des administrations et des services publics (mairie, écoles, aéroport, hôpital, crèche, etc.). Tout le territoire, très travaillé, est maculé de traces d'abattis rectangulaires, y compris sur les berges au nord du bourg (une aire actuellement occupée par des pinotières).



Saint Georges en 1956 (cliché IGN)

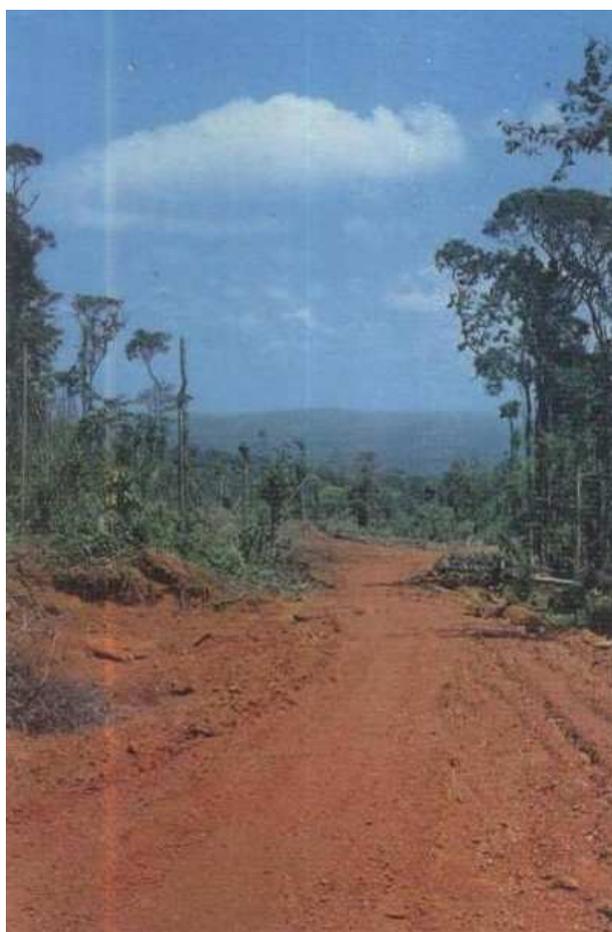
Les différences avec le cliché de 1950 sont minimales pour la zone urbaine, sauf en ce qui concerne le nord-est du bourg, défriché et en cours d'aménagement (prolongement de la rue Elie Elfort). Les terrains du premier dispensaire, sur le fleuve, ainsi que de la nouvelle école (à l'ouest de la place) viennent d'être préparés pour les travaux. Le flanc ouest du Bourg, libéré de tous ses arbres, est très entretenu, annonçant sa future occupation urbaine par le quartier des Ecoles. On note un défrichement entre le nord du bourg et la savane, premier signe de l'aire Espérance.



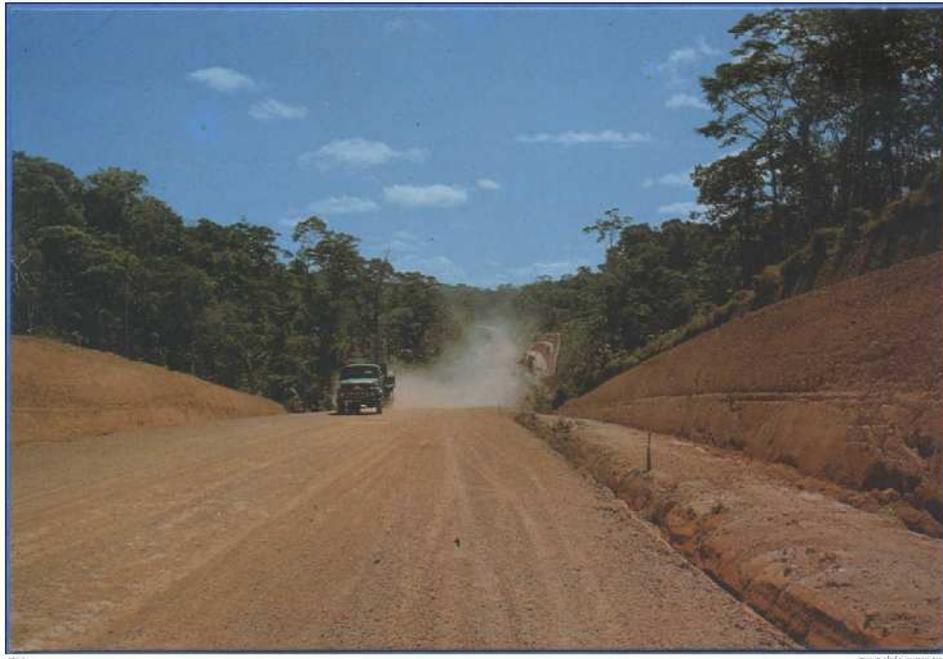
Saint Georges en 1958 (cliché IGN)

La piste d'aviation est en cours de travaux, avec des arasements successifs ; elle sert déjà d'accès aux abattis amérindiens de la crique Gabaret. Le dispensaire sur le fleuve, en construction, est bien visible au sud du bourg ; le collège, en construction lui aussi, apparaît comme un carré blanc à l'ouest de la place. Les terres communales qui jouxtent le bourg au nord sont en abandon progressif, tandis que les terres du sud et de l'ouest sont remises en culture.

création du *Home Indien* pour les enfants amérindiens des villages éloignés scolarisés à Saint Georges (pensionnat créé par le père Gaston, curé de la paroisse, puis confié à Soeur Monique, de l'ordre de Saint Paul de Chartres. 1969) ; édification de la nouvelle Mairie en lieu et place d'une grande case dans le style caractéristique des années 1970-75 de la métropole ; construction de la piste de Saut Maripa (1976) ; élargissement par la Légion du layon reliant Régina à Saint-Georges à partir de 1978 (ce premier layon large est à l'origine de la portion de route nationale de Régina à Saint Georges). Devant cette avalanche de réalisations, il faut signaler néanmoins la fin d'une activité hautement symbolique : la distillerie de bois de rose de Tampack ferme en 1965, voyant s'éteindre la production d'une essence mythique, coeur du parfum Chanel 5 (Price 2011).



Ouverture de la Piste de l'Est à partir du layon militaire (carte postale de 1950)



Finalisation de la route de l'Est à partir de la piste (carte postale, vers 1958)

Ces infrastructures nouvelles modifient quelque peu la morphologie de Saint Georges : layons et pistes vers l'ouest (Saut Maripa et Régina) offrent un accès plus facile – bien que toujours piétonnier et fluvial – à Camopi et Régina ; ils donnent aussi accès à de nouvelles aires d'abattis, à d'autres territoires de cueillette et de chasse ; ils étendent le bourg en colonisant la forêt environnante. Ainsi le groupe conduit par le Capitaine Auguste Labonté trouve, après bien des vicissitudes et humiliations, à s'installer dans ce qui deviendra le quartier Espérance. D'autres groupes amérindiens Palikur forment des hameaux sur les rives de la Gabaret, dans la première boucle (LaBombe, Village Martin, etc.). Afin de limiter cette extension vers l'ouest, une première réserve foncière est formée sur l'aire dite Abattis Sud. Mais la population progresse lentement : de 650 habitants en 1961, on compte seulement 1000 habitants en 1974. L'engagement tangible de l'Etat pour la réalisation de la route Saint-Georges Cayenne (doublé du même engagement brésilien pour relier efficacement Oiapoque à Macapa via la BR156) va pourtant brutalement modifier la ville.



Saint Georges en 1976 (cliché IGN)

Un nouveau noyau d'habitations se forme au sud-est de la piste aérienne (axe Légion- Commandant Kodji-Sulny), en même temps que le terrain alloué à la DDE amorce un nouveau quartier (Gabin). A l'ouest, la piste vers Régina et Saut Maripa forme une tache dégagée au lieu de l'actuel rond-point. La Légion dispose aussi de bâtiments bien visibles au sud de la piste aérienne (aire Céron). Du fait d'un accès considérablement facilité, de nouvelles aires d'abattis sont apparues au long des pistes et près de la piste aérienne (boucle de la Gabaret).



Vue aérienne de Saint Georges en 1975 (carte postale)

Depuis 1945, la place centrale a été arasée, nivelée et ses arbres ont été coupés au profit du monument aux morts ; sur ce vide central, s'établit maintenant un axe minéral et dégagé unissant le débarcadère, le monument aux morts, la Mairie, l'aéroport (via la rue Sébéroué). De manière intéressante, le centre de l'image est occupé par la jonction de l'antenne des PTT et de la piste de l'aérodrome ; les deux outils majeurs du désenclavement moderne de Saint Georges.

4. Le développement humain et les grandes opérations de logement (1980-2003)

C'est à partir de 1980 que s'accélère la croissance de Saint Georges. Ce phénomène n'est pas isolé. Le solde migratoire de la Guyane, négatif depuis 1958 (de 1958 à 1968, 15000 personnes quittèrent la Guyane), redevient positif à partir de 1980, et ce, jusqu'à aujourd'hui (Mam Lam Fouck 1980). Ce qui caractérise la décennie 80 est donc moins la

réalisation d'équipements (importants pourtant, ainsi le centre de santé, le collège, etc.), que l'expansion urbaine, la création de nouveaux quartiers. Car il faut loger tous les nouveaux habitants.

Une politique de logement de la part des pouvoirs publics se met en place : afin d'étendre le bourg sur son flanc ouest, entre le bourg et la piste, et d'offrir un terrain aux équipements (cité scolaire, puis nouveau dispensaire), on remblaie les marais (aire Emilio Pascal et Espérance). On crée alors le lotissement rue Sulny en bord de piste (1983) ; on développe un programme de Logements Très Sociaux en bord de fleuve, à Village Bambou (1983) ; on se dote d'un nouveau centre de santé en 1984, sur l'axe bourg-aérodrome (le dispensaire du fleuve est fermé en 1990 ; réhabilité un temps en logement pour instituteurs, il finit abandonné en 2002 et squatté) ; suivent jusqu'en 1995, les opérations de logements social Onozo 1, RHI Savane, Emilio Pascal, « Camif » (SEMAG) ; puis le petit lotissement rue Elfort en face de Village Bambou voit le jour en 1986 (il logera beaucoup d'instituteurs), suivi par le lotissement rue Eleuthère Carème (en 1986). Toutes ces nouvelles maisons (avec leurs habitants) imposent la construction d'une station d'épuration, réalisée elle-aussi sur cette période (1986).

En termes d'équipements publics, deux préoccupations sont centrales : l'éducation de la jeunesse (du fait de l'explosion démographique), et le contrôle de la frontière. En 1980 débutent les travaux de la cité scolaire, située à l'ouest du bourg (le Collège ouvrira en 1985). Cet équipement, rendu très nécessaire par l'explosion démographique de Saint Georges (le taux d'accroissement annuel était de 4,5%/an en 1980, 5% en 1990 et 7% en 2000), impulsera la création du quartier Ecoles/Sulny (cf. *Les quartiers de Saint Georges*). A la même période commence à poindre une demande de contrôle de l'immigration brésilienne ; les voisins de l'autre rive, à tort ou à raison, ne sont plus perçus comme des Oyapockois mais comme des Brésiliens, ressortissants d'un autre territoire et d'une autre destinée. Aussi choisit-on de limiter l'installation autrefois libre entre les rives. A cette fin, les travaux de construction d'une nouvelle gendarmerie au nord du bourg commencent en 1980 (objet d'une extension en 2002 avec ajout d'une cellule de coopération franco-brésilienne, puis de locaux importants pour la Police de l'Air et des Frontières en 2010).



Saint Georges en 1987 (cliché IGN)

Le bourg a brutalement changé, c'est devenu une ville avec plusieurs quartiers, un réseau de circulation étendu, de grands équipements. On distingue nettement la préparation du terrain du quartier des Ecoles/Sulny, la cité scolaire. Les villages Espérance se sont bien développés. Gabin nord, Maripa, Petite Savane prennent forme. Des cultures de rente (ananas, agrumes) apparaissent.



Vue aérienne du bourg dans les années 1980 (in Bierge et Calmont 1990)



Vue du Bourg sur le flanc Ouest (1985, in Bierge et Calmont 1990)

En 1990, Saint Georges compte 1500 habitants sur sa commune (on retrouve seulement la population de 1946). Et c'est une période de « plein logement » (3% des logements seulement sont vacants). En raison de l'absence de routes, seuls 3% des ménages ont une voiture... pour se rendre aux abattis et transporter des récoltes. Le moyen de transport le plus commun est encore la brouette pour les lourdes charges. La barge de Cayenne assure encore l'approvisionnement d'origine française, tandis que les liens économiques avec la rive brésilienne n'ont de cesse de se développer. On remarque sur les photographies aériennes combien la surface des abattis a diminué depuis les années 1950 ; la forêt se referme, les terres en culture disparaissent ; signes de changements alimentaires, mais aussi de passage à une économie de marché... une économie essentiellement tournée vers le Brésil par la force des choses (il n'y a pas de route vers la Guyane).

De 1990 à 2000, quelques logements sociaux sont réalisés : le logement social Onozo (1998), ainsi que l'opération RHI de Savane (1998). Mais ce sont surtout les équipements qui marquent cette décennie : 1995, centrale hydro-électrique de Saut Maripa (EDF), une centrale au fil de l'eau sur le fleuve dont le principe n'a malheureusement pas été généralisé autant que possible ; un nouveau château d'eau surplombant la colline du rond-point (ce même site formera un lieu idéal pour l'installation de la nouvelle antenne de télécommunication) ; en 1997, Fernando H. Cardoso et Jacques Chirac signent le protocole d'accord pour la construction du pont sur l'Oyapock, et l'année suivante, l'Etat démarre enfin les travaux de la RN2 sur le tronçon Saint Georges-Régina.

A la fin des années 1990, un nouveau phénomène intervient : parallèlement à l'accroissement local de la population (produit d'une forte natalité ainsi que de stratégies migratoires), des familles de Saint Georges commencent à se déplacer vers la capitale de la Guyane, vers les bassins d'emploi guyanais, voire, vers la métropole, abandonnant une partie du tissu urbain. Ainsi en 1999, sur 642 logements (avec un taux d'occupation de 4 personnes/logement), 14% des logements sont vacants, alors que le logement (comme aujourd'hui) fait toujours défaut à Saint Georges. Néanmoins, la qualité de l'habitat est satisfaisante : seuls 10% des logements sont considérés comme étant « de fortune » tandis que 80% des logements sont jugés en état bon ou moyen (ARUAG 2003). La commune compte alors 2100 habitants.



Saint Georges en 2001 (cliché IGN)

La colonisation de l'ouest (Adimo, Gabin, Maripa) se poursuit, tandis que le front nord subit de nouveaux défrichements pour une installation d'habitat. Les villages d'Espérance ont été restructurés (opération du PACT), avec l'aire de Savane 1/Sulny. Le quartier de Village Pêcheur s'est considérablement étendu lors de la décennie 1990-2000. Les abattis, itinérants, disparaissent massivement au profit de champs pérennes.

La décennie suivante 2000-2010 est celle d'une deuxième période de construction de logement (social, locatif ou privé) et de viabilisation de terrains : 2000-2003, opérations de relogement à partir de plans-type et semi-autoconstruction à Espérance 1 et 2 (PACT Guyane) ; construction de l'immeuble Henric Toly au débouché de la crique Onozo ; opération HLM Onozo 2 ; viabilisation des terrains en Adimo 1, Gabin et Maripa 1 ; opération de logements militaires au quartier Céron ; création d'une Zone artisanale (ZAE) par la Communauté de Communes de l'Est Guyanais près de la future entrée routière de Saint Georges...



Saint Georges en 2003 (cliché DDE-RHI 2003\$\$)

L'année 2003 est une grande année pour Saint Georges. La route RN2 ouvre enfin, après 50 ans de travaux entre Cayenne et Saint-Georges (et de nombreux morts lors de la construction, en particulier dans la Légion). Elle mesure 230km de long, avec une limitation de charge à 26 tonnes, pour un trafic prévisionnel de 2000 véhicules/jour. Les curieux affluent mais restent rarement : la place de Saint Georges se transforme en parking les samedis et dimanches (on laisse en effet son véhicule sur la place pendant que l'on fait

son marché sur la rive brésilienne) ; le site de Saut Maripa attire de plus en plus de vacanciers d'un jour (pourtant l'établissement municipal d'écotourisme sera abandonné peu après). Le Conseil Général crée une ligne de bus entre Cayenne et Saint Georges (qui n'est toujours pas active en 2011), mais la ligne bi-hebdomadaire de ferry entre Cayenne et Saint Georges est arrêtée : le Sao Pedro et l'Oiapoque ne remonteront plus le fleuve.

Car Saint-Georges quitte le fleuve, et le statut de « commune isolée », pour se retourner vers sa route et vers la Guyane : les quartiers ouest se développent (Adimo 2, Gabin 2) ; on construit une nouvelle DDE à Gabin en 2007 ; on ferme la pompe à essence du fleuve au profit d'une station sur la RN2 (la voiture a remplacé la pirogue) ; la SIGUY construit au quartier Gabin une résidence pour loger les fonctionnaires de la Police de l'Air et des Frontières (dont le personnel a considérablement augmenté en 10 ans) ; enfin, et cet élément est sans doute le plus symbolique de tous, la desserte aérienne bi-hebdomadaire (un avion de 46 places de Air Guyane) entre Cayenne et Saint Georges est abandonnée.

Pourtant certains villages, liés à une desserte fluviale, souffrent de cette reconfiguration. Tampak, autrefois haut lieu de la culture saramaka, se dépeuple brutalement : de 200 à 300 personnes dans les années 1920, il passe à 70 personnes en 2004, et 6 familles en 2011. Son carbet touristique ferme en 2005, ainsi que son école en 2007. Tampak devient un lieu de pèlerinage pour les Saramaka, un lieu de recueillement et de cérémonie, de villégiature aussi le week-end, mais il perd sa vie quotidienne. Une antenne de télécommunication va le relier au monde en 2012, et l'on peut imaginer qu'un jour, le franchissement de la crique Gabaret par un pont le redynamisera.

Saint Georges est aujourd'hui l'objet d'un enjeu de développement régional et international dont il est très difficile de prévoir l'évolution en termes urbains. Avec l'ouverture du pont en 2013, sans doute les terrains autour des routes, et en particulier de la RN2, du pont à la crique Gabaret, seront-ils l'objet de projets de développement, de tentatives d'installation d'ateliers ou de supermarchés, de quartiers d'habitation encore. Il faudra, pour s'assurer un avenir harmonieux, constituer des réserves foncières comme des périmètres de protection (en particulier sur la crique Gabaret), étendre la trame urbaine de la ville en évitant le mitage (qui défigure les paysages et coûte cher à la collectivité en



<1930



<1960



<1965



<1980



<1990



<2000

150 ans d'évolution de Saint Georges, jusqu'en 1999

C'est la piste aérienne d'abord (en 1965), puis l'annonce de la route (1980) qui sont les deux moteurs principaux de cette histoire urbaine.

équipements), limiter la pollution visuelle due aux panneaux publicitaires, préserver la réserve en eau et sa potabilité (en respectant les périmètres de protection des captages).

Les faibles capacités de Saint-Georges en production électrique ne permettent pas actuellement que des industries importantes s'installent. Mais les ressources sont pourtant disponibles pour demain : hydroélectricité, méthanisation des déchets de coupe (houppiers issus de l'industrie du bois... et déchets organiques urbains), solaire, éolien pourraient faire partie d'un avenir durable et respectueux d'un patrimoine environnemental exceptionnel.

-*-

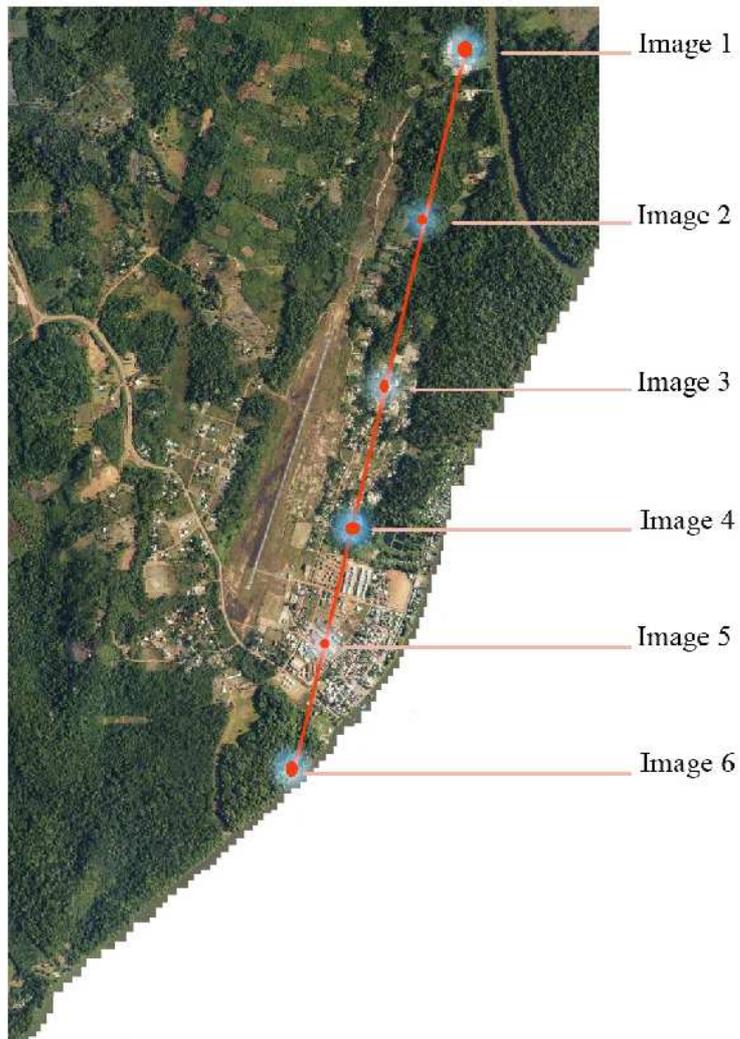
Quatre transects sur Saint Georges

Afin de faire apparaître les différences et singularités, mais les continuités aussi, du tissu bâti de Saint Georges, nous allons comparer les paysages de la commune au moyen de transects. La méthode consiste, comme pour une analyse biogéographique, à prélever aléatoirement des échantillons de paysages au long de droites virtuelles, à intervalles réguliers, puis à procéder à leur étude. Les quatre transects sont réalisés sur le bourg et ses alentours. Les transects impairs (n° 1 et 3) sont parallèles au fleuve et à la piste de l'aérodrome, tandis que les transects pairs (n° 2 et 4) sont perpendiculaires.

Les images qui suivent font ressortir l'étonnante variété tant paysagère qu'architecturale de Saint Georges. Les quartiers se sont constitués en effet comme autant de petites communautés issues d'une installation partagée par leurs membres en un même lieu (des lieux qui, on le verra, gardent parfois la bordure forestière de leurs défrichements) juxtaposées autour du bourg, de la piste ou de la route. Les différentes opérations d'urbanisme entreprises par la mairie et les administrations du département (LTS, LES, PACT, RHI, lotissements communaux, etc.) n'ont souvent eu d'autre possibilité que de répondre aux attentes de ces groupes et de ces quartiers par des programmes distincts, au fil des ans, renforçant ainsi la communauté de destin et la morphologie différenciée de chaque quartier. Ainsi Savane 1 et 2, Espérance 1, 2 et 3, Adimo, Gabin, Maripa, Village Bambou, Village Pêcheur, Ecoles, Sulny, Onozo, ... sont autant de quartiers que d'esthétiques, de manière de produire de la ville et du bourg, d'inventer une vie ensemble en conservant un attachement à une culture des lieux.

Transect n° 1

Le premier transect, suivant peu ou prou l'axe de la piste de l'aérodrome, traverse Saint Georges de la crique Gabaret aux berges de l'Oyapock, près de l'ancien dispensaire. C'est un très long étirement que suit ce transect, traversant des étapes anciennes de l'étalement de Saint Georges vers le nord : avec le bourg d'abord, puis le village palikur d'Espérance, Petite Savane ensuite, Grande Savane et enfin le hameau de Village Martin. Si l'on prête attention à l'image satellite, on remarque que la réalisation de la piste a dirigé un processus de colonisation de la forêt en trois bandes parallèles vers la crique Gabaret (petite Savane, piste, grands abattis de Savane) préservant toujours des lambeaux de forêt entre ces bandes.





Aire centrale de Village Martin

Le hameau de village Martin (du nom de la famille palikur qui l'occupe) présente un habitat de bois distribué autour d'une aire centrale, dénudée, en contraste avec la forêt environnante. Le sol latéritique est constamment nettoyé (et piqué par la volaille).



La grande découverte de Savane

L'extension de la piste offre une vue large et dégagée, bordée par des arbres fruitiers et palmiers, trouée d'accès aux abattis. La piste et son prolongement forment la seule vue ouverte dans les terres de Saint-Georges.



Petite savane (Savane 2)

L'habitat de Petite Savane, de bois et souvent très modeste, est assez dense et distribué dans un grand verger. Il est établi sur d'anciens abattis dont les arbres fruitiers ont été préservés. L'accès à l'eau se fait localement, via des puits et des tanks. La voirie se résume à des chemins rarement carrossables.



L'aire centrale du village d'Espérance 2

Le quartier palikur d'Espérance 2, distribué autour d'une aire centrale bordée par la desserte goudronnée. Un rideau d'arbres enveloppe le hameau fait de petites maisons toutes identiques (programme du PACT Guyane).



Le quartier des Ecoles

Le quartier des Ecoles, contre le bourg, prolonge le plan en damier de la ville. Les rues sont droites et sévères, sans arbres (et sans ombre pour les écoliers), mais dotées de trottoirs goudronnés. Les clôtures sont transparentes aux regards et mettent les institutions en valeur.

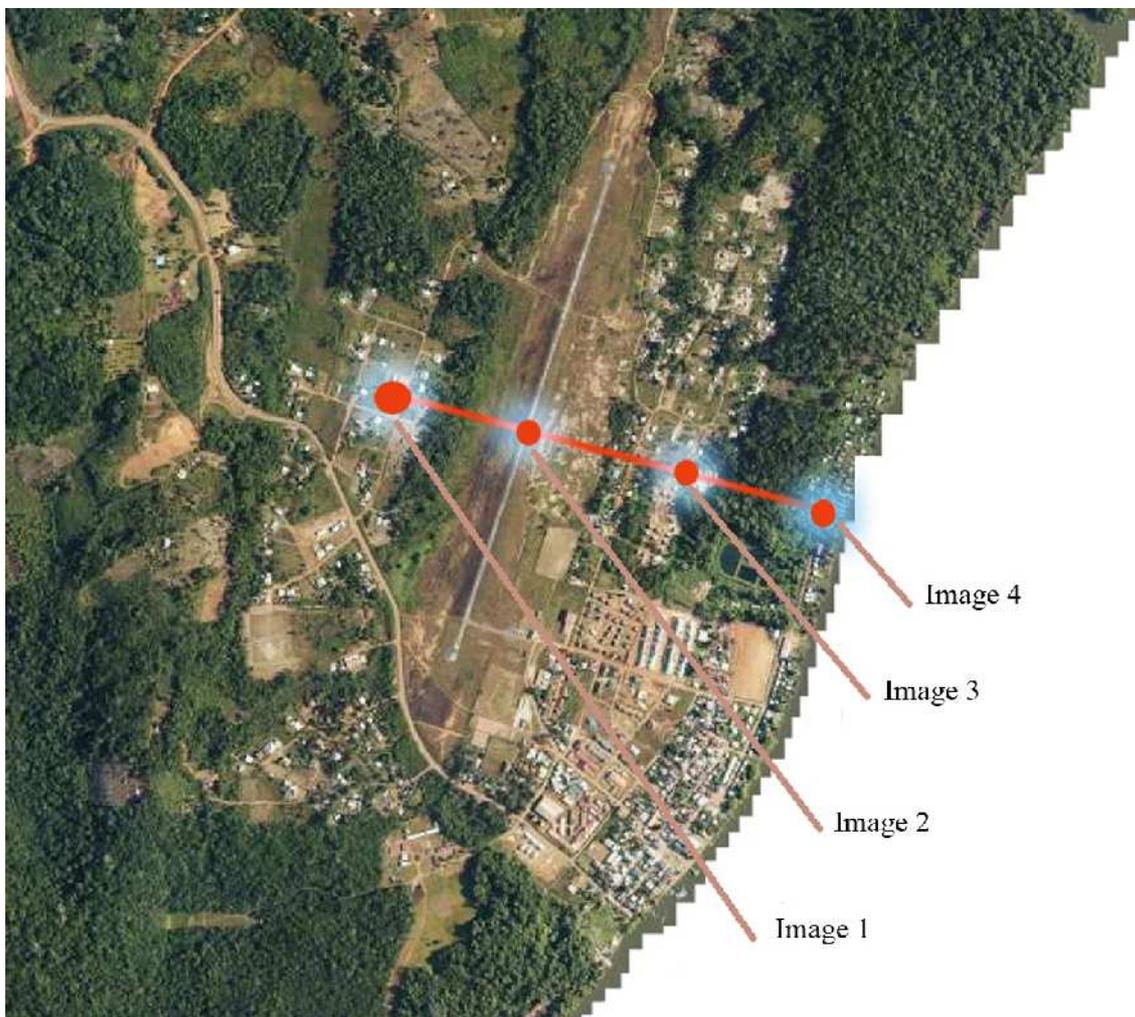


Le chemin de l'ancien dispensaire

Le chemin du dispensaire, contre le fleuve, forme une enveloppe romantique et fraîche. Il pourrait être prolongé, sur passerelle, vers le hameau de Blondin, en ménageant des ouvertures sur le fleuve.

Transect n° 2

Le deuxième transect découpe Saint Georges perpendiculairement à la piste, avec pour point de départ le récent quartier Adimo, jusqu'au fleuve.





Dans le quartier Adimo 1

Le plan en damier du quartier, très aéré, reprend avec de vastes parcelles l'ordonnance du bourg. Une végétation discrète mais systématique pourrait ponctuer les rues en incitant à préserver la transparence de la perspective.



L'entrée de la piste

Une respiration parfois bienvenue et unique... la piste. Totalement dégagée et établie sur un petit plateau, elle occupe le meilleur terrain constructible pour les extensions du bourg.



L'aire centrale d'Espérance 3

Le quartier palikur d'Espérance 3, s'organise comme dans les autres communautés autour d'une aire centrale vide et nue. Un rideau d'arbres enveloppe le quartier. Au fond à gauche, le carbet associatif.

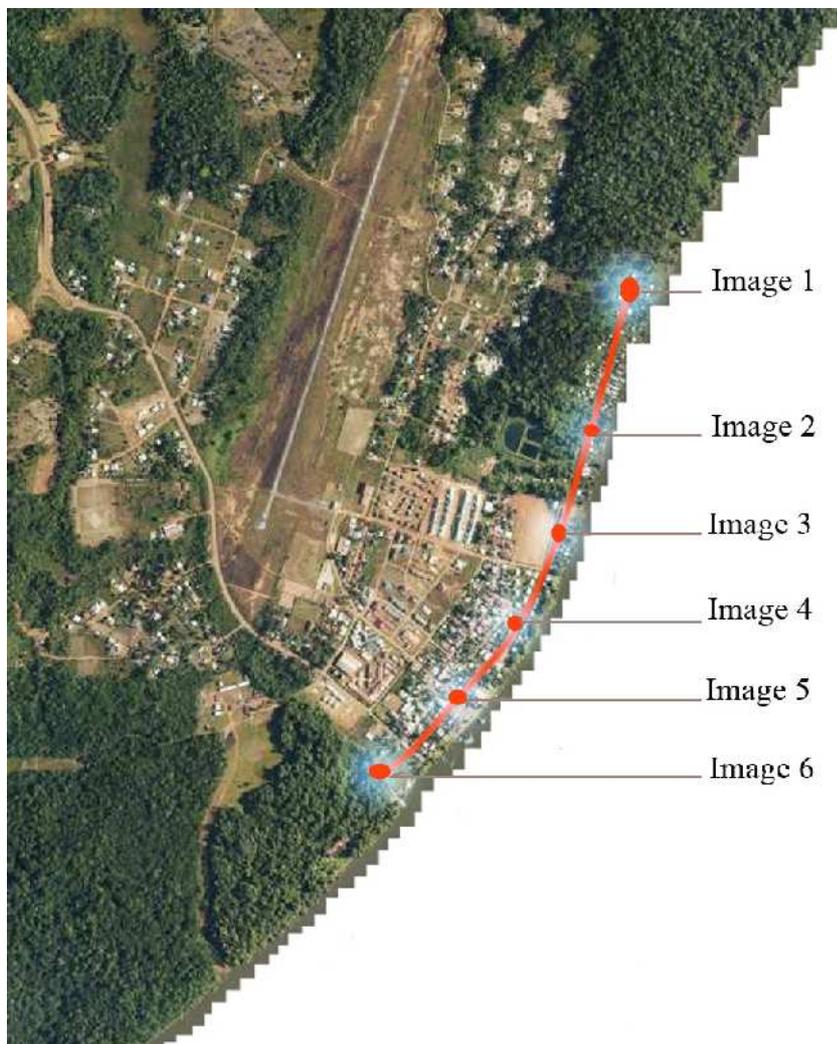


Circulation au long de Village Pêcheur

Le quartier palafitte de Village Pêcheur, un territoire d'invention fécond. Maisons et circulations sont sur pilotis, entre le fleuve et la forêt. Au centre, la rue de bois, axe central distribuant l'habitat.

Transect n° 3

Le troisième transect longe le fleuve sur une voie parallèle, de l'extrémité de Village Pêcheur au cimetière. Il parcourt les quartiers palafittes au nord, tout de bois, pour aboutir au centre bourg au sud, majoritairement fait de cases créoles traditionnelles sur des terrains exondés.





Les dernières maisons de Village Pêcheur

La rue de bois, l'axe central de Village Pêcheur, se prolonge en fin de quartier par une butte de terre. Butte entretenue par des plantations d'arbres (généralement fruitiers) qui retiennent la terre. Tout le flanc est (à droite de la vue) s'ouvre sur le fleuve Oyapock et sa rive brésilienne.



Des palafittes bien alignés

A l'arrière des bassins de la station d'épuration (cachés par un rideau de végétation à droite), la ligature entre Village Pêcheur et Village Bambou. La piste de terre rouge est le seul territoire exondé. Au fond, le mur des ateliers municipaux sert de porte de quartier (et de dépôt pour les poubelles).



Les Logements du programme LTS de Village Bambou

Village Bambou et ses maisons-modèles LTS, toutes alignées au long de la rue Elfort. Elles font face à un vaste terrain, vide car inondable. Les jardinets ne montrent aucune séparation visuelle entre les maisons, tandis que l'arrière, très privé et ouvert sur le fleuve, permet la vie de famille hors du logement trop petit.



Carrefour rue Gueye

La bordure nord du tissu ancien, ici déjà dans le bourg. Les maisons sont modestes, avec souvent des couleurs vives, établies sur un, voire deux niveaux. La présence de grands arbres, assez rare en ville depuis 1950, est la caractéristique de cette partie du bourg.



Place de la Mairie rue Elfort

La place de la mairie, en plein centre du bourg. A droite, l'hôtel *Chez Modestine*, ancienne maison Tanon (un comptoir d'or du début du XXe siècle). A gauche (dont on n'aperçoit que le mât républicain et un coin du toit), la mairie. Les rues, droites car issues d'un plan en damier, sont étroites mais peu encombrées.

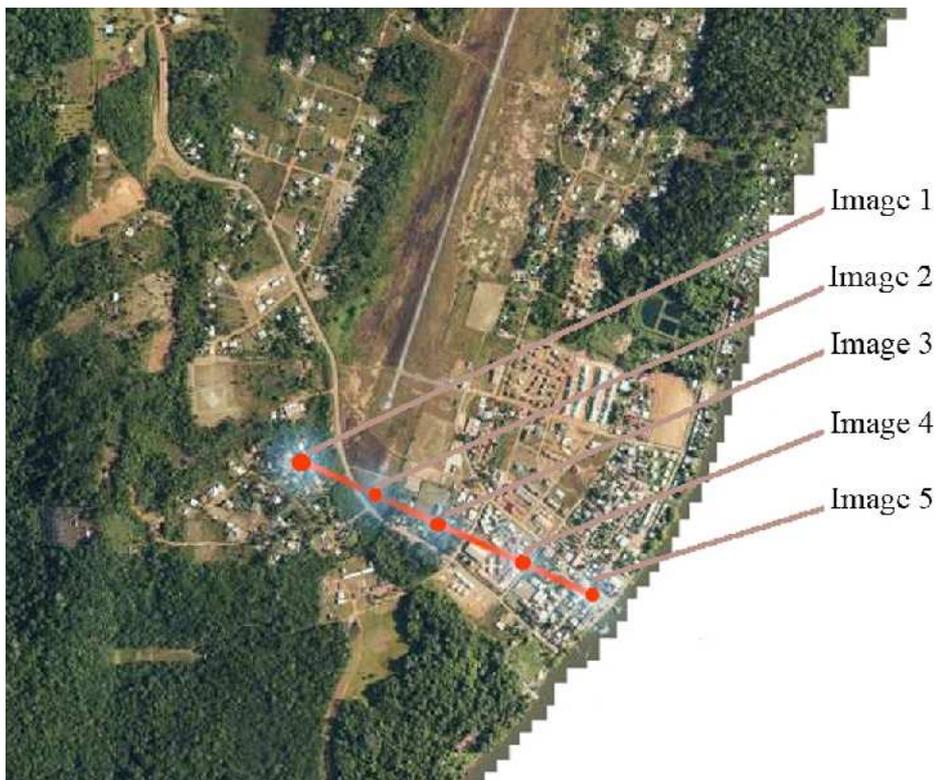


L'entrée du cimetière

Au sud du bourg, un beau cimetière, récemment restauré et repeint, dont l'entrée en portique jaune et vert prolonge la rue et se clôt sur un morceau de forêt.

Transect N° 4

Le quatrième et dernier transect, plus ou moins parallèle au transect n°2, coupe la partie basse du bourg du quartier Maripa à la place de la mairie, passant en deux endroits (images 2 et 3) par l'entrée de ville.





Chemin à Maripa

Un chemin de campagne pour rue. Maripa a un côté très champêtre, avec des parcelles vastes et bien arborées, et des clôtures laissant pénétrer les regards. La mise en valeur du jardin d'agrément est un caractère important du quartier.



Le tour de la piste, par la route

Brutalement, tout contre la piste, plus aucune maison ne se montre ; l'espace est nu, dégagé jusqu'à l'antenne des télécommunications (centre gauche), offrant au regard une vaste « savane ».



Carrefour rue du Commandant Kodji

La première entrée « urbaine », dans le tissu de ville à proprement parler. Les arbres forment une sorte de portique, de seuil frais et vert. Le bourg se développe au-delà du carrefour.



Le dispensaire et l'administration des Ecoles (rue Mandé)

Une rue du quartier des Ecoles, avec ses axes droits et nets, ses accotements herbeux ponctués de quelques plantes ornementales, ses bâtiments en « dur » et alignés sur une trame rectangulaire.



La place de la mairie

La mairie de Saint Georges, fraîchement repeinte de bleu et de jaune (cf. *Les couleurs des maisons*). La place est vaste et aérée, toute minérale (elle souffre néanmoins d'une température excessive aux heures chaudes et elle manque cruellement d'ombre).

Bilan

Parvenus au terme de cette exploration « en transects » du tissu de Saint Georges, on aura pu mesurer l'extraordinaire richesse paysagère de cette petite ville, l'étonnante juxtaposition de typologies architecturales, la diversité des manières de « faire la ville » ou de « faire le quartier ». Cette diversité forme un atout certain pour la commune, en termes de capacité d'adaptation de l'habitat à des milieux différents selon l'aire biogéographique de la commune, comme garant d'un équilibre social dans la construction identitaire, et aussi faut-il le souligner comme potentiel de développement touristique. Elle a aussi bien

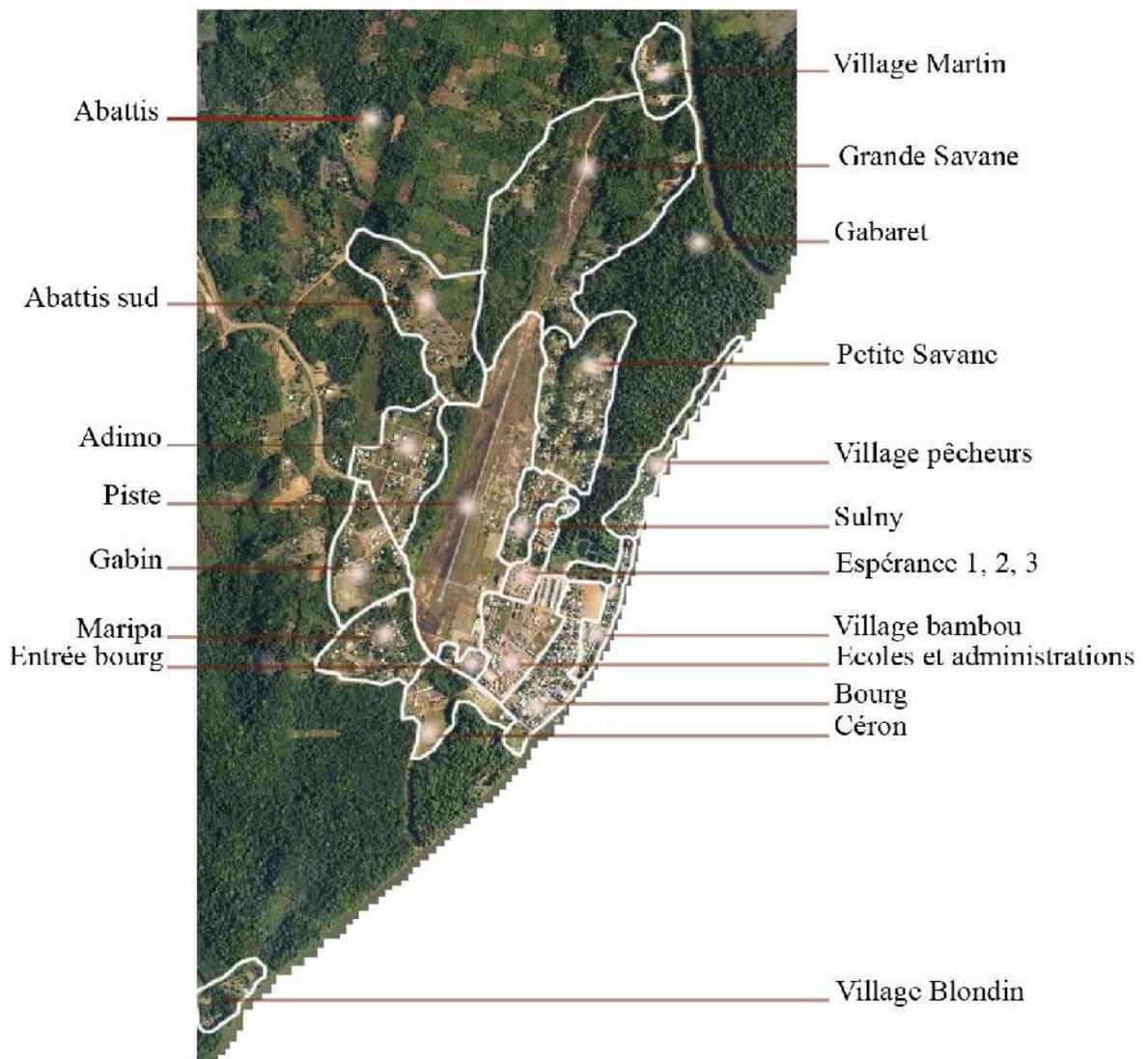
entendu ses difficultés : pour l'urbaniste, on peut pointer une nécessité d'analyse très fine avant toute intervention sur un quartier ; pour le politique, le risque d'une communautarisation dure ou d'un repli du quartier sur lui-même n'est jamais à exclure. Aussi faudra-t-il favoriser la perméabilité des quartiers en relevant d'abord et en favorisant les réseaux pédestres, en connectant des quartiers qui se font dos, en partageant des points de rencontre (carbets de repos, carbets poubelles, carbets CIDEX), en accentuant l'unité du réseau viaire sur la commune (aménagement systématiques avec un trottoir, un pluvial, un bas-côté enherbé, etc. cf. *les Quartiers de Saint Georges*), en développant un guide de promenades dans Saint Georges...

-*-

Les quartiers de Saint Georges

C'est à une petite présentation des quartiers que nous allons maintenant nous livrer (les hameaux périphériques de Tampack et Trois Palétuviers ne sont pas traités ici). Pour chacun de ces quartiers a été appliquée une grille de lecture comprenant des données quantitatives : surface totale, surface des îlots, des parcelles, des maisons, etc. ; ainsi que diverses données qualitatives : structure de groupement (à distinguer de la typologie de l'habitat, traitée dans un chapitre spécifique), rapports de mitoyennetés, voirie, seuils et clôtures, modalités privé/public, oppositions de façade, éléments historiques, difficultés. Chaque présentation se clôt par des suggestions d'améliorations.

-*-



Carte des quartiers de Saint Georges

1. Le bourg

Le bourg constitue le coeur de Saint Georges ; c'est son noyau historique en même temps que le siège des administrations, des services, des commerces. Se rendre à Saint Georges c'est, bien souvent, se rendre au bourg. Créé au moment du bagne en 1853, le bourg n'a longtemps compté que deux ou trois rues de 300 mètres au maximum, parallèles au fleuve, et cinq ruelles perpendiculaires, le tout sur une profondeur de seulement 90 mètres face au fleuve. Aussi la surface du bourg n'a-t-elle pas dépassé 3,7 hectares jusqu'aux années 40. Puis le bourg s'est agrandi vers le nord-ouest, jusqu'à la rue Onozo, gagnant également en épaisseur, vers l'ouest, au moyen d'une bande d'îlots entre les rues Gueye et Mandé, avec pour limite sud l'église. Cette forme légèrement de biais, qui suit le fleuve, du cimetière à la place, mais s'infléchit ensuite vers l'ouest, reprend le dessin de l'aire naturellement exondée. En 1950, le bourg couvre environ 5,4 hectares. Cette surface n'aura pas de croissance importante jusqu'aux années 1985 ; tout au plus ne fait-elle que se densifier un peu et cela pour deux raisons : les terrains alentours sont marécageux et demandent des travaux de drainage pour être occupés ; la construction de la piste aérienne en 1965 a créé un nouveau point d'attraction disjoint du bourg pour le développement d'un nouveau quartier. Ce n'est qu'à partir de 1985, avec l'extension de Village Bambou, grâce à des travaux de drainage et comblement que le bourg va absorber les parties nord-est et sud-ouest de son emprise. Sa surface est alors de 11 hectares. Les années qui suivent voient cette expansion se poursuivre au nord avec une densification des îlots jouxtant la crique Onozo, et une extension de village bambou en front de fleuve, protégeant au centre une petite réserve foncière (en zone actuellement inondable) (cf. *Evolution de la structure urbaine*). Le bourg a donc aujourd'hui la forme d'un rectangle déformé suivant peu ou prou le fleuve, limité au sud par le cimetière et au nord par la crique Onozo. Il s'étend sur 13,7 hect. (soit 11% du territoire urbain) et a terminé globalement sa croissance ; bloqué en effet au nord et à l'ouest, il ne lui resterait qu'une extension possible vers le sud, en contournant le cimetière.



La délimitation du bourg, incluant ici le cimetière et les extensions de la zone nord (cliché IGN)

Bien remarquer l'aire triangulaire au nord-est, objet de récents programmes de logement et d'une grande réserve foncière (mais soumise aux crues centennales).

Le nombre d'îlots est de 24 avec une médiane de 3300m² par îlot. Les parcelles, toutes cadastrées (mais non individualisées pour l'opération LTS de Village bambou, cf. infra), ont une surface de 150 à 180m², soit 10 à 12m en façade sur rue et 15m de profondeur. L'habitat mêle quelques immeubles de faible hauteur (R + 2), à un tissu dense de petites maisons de bois et maçonnerie, se présentant en plan comme un rectangle dont le grand côté occupe le nu de la parcelle sur rue pour réserver une cour ou un jardin en fond de parcelle (cf. *Analyse typologique, la tit'caz*). Le coefficient d'occupation du sol, plus dense dans le centre ancien près de la place, avoisine les 0.3 à 0.4 selon les îlots.

Au plan de la distribution spatiale, le bourg a un habitat structuré *en ligne*, en alignement de la façade principale sur rue. Les maisons sont rarement mitoyennes, ménageant souvent un passage latéral d'accès au fond de parcelle. La façade avant, publique et toute en représentation, donne souvent directement sur la rue. Une plate-forme ou quelques marches, voire une bande de terre engazonnée, forme un seuil à la transition rapide entre espace public et espace privé. Au pied du bâtiment, des plantes à fleurs ou à feuillage coloré rehaussent habilement la façade souvent très colorée elle aussi.



Une petite maison du bourg, à l'architecture typique

Les façades arrières des bâtiments sont très secrètes, protégeant un espace familial et intime, généralement arboré d'essences fruitières, au sol dés herbé, le *lakou*, fermé aux regards extérieurs par les mitoyennetés, voire par une limite opaque au regard (murs, planches, parfois tôles d'aluminium). (cf. *Le jeu du végétal*; *Typologie architecturale*; *Les couleurs de s maisons*).

La voirie, établie sur un plan carroyé typique de l'urbanisme colonial (cf. *Evolution de la structure urbaine*), est étroite, mieux organisée pour la vie piétonne que pour l'automobile (dont l'arrivée massive ne date que de 2003). Aussi les places de parking sont-elles rares ! Mais cette particularité, liée à l'histoire ancienne de Saint Georges et à son isolement routier (les voies furent dimensionnées au début du XXe siècle pour les piétons et les charrettes à bras), est aussi un avantage qui offre une ambiance chaleureuse et paisible, avec des coûts d'entretien de voirie peu élevés.



Une jolie rue du bourg à l'aménagement judicieux(économique et performant)

On pourrait encore améliorer la voirie avec des accès bétonnés entre la chaussée et le pas de porte à gauche, tandis que le trottoir de droite pourrait comporter une bande de gazon entre le cheminement et le caniveau afin de limiter l'alimentation du pluvial.

Il sera bon de ménager ici et là, quelques places de parkings, par lots de 8 ou 10, mais sans jamais former de concentration toujours préjudiciable à l'harmonie urbaine (et source d'incivilités). Les habitants, par l'entretien de leur jardinet de pas de porte (sa

plantation, sa taille, son esthétique), participent pleinement à la fabrique de l'espace public. Peut-être faudrait-il généraliser au long des voies, sur un seul côté et lorsque s'en offre la possibilité, une bande de gazon doublée d'un étroit trottoir bétonné : le pluvial pourrait circuler sous ce trottoir ; la bande de gazon opposée, d'un entretien limité, pourrait porter quelques arbres offrant de l'ombre (ombre très nécessaire et rare aujourd'hui dans le bourg) ainsi que des bancs ; la limitation de l'étanchéification des sols, grâce au gazon, limiterait les petites inondations dues aux fortes pluies d'avril.

La place du bourg, baptisée Place Romain Garros, coeur de la ville de Saint Georges, a subi de nombreux remaniements de sa surface depuis 1940 sans parvenir toutefois à trouver son identité. Autrefois surface plantée de palmiers et de cocotiers, avec un sol herbeux, elle fut convertie autour de 1950 en jardin expérimental pour l'école primaire (toute proche). Ce potager urbain fut remplacé vers 1960, par une surface nue de terre, faiblement engazonnée, mettant en valeur le monument aux morts, en son centre. Les années 1980 virent le remplacement de la terre par des dalles de béton à joints herbeux.



La place de la mairie, fraîchement repeinte

Plus tard, quelque mobilier urbain fut ajouté : balustrade sur la rupture de niveau (pour prévenir les chutes), bancs de béton, plots de protection (contre les véhicules). Depuis 2011, se tient sur la place un petit marché hebdomadaire, protégé des ardeurs solaires par des tentes marabout de drap blanc. Lieu très prisé en soirée et tôt le matin, la place cherche à devenir ou redevenir un centre pour Saint Georges.

A mesure que la ville va s'étendre, le rôle de la place comme espace fédérateur de Saint Georges n'aura de cesse de s'affirmer. Sans doute faudra-t-il alors réfléchir à sa reconfiguration, à sa réhabilitation. Celle-ci passe selon nous par trois points : 1. Il faudra d'abord s'interroger sur la signification de son dépouillement et de sa minéralité actuels. Veut-on aujourd'hui encore une place totalement opposée à l'espace forestier, un lieu minéral et sec, nu de tout végétal ? Il faudra alors réaliser un ombrage de la place au moyen d'un ou de plusieurs édicules à la toiture bien opaque. Ou est-on prêt à introduire des arbres dans le bourg, le long des rues et sur la place, afin d'offrir un peu d'ombre, de fraîcheur et de couleur ? Il faudra alors se garder de fermer les vues sur le fleuve et depuis le fleuve. 2. D'autre part, la trop grande minéralisation de l'espace public risque de conduire à une étanchéification du sol urbain, posant des problèmes d'évacuation des eaux en divers lieux de la ville (lors des crues centenales et des pluies de l'équinoxe de printemps). L'absence de réseau de collecte pluviale, ou le débordement de celui-ci lorsqu'il existe, engendre des inondations de la voirie qui peuvent être grandement limitées par des surfaces d'absorption (pied des arbres, gazon, etc.). En outre ces surfaces abaissent de plusieurs degrés centigrades la température du sol (et donc de la ville), actuellement très élevée sur la place. 3. La place, par l'ouverture qu'elle offre et qu'elle a toujours offert au fleuve, doit être pensée avec ses quais, son front de fleuve, son « dégrad ». C'est comme centre de Saint Georges, mais aussi comme point focal de la ville, telle qu'elle se présente lors d'une arrivée par le fleuve (avec ses quais ouverts et aérés, sa mairie face au fleuve, son antenne de télécommunications, son axe menant à l'aéroport), qu'il faut la saisir.

Une promenade le long du front de fleuve, comme une entrée dans Saint-Georges par le fleuve, doivent converger vers la place, au moins visuellement, esthétiquement, en termes d'aménagement paysager.



Panoramique de la façade du bourg sur le fleuve



On note que les quais apparaissent très nus, comme une longue ligne noire, avec une ponctuation végétale de gros arbres tous les 100 mètres environ. L'œil se focalise (et ce depuis très loin) sur l'antenne des télécommunications, mais la place et la mairie semblent noyées dans le tissu du bourg. On aurait sans doute intérêt à centrer le regard en créant un rideau aéré et systématique de palmiers et de flamboyants au long des quais, sauf devant la place ; à libérer l'avant de la place et les quais de tous les édicules (sauf le Monument aux Morts) et à végétaliser l'intérieur de la place avec des arbres au feuillage dense, pourvoyeurs d'ombre et de repos (mais tout en préservant les deux côtés latéraux, comme axes visuels).

*

2. Le quartier des Ecoles

Le quartier que l'on peut qualifier de « quartier des Ecoles », tant celles-ci sont présentes en son sein, rassemble des îlots disparates par la structure ou par l'histoire mais que l'on peut réunir par la géographie. Il s'agit en effet d'un quartier s'étendant de l'ouest du bourg au flanc est de la piste de l'aérodrome, établi sur des terres autrefois inondables, partiellement drainées et remblayées. Au sud, il est limité par la route nationale (devenue en cet endroit la rue Pierre Céron) ; au nord, la rue Onozo ferme tant bien que mal sa progression vers le nord-ouest (avec un appendice incluant le logement social du même nom). Son histoire est complexe et plus ancienne que ce qu'un simple coup d'oeil superficiel pourrait laisser croire. En effet, dès la construction de la piste de l'aérodrome en 1958 (fin de travaux en 1968), sur le flanc ouest du quartier, se développe une bande d'habitat le long de la piste, autour des actuelles rues Sulny, Commandant Kodji, Bossou.





La délimitation du quartier des Ecoles, incluant ici l'îlot Commandant Kodji et le HLM Onozo

Les terrains de sport, ceux liés à l'activité aéroportuaire ainsi que les ateliers municipaux ne sont pas inclus ici. Noter la continuité de la trame urbaine avec le bourg, dirigée initialement par la rue de l'aéroport partant de la place et longeant les Ecoles (rue Henri Sébéloùé). La couture avec le bourg se fait parfaitement en raison de ce partage de structure et en dépit d'un tissu très différent (usages, densité, typologie).

Au départ timide, faite de quelques maisons isolées, cette implantation formera un hameau en bande avec deux noyaux (nord et sud) dans les années 1975. Très partiellement résorbé au nord par l'opération de lotissement Sulny (1983), il compte encore deux îlots importants de part et d'autre des rues Kodji et Bossou. Aujourd'hui placés sur la nouvelle entrée de ville, deuxième porte symbolique de Saint Georges après la vue panoramique du rond-point, ils devront faire l'objet de beaucoup d'attentions (cf. *Séquence d'Entrée de ville 2*).

Au centre du quartier, courrait autrefois d'ouest en est, la rue de l'aéroport, liant la piste à la place de la Mairie. C'est au long de cette rue (actuelle rue Henri Sébéloué) que s'étend depuis les années 1980, la cité scolaire, vaste complexe à l'architecture sévère, abritant maternelle, école, collège, gymnase, etc., sans trop se soucier de la trame urbaine ou de l'architecture locale (comme la plupart des programmes publics d'ailleurs, suivant ainsi un mécanisme universel de distinction architecturale déjà relevé par Engels au milieu du XIXe siècle). Au fil du temps se sont ajoutés le long de cet axe, le dispensaire, la médiathèque, et plus récemment le CCAS. Au nord de cet axe, sur l'espace restant, se trouvent des lotissements récents (1990, 2000), ainsi que des opérations de logement social (Onozo, Emilio Pascal) (cf. *Evolution de la structure urbaine*).



La rue Sébéloué, ancienne rue de l'aérodrome, liant la piste aérienne avec le bourg

Le quartier s'étend sur 14 hectares (soit environ 12% de la conurbation de Saint Georges), répartis en 14 îlots de tailles très disparates, mais inscrits en continuité de la trame urbaine du bourg. Les îlots publics sont en effet très vastes (jusqu'à 2,3 hect. pour la cité scolaire) tandis que les îlots des lotissements font 3 à 5000 m², soit une surface un peu supérieure aux îlots du bourg. Les parcelles privées sont cadastrées, avec une superficie moyenne de 600m² (3 à 4 fois moins dense que dans le bourg). On aurait pu, contre le bourg, développer un parcellaire plus fin pour favoriser la couture entre les quartiers. L'emprise des maisons est de 80 à 140 m², pour des bâtiments « en dur » généralement de plain-pied, issus d'une typologie conjuguant des éléments de la maison antillaise avec d'autres typiquement brésiliens – comme les arcs surbaissés ouvrant les galeries (cf. *Typologie, le type brésiléo-caraiïbe*). Aussi le COS non développé, ne dépasse-t-il pas 0,16.

Quartier jeune, puisque nombre de maisons sont encore en construction, il lui reste à développer sa personnalité, en particulier par un travail sur les clôtures (respectant la transparence des parcelles) et un effort de plantation (arbres et arbustes, tant sur la voie publique que dans les jardins privés).



La voirie est large, aérée, bien calibrée (13m), tant pour la voiture que pour les piétons. Les sections de voie montrent un schéma qui pourra être amélioré par la réalisation d'une bande piétonne bétonnée sur l'un des côtés, ponctuée d'arbres (car le quartier manque cruellement d'ombre), et l'ajout d'un collecteur pluvial.



La distribution spatiale est celle du lotissement, avec une occupation majoritairement centrale de la parcelle (effet étrange que cette typologie de banlieue sur les bords de l'Oyapock). Cette disposition, issue de la ville américaine « dans la nature », permet d'offrir une ambiance de parc lorsque les terrains sont abondamment arborés et libérés de leur clôtures sur l'avant (avec préservation d'un espace plus intime à l'arrière), mais crée un désagréable effet de « *plots sur dalle* » lorsque les sols sont laissés nus et que les parcelles sont fortement encloses. Il est encore trop tôt pour savoir dans quelle direction évoluera l'esthétique générale du quartier, mais il est possible de guider quelques améliorations. Ainsi l'axe historique de la rue Sébéloué gagnerait à être planté d'une végétation élancée et transparente, en rapport avec l'autorité des institutions qu'elle abrite : des alignements de palmiers alternant avec des flamboyants jusqu'à l'angle de la rue Bossou pourraient s'opposer perpendiculairement à des arbres au feuillage plus denses sur les quartiers d'habitation (des anacardiées par exemple). Il faudra aussi requalifier le nord du quartier par un traitement plus soigné de la voirie et une végétation colorée (jacarandas, tulipiers, etc.), masquant des perspectives nues et disgracieuses, et offrant des points d'appel vers les quartiers Savane et Espérance.

Le quartier des Ecoles constitue un laboratoire intéressant pour l'évolution de Saint Georges. Il permet en effet de tester des stratégies de couture urbaine dans de bonnes conditions. Prolongeant la trame carroyée du bourg, ce quartier a tous les atouts pour

réaliser une transition harmonieuse vers les nouveaux quartiers d'Espérance, de Maripa et de Savane, voire dans le futur, vers l'entrée de ville et vers le quartier Ceron si les terrains militaires sont rétrocédés à la commune. Il est enfin stratégique à un autre titre : si dans le futur la piste de l'aérodrome est relocalisée à l'ouest de Tampack, ou ailleurs, c'est le quartier des Ecoles qui opérera la jonction avec les trames d'Adimo, Gabin et la ZAE, en colonisant le territoire de la piste (l'un des meilleurs terrains constructibles de la commune). Enfin, la partie nord-est du quartier devra être dotée d'une unité de pompage du collecteur pluvial afin de limiter quelques inondations récurrentes (à l'équinoxe de printemps en particulier).

-*-

3. Petite Savane

Le quartier que nous nommons *Petite Savane* correspond à une aire parfaitement circonscrite sur les images aériennes ; il apparaît en effet comme une zone défrichée, encore entourée d'arbres et s'étendant de l'est du quartier Espérance (hameau d'Espérance 3) vers le nord sur une profondeur d'environ 1 km et 300 mètres de large.



Remarquer comment le quartier de Petite Savane montre encore, avec quelques rideaux d'arbres, les traces de trois alvéoles de défrichement : l'une entourant le lotissement carroyé, l'autre au nord de cette partie (la plus importante et la plus fragile économiquement), l'autre enfin au long de la piste. Une quatrième alvéole est en cours de formation au nord-ouest.

Petite Savane comprend au sud une petite aire viabilisée en lotissement, longeant la piste, miroir du lotissement Sulny situé plus au sud (on pourrait la rattacher typologiquement au quartier des Ecoles, car elle en partage la plupart des caractères). Si nous qualifions ce quartier de « *Petite* » Savane c'est en l'opposant d'une part à Grande Savane, autrement dit, toute l'aire qui va de Petite Savane jusqu'à la crique Gabaret et Village Martin ; c'est d'autre part pour reprendre le toponyme employé par la population de quartier « Savane ». Les habitants de Saint Georges considèrent en effet que toute l'aire située au long de la piste, derrière le quartier Espérance, et dans le prolongement de la piste jusqu'à la crique, ressortit à cette appellation de « Savane ». Le comité de quartier distingue quant à lui entre Savane 1 (la partie viabilisée en lotissement, cf. plus haut) et Savane 2, soit « tout le reste, jusqu'à la crique Gabaret et village Martin ». Si ce découpage fait intervenir de manière bien compréhensible et légitime une distinction fondée sur le niveau d'équipement (eau, électricité, voirie, tout à l'égout), il ne permet pas de séparer néanmoins des types très différents de rapport à l'espace. Le nord de Savane, avec ses habitats isolés, au plus prêt des abattis, sans aucune voirie praticable dès que les pluies sont fortes (les déplacements près de la Gabaret se font en pirogue), impliquant des investissements très importants pour sa viabilisation (eau, électricité, route), est dans une situation très



Le flanc ouest de Petite Savane, dont le caractère distinctif est d'être une sorte de grand verger ponctué d'habitat

différente du sud et sud-est de Savane, quartier assez dense par endroit, modeste économiquement, bricolant son équipement quotidien tout contre le bourg, avec un niveau sanitaire parfois médiocre plus on gagne son flanc est. Voilà pourquoi nous avons choisi de délimiter une aire d'étude que nous nommerons ici Petite Savane.

Le quartier s'est établi sur d'anciens abattis de Saint Georges, reconvertis en vergers plus ou moins abandonnés. Dès les années 1987, apparaît un vaste abattis circulaire dans le centre nord qui se peuple de quelques maisons. En 2001, l'aire actuelle est déjà totalement délimitée, mais elle n'est ponctuée de maisons que dans les parties centre et sud (comme c'est le cas en divers endroits de la commune : une partie cadastrée, voire un lotissement, apparaît quelques années après qu'une opération de défrichement et d'installation spontanée s'était mise en place à côté). Le quartier a une surface actuelle de 30 hectares environ, répartis sur une quinzaine de petits îlots (délimités essentiellement par des dessertes piétonnes) de 1,2 à 2,3 hectares. La desserte du quartier longiligne nord/sud (sur deux axes principaux plus ou moins carrossables en saison sèche, et un axe secondaire piéton à l'est) facilitera les travaux d'équipement (voirie, conduites d'eau et assainissement). La distribution de l'habitat, « en nuage », favorise la vie communautaire mais rend complexe la gestion du parcellaire. C'est un quartier où l'espace public n'a pas fait encore son apparition ; aménagements municipaux ou départementaux sont presque inexistantes, aussi est-on dans un mélange intéressant d'espace collectif (car il faut bien se débrouiller entre soi, gérer les circulations, les déplacements, les passages de criques et de mares, les divisions de terrain et les fermetures visuelles d'un groupe familial à l'autre), et d'espace privé. La maison, souvent modeste, est faite de bois à toit de tôle, dans un style situé à mi chemin entre les types brasiléo-caraïbe et cabocle oyapockois (cf. *Typologie*), tantôt sur pilotis ou posée à même le sol sur un radier de ciment. Elle oppose une façade « publique » sur le chemin, repliée sur elle-même (une ou deux fenêtres, parfois une porte) et une façade arrière ouverte sur le coin « cour », avec une galerie ou une véranda, entourée du puits, du tank à eau, des étendoirs à linge, d'un carbet d'appoint (pour bricoler ou se reposer).



Flanc est du quartier distribué par la desserte piétonne

Les arbres fruitiers sont disséminés un peu partout comme si l'on avait posé les maisons dans un verger (citronniers, orangers, goyaviers, papayers, corossoliers, manguiers, pois sucrés, anacardiés...). C'est même ce caractère de « vie dans un verger » qui distingue Petite Savane des autres quartiers de Saint Georges. Si quelques arbres ou arbustes marquent parfois une frontière théorique entre les terrains, les limites de parcelles (non cadastrées et donc consacrées par l'usage) sont essentiellement indiquées et respectées par leur entretien permanent : coupe, tonte et désherbage, forment le socle d'une légitimité à être là, dans tel périmètre. Seuils et clôtures, invisibles pour un regard extérieur, sont donc l'objet d'une écriture subtile tissée de pratiques quotidiennes d'occupation de l'espace. C'est une réalité de voisins, transmise par une histoire d'occupation.

Les équipements sont presque inexistantes et obligent à un bricolage permanent : l'eau sanitaire (lavage, cuisson des aliments, etc. ; l'eau de boisson provenant plus souvent de bonbonnes d'eau purifiée achetées au Brésil) est ainsi obtenue dans le puits familial, de 3 à 4 mètres de profondeur ; cette eau est ensuite stockée dans un réservoir au moyen d'une pompe électrique ; l'électricité est conduite à partir d'un voisin chanceux (disposant d'un compteur EDF) sur des centaines de mètres, puis partagée ; l'assainissement est limité à une fosse étanche ou ouverte, que l'on désinfecte de temps à autre avec de la chaux et des charbons pilés. Le cercle biologique ouvert sur la nappe phréatique entre pompage des puits

et écoulement des fosses risque de poser bien vite quelques problèmes sanitaires. L'absence de busage des criques et des marigots, conjuguée au défaut de démoustication, est aussi un facteur de développement de paludisme pour le quartier (ainsi que pour le quartier Espérance).

Signalons pour terminer cet examen que le lotissement sud pourra difficilement servir de modèle à étendre selon les mêmes modalités sur la partie nord du quartier et en particulier au nord-est : les différences de densité d'habitat, de tailles de parcelle, d'organisation de l'espace carroyé/en nuage, de réseau viaire, ... tout oppose le lotissement et le reste de ce quartier qui sera à cadastrer et viabiliser avec beaucoup d'attention et de finesse.

*

4. Adimo-Gabin

L'aire Adimo-Gabin occupe le flanc ouest de l'ancienne savane de Saint Georges, un vaste et ancien abattis (bien présent dès la fin du XIXe siècle puisqu'il est signalé par Coudreau), qui sera occupé en sa partie centrale et exondée, par la piste de l'aérodrome. Cet abattis s'étendait en effet du quartier des Ecoles au rond-point d'entrée de ville actuel ; sans doute est-il issu primitivement du travail de défrichage des bagnards.



Parallèle à la piste, coupé de biais par la route, peu structuré au sud, le quartier a du mal à former une unité

En 1950 et 1956, il apparaît encore très nettement sur les photographies aériennes, puis il sera découpé en son milieu par les travaux de la piste d'aérodrome à partir de 1958, laissant deux « chutes », l'aire Adimo-Gabin à l'ouest, le quartier des Ecoles à l'est. On ne compte alors que 5 ou 6 carbets répartis en deux groupes sur le quartier. Dans les années 1976, une route menant du sud de la piste au rond-point actuel est tracée (pour la réalisation du nouveau château d'eau et pour désenclaver les abattis situés autour du carrefour actuel de la route de Saut Maripa), coupant de biais le terrain en deux parties inégales nord/sud. Il ne compte toujours que quelques maisons. En 1987, l'installation des bâtiments de la DDE sur la partie sud lance les opérations de développement du quartier. En 2000, une extension de la trame urbaine en damier de Saint Georges délimite quatre îlots et vingt maisons sur la partie nord (c'est le lotissement ADIMO) tandis que la partie sud s'urbanise « en grappe » spontanée derrière la DDE et sur le flanc ouest. La décennie suivante voit l'aire de Gabin se développer avec un plan d'assainissement et la construction d'une opération de logement pour les employés de la PAF (GABIN 1), tandis que l'aire d'Adimo ne se densifie que maigrement (27 maisons en 2007). Une deuxième tranche d'opérations de logement et viabilisation est actuellement en cours sur Gabin, tandis qu'une double extension d'Adimo se poursuit depuis 2003 vers l'ouest (Adimo2, et ZAE).



L'opération GABIN, logements réalisés par la SIGUY pour les employés de la PAF

S'ils procèdent d'une même histoire, Gabin et Adimo présentent un tissu bâti très différent. La surface du quartier Adimo 1 est ainsi de 15 hectares quand elle n'est que de 8 hect. pour Gabin ; les îlots ont une médiane de 20.000 m² pour le premier et de 4000 m² pour le second. Adimo n'abrite que du logement individuel (des maisons de style brésilien-caribéen, en « dur » ou en bois), tandis que Gabin compte des bâtiments publics (bureaux de la DDE et ateliers ; il accueillera peut-être un lycée international), des immeubles (opérations Gabin 1 et 2), du logement individuel parfois très modeste voire précaire. Les surfaces de parcelle sur le logement individuel sont de 1800 m² en moyenne pour Adimo 1 et de 1300 sur Gabin. La voirie, large et aérée, distribuée sur une section d'une dizaine de mètres à Adimo, est encore très embryonnaire à Gabin. A Gabin comme à Adimo, la maison, disposée au centre de la parcelle, présente généralement face à la rue un vaste porche, une galerie ou une loggia ouvrant sa façade principale sur l'accueil. Les clôtures sont inexistantes ou très aérées (barres, grillage), offrant une vaste continuité visuelle à préserver (c'est une contribution privée à la facture de l'espace public).



L'entrée d'Adimo, verdoyante, transparente, vaste et aérée

On peut regretter que la coupure instituée par la route ait donné lieu à des logiques d'urbanisation déconnectées, comme si l'aire de Gabin, repliée sur elle-même, n'avait aucun lien à construire avec le carroyage d'Adimo (lui-même en extension de Saint Georges, malgré la présence – peut-être temporaire – de la piste d'aérodrome). Aussi Adimo et

Gabin présentent-ils maintenant des esthétiques et des ambiances très différentes : aérée, transparente, verdoyante et très réglée pour Adimo ; minérale, serrée et brouillonne pour Gabin (mais l'état actuel « en chantier » du quartier Gabin ne permet pas de l'apprécier vraiment avec justesse). Il faudra sans doute « recoudre » ce quartier en reliant les rues d'Adimo à celles de Gabin, en les plantant d'essences communes et en nettoyant les écrans végétaux des bords de route pour renforcer l'unité visuelle du quartier (cf. *Le jeu du végétal*, et, *Deux séquences d'entrée de ville*).

-*-

5. Maripa

Maripa est un petit quartier de Saint Georges, d'ambiance très rurale et champêtre, protégé par un lambeau de forêt, où les jardins plantés de beaux arbres à fleurs ou fruitiers mettent en valeur les maisons. C'est sans doute le quartier où l'on trouve les jardins les plus élaborés tant pour la diversité des espèces que pour le soin esthétique de leur mise en valeur.



Le quartier Maripa en 2007 (avant l'opération d'extension du lotissement)

Bien remarquer la desserte en patte d'oie ainsi que le réseau de circulation pédestre qui le lie aux abattis de « colline » (au sud-ouest), ou au bourg via la piste.

Situé dans l'axe de la piste de l'aérodrome, en continuation de son axe sud, le quartier Maripa semble né de la première piste tracée entre l'actuel rond-point et le bourg, en 1976 ; de nouveaux terrains devenant alors aisément accessibles, un large abattis se forme dans les années 1980. En 1987, on compte déjà une dizaine de maisons et de carbet

d'abattis (les images aériennes permettent difficilement de distinguer entre des abris de fortune et des constructions plus durables). En 1990, afin de structurer un peu ce quartier, la mairie réalise un premier réseau viaire en patte d'oie, doté de deux entrées ; l'une à l'est, près du terrain militaire, l'autre à l'ouest, près des terrains de la DDE. En 2001, une trentaine de maisons sont distribuées linéairement sur ce premier réseau. En 2005, un lotissement avec viabilisation des parcelles est réalisé au sud du quartier (MARIPA 1), suivi d'une deuxième phase, en cours depuis 2010. La situation de ce quartier, un peu en retrait mais bien desservi par la RN2, à quelques minutes du bourg (à pied comme en voiture), tout contre l'entrée de ville de Saint Georges mais avec une ouverture sur la forêt, en fait un quartier agréable et prisé par ses habitants.



Un beau jardin du quartier Maripa

La partie est, située près de la route rassemble des logements plus modestes que la partie ouest et sud-ouest, objet du nouveau lotissement ; pourtant tous les habitants semblent partager une même passion pour le jardinage ! L'identité de ce quartier semble en effet cristallisée autour des jardins, offrant un véritable spectacle pour le promeneur.

Les parcelles, très vastes (entre 1000 et 1600 m², cadastrées), sont réparties en 7 îlots de 2 hect. pour une surface totale du quartier d'environ 13 hectares. Elles sont souvent encloses, fermées de barrières, de potelets, de murs ajourés, laissant toujours voir le jardin.



La rue longeant la route RN2

La maison est généralement établie sur la parcelle en sa partie centrale, voire en fond de parcelle, dégageant sur la rue un vaste jardin d'agrément. La typologie de l'habitat mêle des constructions brésilien-caribéennes en « dur », blanches, à galerie ou véranda, avec des arcs surbaissés, parfois des balustres de ciment, parfois à deux étages, etc., avec de petites maisons de bois « cabocle-oyapoquoises » de plain-pied, à bois nu, toit de tôle rouge ou rouille. Si quelques maisons du secteur Est ont des surfaces de 45 à 65 m², la majeure partie des constructions du quartier, bâties « en dur », a une surface oscillant entre 90 et 150 m² au sol (véranda comprise).



Des maisons parfois modestes, mais toujours servies par un cadre soigné et coloré

On peut regretter pour terminer que le plan de lotissement ait peu respecté les circulations piétonnes, formées par les riverains pour leur usage. Ces réseaux de circulation, pratiques et efficaces, peu coûteux d'entretien, en continuité avec une culture piétonne ancienne à Saint Georges, devraient être protégés comme un atout pour le développement durable de la ville (ils ouvrent en outre des droits, comme les pistes cyclables, à des subventions).

-*-

6. Les palafittes : de Village Bambou à Village Pêcheur

A partir du flanc nord-est du bourg, en zone inondable (soumise aux coefficients de marées et donc inscrite sur le domaine maritime de l'Etat), s'étendent les habitations palafittes de Saint Georges. La première partie de cette aire, dénommée « Village Bambou », a fait l'objet d'un programme de viabilisation en Logement Très Social (LTS DOM-TOM) en 1987-88, tout au long de la rue Elfort. Guidé par ce long alignement, un mouvement d'installation s'est propagé vers le nord à partir des années 1995-2000 (cf. *Evolution de la structure urbaine*) sur des terrains non viabilisés et inondés. C'est le « Village Pêcheurs », nommé aussi parfois *Quartier Onozo* (du nom de la crique qui le borde à l'Ouest).



L'alignement des LTS de Village Bambou

Si Village Bambou présente sur sa façade de rue une apparence « conventionnelle » issue de l'organisation « en bande » commune avec les maisons du bourg (les maisons LTS sont construites sur une digue de remblai formant l'extrémité de la rue Elfort), l'arrière des maisons s'étend sous forme de palafittes vers le fleuve. Là tout un réseau de passerelles, de pontons, d'édicules sur pilotis, forme l'expression spatiale véritable de ses habitants : une vie avec et sur le fleuve. C'est, un peu plus au nord, à Village Pêcheur que ce mode de vie et de structuration de l'espace prend toute son ampleur.



A l'extrémité nord du Village Bambou s'étend le Village Pêcheur, palafitte

Pour un regard non averti, l'espace de Village Pêcheur peut sembler désorganisé, confus, voire même fait de bric et de broc. C'est pourtant là un quartier très organisé, plein de ressources et de poésie. Il couvre 4,7 hectares de l'immeuble Toly à la limite nord ; à quoi on peut ajouter 1 hectare des bâtiments municipaux jusqu'à l'immeuble Toly (en fin de piste). Le Village est réparti de part et d'autre d'une allée centrale de 500 mètres, mi-digue, mi-passerelle, se terminant tout au nord par un léger éperon de terre (on y retrouve la terre ferme avec les dernières maisons). Soumises à la marée toutes les douze heures, les habitations sont tantôt les pieds dans l'eau, tantôt les pieds dans les bambous et les feuilles de tarot. Aussi le lavage permanent du terrain, conjugué à la légère salinité des eaux, limite la prolifération des moustiques (contrairement à une idée reçue, il y a peu de paludisme à Village Pêcheur).



En regardant vers le sud, le front de fleuve est à gauche, la pinotière à droite.

La digue centrale, qui régule le flux d'eau à l'intérieur du quartier, est plantée d'arbres fruitiers (corossoliers, agrumes, calabassiers) pour la maintenir. Depuis cette allée s'étendent à droite et à gauche, sur 40 à 60 mètres de profondeur, des passerelles, souvent partagées entre plusieurs voisins, qui se ramifient et aboutissent aux maisons. Les maisons

de pêcheurs et de travailleurs du fleuve, sont plutôt à l'est ; elles bénéficient d'un accès direct au fleuve, on apponte la barque à la maison, on peut y surveiller la pirogue ; tandis que les maisons du flanc ouest, plus modestes souvent, appartiennent à des habitants aux activités plus diverses.

Parallèle à la digue-passerelle, limitant le quartier sur son flanc est, s'étend un peuplement de palmiers pinots qui retient le coteau du quartier Savane (Est de Petite Savane). Deux passerelles traversent la pinotière pour aboutir au quartier voisin. Entre le quartier de Petite Savane et le Village Pêcheur s'établit une relation vitale : c'est en effet sur le flanc est de Petite Savane que sont établis les puits d'eau potable de Village Pêcheur. Un intéressant réseau en « grappe », perpendiculaire à la digue centrale, relie les maisons depuis un puits et une batterie de pompes, pour l'accès à l'eau ainsi qu'à l'électricité. Les tuyaux et les fils courent à travers la pinotière puis gagnent les sous-faces des passerelles et aboutissent aux maisons.



Une entrée dans la pinotière

C'est sans doute sur le front de fleuve que l'intelligence, l'astuce et le bricolage architectural sont les plus aboutis. On y découvre un enchevêtrement de pontons, cabanes, terrasses, belvédères, hangars à pirogues, resserres à poisson, etc. (cf. *Typologie*). Ces espaces

impliquent une très grande sociabilité entre les habitants : si l'on partage digue, passerelles et pontons, on en partage aussi l'entretien et la réfection. Aussi des réseaux de coopération et d'échanges portent-ils toute cette vie : les uns transversalement à la digue (pour l'eau, l'électricité, le ponton sur le fleuve), les autres parallèlement (pour les remblais, le pont, les passerelles, les curages). Cette coopération n'est bien entendu pas exempte de rapports de pouvoir.

On peut comprendre qu'un quartier aussi complexe au plan du foncier et des services, peu orthodoxe au regard des règles d'urbanisme, difficile à viabiliser (des pistes sont indiquées, cf. *Typologie*), situé dans une zone à risque en cas de crue centennale, ne soit pas toujours vu avec bienveillance par la puissance publique. Il représente pourtant un bel intérêt, tant social qu'architectural. Ses qualités paysagères sont fortes, mais il faudra protéger la pinotière pour éviter la déstructuration du quartier (au risque d'évoluer vers une fusion très préjudiciable entre Petite Savane et Village Pêcheurs). Sans doute faudra-t-il réaliser quelques aménagements pour faciliter l'existence de ses habitants : adduction d'eau potable et raccordement électrique via le quartier Savane, réalisation d'un parking au nord de Savane pour les véhicules, réalisation de carbets vastes et fermés pour le dépôts d'ordures (à l'entrée de la piste, contre les bâtiments municipaux, mais aussi au nord de Savane, lorsqu'une route en permettra l'accès). La réalisation d'un système d'assainissement sera plus délicat, et plus cher.

-*-

7. Le quartier Espérance

Le quartier Espérance est formé de trois villages couvrant 4,5 hectares (Espérance 1 sur 2 hect., Espérance 2 sur 2 hect. et Espérance 3 sur 0,5 hect.), distribués au long d'un axe nord/sud situé à l'ouest du bourg, entre les quartiers des Ecoles et Savane. La dénomination de « village », utilisée par les habitants eux-mêmes, désigne ici au sein de chaque hameau, un groupement de quatre vastes familles élargies, liées par des échanges matrimoniaux souvent anciens. Seul le village d'Espérance 3, trop jeune sans doute pour avoir réussi à réunir assez de familles, ne compte encore qu'une famille élargie aux conjoints patri- et matri-latéraux de première génération. La population du quartier Espérance est d'origine amérindienne, du bassin de l'Oyapock et plus précisément de culture Palikur.



De bas en haut, du sud au nord, Espérance 1, Espérance 2, Espérance 3 (le plus petit)

Les Amérindiens Palikur ont toujours habité le bassin de l'Oyapock ; c'est là leur monde. Vivant des ressources offertes par le bas Oyapock, ils oscillent entre les rives du fleuve et ses affluents, au gré des opportunités sociales, écologiques et économiques (Grenand 2011). En 1958, un groupe d'Amérindiens Palikur partit de Rocaua (sur le Uaçá, un affluent de l'Oyapock), avec pour guide le Capitaine Auguste Labonté, père de M. Roger Labonté, actuel Capitaine d'Espérance. Ce petit groupe, désireux de regagner les rives françaises de l'Oyapock, fit d'abord escale près de Nouvelle Alliance (en aval de Tampack), avant de s'installer provisoirement derrière l'antenne des PTT à Saint Georges (sur le quartier actuel des Ecoles) en 1960. Il fut alors expulsé et contraint de regagner la Nouvelle Alliance. Le groupe revint à Saint Georges en 1961 et fut à nouveau expulsé. La famille du Capitaine Labonté se rendit alors à Tonate près de Cayenne. Elle revint à Saint Georges en 1964 et commença son installation, mais l'école refusa alors de scolariser les enfants. Il fallut regagner Tonate. Ce n'est qu'en 1972, après 14 ans de déboires et d'allers et retours, que les Palikur purent enfin s'installer durablement à Saint Georges.

Ils fondèrent le village d'Espérance (bien nommé), déboisant une parcelle située au sein d'anciens abattis, comblant tant bien que mal les creux d'un terrain marécageux et malsain. Les arbres abattus furent sciés en long, à la main, pour fournir les madriers et les planches des maisons. Ce premier village s'étendit vite et forma au bout de quelques années une deuxième unité plus au nord (Espérance 2). En 1988, à la suite du programme LTS DOM-TOM, le PACT-Guyane initia des études pour un programme de relogement de la communauté sur place. Ce programme prenait en charge la distribution spatiale des maisons (à préserver selon les vœux des habitants), ainsi qu'un projet de petite maison-type « à terminer » : le PACT livrait la dalle, le bloc sanitaire, la structure de 9 poteaux et la toiture. Le village se réunit et décida d'une stratégie de finition unitaire (des ouvriers brésiliens se chargèrent du travail de remplissage des parois). Le projet, avec la viabilisation du terrain (eau, électricité, assainissement) fut terminé en 2000 pour Espérance 1 et en 2002 pour Espérance 2 (Espérance 3, plus récent, ne fut pas concerné).



Le village d'Espérance 1, avec son carbet associatif sur l'aire commune

Le quartier Espérance relève d'une organisation spatiale particulière. Bien qu'il ait été « retravaillé » par les architectes du PACT-Guyane, on remarque dans les trois ensembles un groupement des maisons en périphérie d'une aire centrale partagée plus ou moins importante. Cette aire vide est maintenue « propre », nue à Espérance 3, en herbe rase pour Espérance 1 et 2 ; elle n'est ni cloisonnée ni compartimentée ; cette distribution se retrouve dans tous les villages de culture Palikur de la commune, à Village Martin, hameau Baptiste, Trois Palétuviers. Espérance 1 et 3 possèdent en bordure de cette aire, un carbet associatif édifié dans une typologie traditionnelle (cf. *Typologie*).



L'aire centrale d'Espérance 3

Les maisons d'Espérance 1 et 2, toutes semblables (mais différenciées entre les deux villages par les enduits et les matériaux de remplissage entre poteaux) sont inconfortables. Chaudes et humides (le recours à la climatisation y serait nécessaire mais trop onéreux pour de nombreuses familles), réalisées trop rapidement (sol meuble sur les bords du terrain, dalles trop proches du sol ; absence de vide sanitaire ; fissures nombreuses ; mauvaise qualité du liant ; ventilation de la toiture insuffisante), conçues pour des familles nucléaires de 2 enfants au plus, elles ne permettent en outre aucun agrandissement.



Une petite maison d'Espérance 1

La communauté est aujourd'hui très à l'étroit (plus de 150 jeunes adultes, souvent en couple, vivent chez leurs parents), sans possibilité de se développer sur un terrain déjà très rempli, avec des maisons dont les capacités d'extension sont très limitées. L'enveloppe végétale du village, encore observable à Espérance 2 ou 3, a complètement disparu à Espérance 1 ; l'aire centrale, réduite d'année en année par la densité des constructions, ne forme plus qu'une maigre bande ovale ; la bordure du quartier, toute occupée par l'habitat, ne comporte aucune couture avec les quartiers adjacents.



Espérance 1 (cliché IGN)

Les maisons d'Espérance ne comportent généralement pas de seuils privés ou individuels marqués (absence de barrières, palissades, clôtures entre les maisons) ; la propriété du foncier y étant traditionnellement collective, il n'y a pas ou très peu d'expression physique d'une propriété de terrain familial ou privé. De même sont peu différenciées les faces de l'habitat : si l'un des côtés comporte souvent une loggia ou une

terrasse couverte, bordée de quelques plantes ornementales ou utiles, spécifiant ainsi la « facade principale », on ne peut l'opposer à un arrière plus privatif ou intime, comme pour la maison cabocle ou créole. Aussi privé de l'enveloppe végétale qui entoure normalement les villages (et qui oppose symboliquement l'espace domestique – l'aire centrale et la ronde de maisons – à l'espace forestier ou à la savane), le tissu d'habitation se trouve très démuné dans ses liaisons avec les autres quartiers, comme dans la préservation de son intimité. Signalons pour finir au chapitre des désordres urbains, que la crique entre les deux villages, stagnante, est un foyer paludéen qu'il faudrait assainir (en busant la crique et en la démoustiquant).

*

8. Village Martin et le hameau Baptiste.

Le Village Martin, ainsi nommé par emprunt au patronyme de la famille fondatrice les Martin, forme un hameau composé d'une quinzaine de maisons, tout au nord de Saint Georges, sur la rive droite de la Gabaret. Il est dirigé par le Capitaine Edouard Martin. Situé à 200 mètres en aval, s'étend le hameau Baptiste, du nom de son fondateur et chef de famille, Joseph Baptiste. Longtemps ce quartier ne fut accessible qu'à pied, après 40 minutes de marche, ou plus rapidement via le fleuve, en 10 à 15 minutes de pirogue à moteur. Isolés du bourg, ses habitants y développèrent une existence relativement autarcique, vivant de pêche, chasse, cueillette et surtout du produit de leurs abattis. Le récent élargissement du chemin piétonnier, qui longeait la piste aérienne jusqu'aux abattis de la Gabaret, permet depuis janvier 2012 de se rendre à Village Martin en moins de 10 minutes de voiture. C'est donc de la manière la plus brutale que ce quartier à l'écart se trouve aujourd'hui relié à la RN2 et au Bourg.

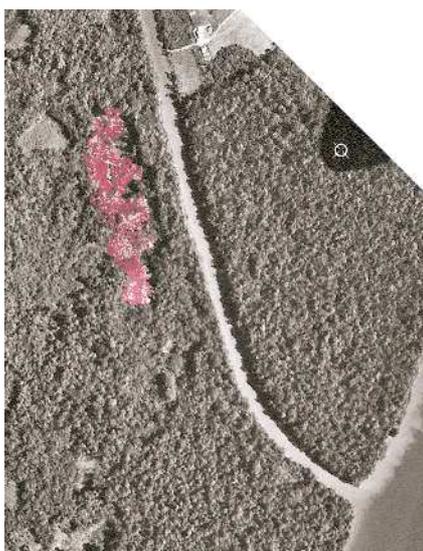


L'entrée de Village Martin, sur la rive droite de la rivière Gabaret



Le Village Martin en haut (nord-ouest) et le hameau Baptiste en bas (sud-est), en 2009 (image Google)
Pour la localisation du quartier par rapport au bourg, et son orientation, on se reportera à la carte générale des quartiers placée en début de chapitre.

Village Martin fait partie d'un ensemble de petits établissements amérindiens palikur établis au long des rives de la Gabaret depuis au moins une centaine d'années. Il est difficile de savoir si les Palikur que décrivent River et Reinburg en 1921 ou Deyrolles en 1916 sont les ascendants des riverains actuels, procédant de la migration de la fin du XIX^e siècle (cf. Nimuendaju 2008, Kapiberibe et al. 2009 : 33-57, et *Evolution de la structure urbaine*) ou de lignages autochtones bien plus anciens, mais il est clairement attesté dans la mémoire locale que l'arrière grand-père du Capitaine Edouard Martin vivait autour de 1940 en amont du pont de la Gabaret ; une autre famille était alors installée au lieu-dit Labombe, dans la boucle basse de la rivière. Le grand-père s'installa lui aussi dans la boucle basse vers 1958 afin de se rapprocher du bourg et de son école ; le père du Capitaine Martin défricha et créa le site actuel du Village autour de 1976 (toujours pour se rapprocher du bourg et de son école – alors à 40 minutes de marche), tandis qu'une famille



L'aire de Village Martin et ses abattis en 1987 (image IGN)

Noter la forme irrégulière des abattis amérindiens (en taches successives de 0,7 hectares environ), ainsi que la préservation d'un écran forestier sur la berge de la rivière Gabaret.

Labonté s'établissait à quelques centaines de mètres plus en amont, sous la boucle basse. Des traces de défrichements et d'abattis, bien présentes sur les images aériennes de l'IGN

en 1958, 1976, 1987, montrent l'évolution de ces installations successives.

Village Martin, ainsi que son « petit satellite » distinct le hameau Baptiste montrent une structure typiquement palikur : les maisons, modestes, toutes de bois à couverture de tôle, sont distribuées autour d'une aire centrale vide et nue (en latérite et constamment piquée par la volaille), « propre » selon les termes des habitants. Un carbet cérémoniel se dresse sur le bord, proche de l'entrée du village par la piste. Quelques plantes condimentaires ou médicinales, des arbres fruitiers encore, ponctuent au plus près des maisons cette aire domestique collective. De nombreux sentiers partent du quartier vers les abattis et vergers établis plus à l'ouest, sur les terres fertiles du méandre de la Gabaret (boucle basse).



L'électricité est disponible, d'abord par le moyen de panneaux photovoltaïques en 1990, puis aujourd'hui grâce à un raccordement EDF (passant le long de la piste de l'aérodrome). L'eau de boisson provient de puits remarquablement bien tenus établis près des berges. Toilette et lavage se font à même la rivière, depuis les pontons. La beauté des lieux, le soin avec lequel les habitants entretiennent rives et sentiers, font de Village Martin et du hameau Baptiste un magnifique quartier à protéger et valoriser comme entrée communale sur la rivière.

*

9. Village Blondin.

Accessible uniquement par le fleuve, à cinq minutes de pirogue du bourg, Village Blondin demeure un quartier peu fréquenté. Situé en amont du bourg et du camp de la Légion, tout contre l'Oyapock, il est composé de deux parties très différenciées : un premier petit noyau de trois ou quatre maisons (ainsi qu'une église évangéliste), peintes de couleur vive et habitées par quelques familles de pêcheurs d'origine brésilienne, occupe le premier ponton aval ; les « tapouyes » (grosses barques pontées des rives de l'Amazone) y accostent souvent, offrant depuis le fleuve l'image d'une rive accueillante et colorée ; à l'arrière, de vastes terres, complètent cette partie.



Le ponton des pêcheurs, à Village Blondin partie nord

Trois cents mètres plus loin, deux autres pontons, sombres et enfouis sous la végétation, donnent accès à un hameau bien plus peuplé et pourtant peu connu. Protégé par un épais rideau d'arbres, étendu au long d'un sentier bordant le pied de la colline, le village sud abrite une communauté multiculturelle de 40 personnes vivant essentiellement d'agriculture. C'est le Village Blondin dont nous allons détailler l'histoire et la structure.



Le Village Blondin et ses deux parties

Au nord, les quelques maisons de pêcheurs, au sud, une vingtaine d'édicules dont huit maisons familiales.



Village Blondin sud, caché derrière son rideau d'arbres

Le Village Blondin, tout du moins dans sa partie sud, fut fondé à partir d'un simple campement de pêche par M. Atte, du bourg de Saint Georges. Formant un couple avec Mme Emilie Elfort (aujourd'hui « capitaine » *de facto* du Village), il décida d'une installation en ces lieux vers 1965. Année après année, cet établissement vint à se complexifier à mesure que les enfants étendaient la famille : deux pontons, un carbet-couac (pour la torréfaction de la semoule de manioc), un four à pain, une cuisine, deux maisons et une resserre vinrent agrandir le carbet initial. De vastes abattis et des vergers nourrissaient une famille devenue nombreuse. Puis les enfants partirent à la ville ; le fondateur tomba malade et mourut en 1996. En 1998, une famille amérindienne palikur du clan Cedo s'installa au « village », offrant une seconde vie à cet établissement. Par le jeu des naissances et des alliances, d'autres familles amérindiennes et cabocles vinrent se joindre à la première. Aujourd'hui ce quartier distribué tout en long sur les bords du fleuve a l'une des natalités les plus dynamiques de Saint Georges (21 enfants scolarisés, que la pirogue du Conseil Général vient chercher chaque matin à 7h30 et ramène vers 15 heures).



Le village a la structure d'un village-rue, ou plutôt devrait-on dire, d'un village-chemin puisqu'il est établi au long d'un sentier bordant le fleuve sur 150 mètres avant de s'enfoncer dans la colline, vers les abattis, pour gagner finalement la route du nouveau pont.

Les maisons sont très modestes, de simples parallélépipèdes de bois, parfois peints, avec couverture de tôle à deux eaux ; seule une petite maison, de typologie saramaka (semblable à celles de Tampack), se distingue au centre du hameau : c'est la maison de Mme Emilie Elfort. De nombreux carbets ont des fonctions précises : carbet-couac, carbet-cuisine, carbet-four-à-pain, carbet-linge... La particularité architecturale de cet ensemble, unique sur la commune, est d'occuper la pente, usant de pilotis pour compenser les dénivelés. L'eau de boisson est tirée du puits commun. Des panneaux solaires furent installés par la mairie dans les années 1990 mais ils ne fonctionnèrent jamais. Aussi l'électricité est-elle fournie de 19h à 23h par un groupe électrogène.

Ce quartier, très isolé, gagnerait à être raccordé au bourg par le moyen d'un sentier -passerelle longeant les berges de l'Oyapock ; le sentier forestier qui le relie à la RN2 pourrait aussi être réaménagé et balisé pour s'intégrer au réseau des randonnées de la commune. Ainsi équipé, peut-être pourrait-il accueillir pour un repas ou une nuit quelques touristes de passage.

-*-

La couleur des maisons

La couleur est un élément fondamental de l'identité des paysages. Disposant d'un inventaire des façades de Saint Georges, il était possible et profitable de dégager les palettes, les gammes et les assemblages choisis par les habitants pour habiller leurs maisons. L'étude de la couleur permet en effet de révéler non seulement les goûts d'une population pour telle ou telle couleur, ou de manière plus intéressante les assemblages et les palettes chromatiques utilisées, mais elle permet encore d'explorer mieux l'identité d'un quartier, dévoilant quelques éléments d'un système de valeurs sociales.

Comment avons nous procédé pour cette étude ? Visualisant toutes les images de l'inventaire photographique, quartier par quartier, nous avons d'abord relevé « en vrac » les couleurs présentes sur les façades et éléments de décor architectural en retenant à chaque fois une palette de 3, voire 4 ou 5 couleurs (par exemple couleurs de la façade, des menuiseries, du toit...), puis nous les avons regroupées par familles de teintes (en limitant les variables de valeur et de saturation), enfin nous les avons placées sur un nuancier de relevé (*planche 1*). Le score de la variable d'occurrences de la teinte (le nombre de fois qu'une teinte apparaît dans l'inventaire avec différentes variations de valeur et de saturation) a fait retenir le nuancier principal de chaque quartier. Cependant certaines couleurs, très emblématiques parce que voyantes et placées sur des objets faits pour être vus (ainsi le bleu ciel de la Mairie, le rouge carmin du carbet d'Espérance 1, etc.), ont un « poids » paysager qu'il fallait faire ressortir. Nous avons donc choisi de réaliser deux autres planches de nuancier montrant, pour chaque quartier, les assemblages de teintes les plus communs mais aussi ceux qui sont singuliers et importants (*planches 2 et 3*).

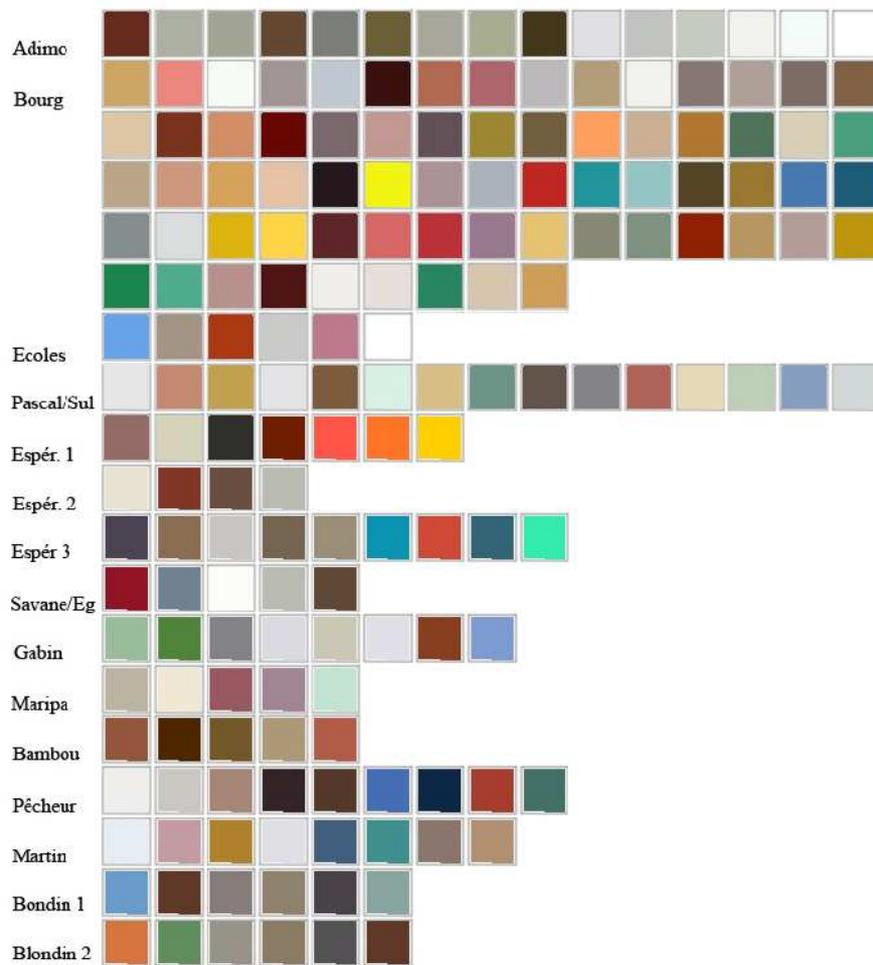


Planche 1 : Catalogue de couleurs relevées à Saint Georges (façades, toitures, menuiseries)



Planche 2 : Les couleurs relevées dans le bourg

Le premier tableau en haut montre la gamme de couleurs relevées sur les façades, les toits et les menuiseries des maisons, tandis que le tableau du dessous présente des assemblages de couleurs (pour une même maison) communément relevés. Ces assemblages doivent se lire en séquence horizontale.



Planche 3 : Gammes de teintes principales (par fréquence) dans les différents quartiers
 Les séquences d'assemblages doivent être lues horizontalement

Que nous disent donc les couleurs de Saint Georges ? Dans l'ensemble la ville de Saint Georges est riche de couleurs, plus colorée que d'autres villes comme Kourou, Régina ou Cayenne (bien qu'en ce dernier cas, une mode de la couleur se soit redéveloppée ces dernières années, cf. Auburtin et al. 2007). On y découvre un catalogue de teintes bien fourni, très au delà des banals gris-perle-de-façade/rouge-basque-de-menuiserie, explorant ici des teintes de façades aussi rares que vieux rose, jaune poussin, vert-eau, orange, bleu de Prusse, bleu pétrole, etc.

Une explication commune et imprudente voudrait que la proximité du Brésil (où de telles couleurs sont effectivement employées, ainsi à Oiapoque) ait favorisé, par le métissage de la population, de tels goûts ; la population de Saint Georges ayant depuis longtemps une importante composante d'origine brésilienne, les maisons des migrants, récents ou anciens, seraient ainsi plus «vives». Or, il n'en est rien : les quartiers à forte composante culturelle brésilienne (tels Village Pêcheur, ou Petite Savane) ne sont pas particulièrement décorés de teintes fortes ; celles-ci y sont plutôt discrètes, voire ternes (gris du bois brut, cendre, blanc cassé, parfois un peu de bleu ou de vert). Les quartiers récents (Sulny, Adimo, Maripa, Gabin) cultivent un usage très modéré de la couleur, affichant généralement du blanc cassé pour la façade « en dur » et réservant quelques touches colorées aux encadrements des ouvertures. C'est plutôt le Bourg lui-même, avec sa population plus ancienne, qui affiche des couleurs parfois surprenantes en particulier dans sa partie nord. C'est, encore dans le bourg, un choix que l'on retrouve chez les commerçants (la couleur jouant sans doute comme un appel au chaland), chez les particuliers en couples mixtes (guyanais/brésiliens, métropolitains/brésiliens), en position d'assumer ces choix voyants. Commentons quelques-uns de ces nuanciers quartier par quartier.

1. Le bourg

Dans la partie sud du bourg (la partie la plus ancienne), les façades blanches ou blanc-cassé, voire légèrement teintées, dominant. Les toitures s'égayent parfois de rouge (le fameux « toit-rouge » des années 80, très en vogue dans les DOM-TOM des régions tropicales) et les menuiseries ponctuent les ouvertures avec des bleus, des verts, des jaune-paille et des rouges. Ces combinaisons assez banales, mais élégantes, sont reprises dans de nombreux quartiers récents (avec des toits gris ou blancs), ainsi au quartier des Ecoles (à Emilio Pascal/Sulny) ou au quartier Adimo. Cependant, c'est aussi dans le bourg que l'on découvre des explorations beaucoup plus surprenantes tant dans le domaine privé que public.



Les nouvelles couleurs toniques de la Mairie, associant le bleu ciel au jaune d'oeuf



Un restaurant du bourg mariant le jaune d'or au vert bouteille



Des maisons aux couleurs variées et lumineuses

On sent dans le bourg un réel bonheur à marier les couleurs en usant parfois de teintes un peu crues ou brutales, mais qui donnent toujours beaucoup de relief à des bâtiments qui paraîtraient banals sans cette touche. Ce goût pour la couleur est une spécificité de Saint Georges et en particulier de son bourg que les architectes de la SIGUY et autres acteurs institutionnels du bâtiment ont repéré et dont ils font usage : nous en voulons pour preuve les mises en couleur tant des écoles, gymnase, maternelle que des opérations HLM d'Onozo ou les derniers logements du quartier Gabin. Le récent choix de couleurs vives de la Mairie confortera la population en ce sens.



Promenade du ponton contre la place de la Mairie



Mariage de teintes pastel pour une ouverture sur l'Oyapock

Sur l'espace public, les teintes de bâtiments se mêlent avantageusement aux aménagements végétaux, peut-être trop timides encore (en haut, un anacardier et quelques palmiers en front de fleuve), en bas un buisson d'héliconias place Soeur Madeleine.

Village Bambou

Ce quartier, résultat de trois opérations publiques réparties au long de la rue Elie Elfort (une bande de maisons LTS en front de fleuve – le « village bambou » proprement dit-, un petit lotissement de fonctionnaires au nord-ouest et un immeuble bande HLM au sud-ouest) offre un contraste saisissant entre le côté Ouest de la rue, aux maisons très encloses, blanches ponctuées de bleu et d'orange, et le côté Est, très ouvert, uniformément couvert de grands toits rouille, avec des façades de bois sombre rarement peintes ; seule la végétation offre parfois une touche de couleur timide. Afin de ré-équilibrer la perspective, la mairie aurait grand intérêt à ponctuer le flanc ouest de la rue par un alignement d'arbres d'ornement à floraison très colorée (flamboyants par exemple).



Les quartiers « Espérance »

Les villages d'Espérance 1 et 2 affichent des gammes de couleurs très similaires, sinon équivalentes, répétitives et sobres. Peu de couleurs en fait, essentiellement issues des matériaux employés (brique, enduits de ciment, tôle de couverture). Pour les murs : des gris, des rouge-brique et des blancs, avec sans doute plus de blanc à Espérance 2 qu'à Espérance 1. Les toits montrent des teintes rouille et marron sombre. Les menuiseries, montants divers, débords de charpente, chevrons, portes sont laissés en bois brut ou peints en marron ; quelques boiseries sont peintes en rouge. Cette unité de teinte, renvoyant à une unité sociale et culturelle recherchée, forme pour l'oeil un caractère tout à fait distinctif de ces deux « quartiers-villages ». Espérance 1 renforce encore cet effet de communauté de couleur par la singularité des teintes de son carbet, trônant au milieu de l'espace central : orange, jaune d'or et rouge.



Le carbet rouge d'Espérance 1



Espérance 1

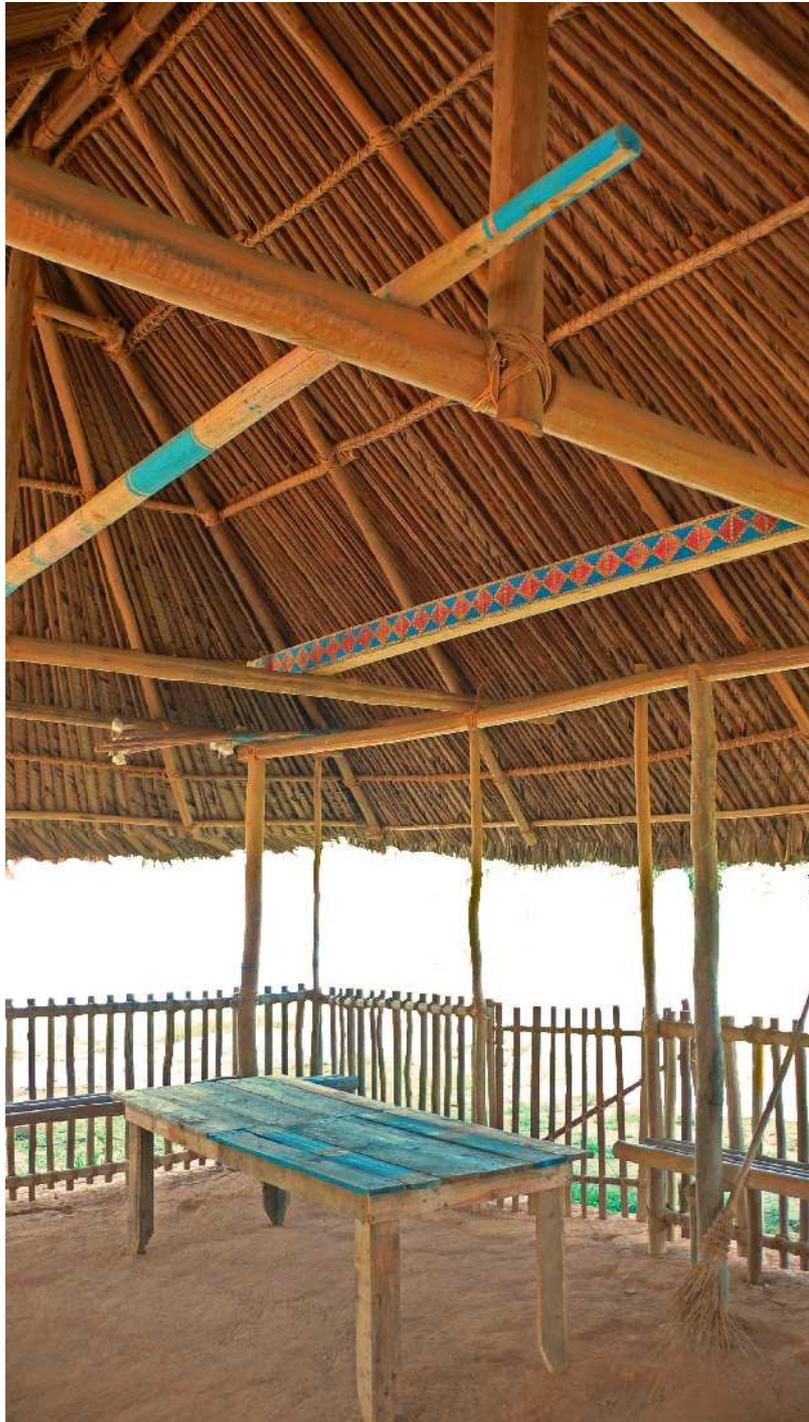


Espérance 2

Espérance 3

La même remarque d'homogénéité et de sobriété des teintes doit être faite au sujet d'Espérance 3 ; ici, à défaut de brique et de ciment, les couleurs sont surtout celles des matériaux végétaux employés sans peinture : gris-argenté des bois au soleil, marron des bois huilés ou protégés des intempéries, gris cendré ou rouille des toits de tôle, gris-jaune des toitures de palme. L'aire du hameau, consciencieusement privée de toute herbe fait ressortir le rouge brique de la latérite. Nichées au coeur du carbet associatif, des touches de rouge, de bleu et de turquoise brillent sur le matériel cérémoniel. Ces couleurs éclatent d'autant plus fort qu'elles sont rares et précieuses pour l'oeil. Ici comme en de nombreux endroits des Amériques, on note chez les Amérindiens une association des couleurs brillantes et voyantes avec les fonctions religieuses et politiques.





Les couleurs intérieures du carbet d'Espérance 3

Village Martin (et hameau Baptiste)

Habités par des familles élargies d'Amérindiens Palikur, le village Martin et le hameau adjacent de la famille Baptiste partagent beaucoup de points communs, au plan spatial, avec les villages d'Espérance : grande aire dégagée au centre et maisons alignées en périphérie, absence de clôtures et de partitions individuelles de l'espace, partage des ouvertures « publiques » vers la piste ou vers la crique. Les couleurs sont celles des matériaux utilisés : bois, tôles de couverture, latérite. Cependant, on note un recours plus affirmé à la couleur sur quelques façades du village Martin proprement dit (jaune d'oeuf, bleu, vieux rose).



Quartier Maripa

Cultivant un air de campagne heureuse, le quartier Maripa joue de la couleur avec la végétation. L'habitat en effet ne s'y signale pas par un usage de la couleur : les maisons « en dur » sont généralement recouvertes avec des enduits blancs ; quant aux maisons de bois, elles gardent une apparence naturelle. Seules les toitures, souvent laquées de rouge, offrent une touche vive parmi une végétation luxuriante. Car c'est ici le jardin qui joue de la couleur et non l'architecture : crotons, petits flamboyants, cordyline, arbres aux mouchoirs, tabebuias, hibiscus, palmiers divers, contribuent à une féerie de couleurs dans laquelle se blottissent les maisons de toutes conditions. Maripa est un quartier-jardin à cultiver précieusement.



Quartier des Ecoles et lotissements adjacents (Sulny/Savane 1, Onozo, E. Pascal)

Essentiellement institutionnel, le quartier des écoles, du dispensaire, du gymnase et de quelques associations affiche une palette de couleurs « toniques » et « modernes » surtout choisies par les architectes de Guyane (ou d'ailleurs). Murs généralement blancs, toitures rouges ou bleu-gris, solins, poteaux et charpentes métalliques rouges, auvents bleu-ciel contribuent à égayer une architecture souvent austère et nue qui mériterait une touche de végétalisation discrète mais « sérieuse » (cf. *Les quartiers de Saint Georges*). Au nord de ce quartier récemment remblayé (un marais s'étendait en effet entre la piste et le bourg), quelques opérations de lotissement (Emilio Pascal, Sulny-Savane 1) sont occupées par des maisons « en dur » affichant invariablement ces mêmes teintes un peu perdues dans de vastes parcelles sans relief et sans ombre. Quelques logements collectifs (Onozo) ou individuels (pharmacie-centre de santé) osent timidement varier la palette avec des ocre-jaune, bleu-nuit, vert-amande.



Le quartier des Ecoles



Logement social Onozo avec des teintes variées (et un espace collectif négligé)



Un cabinet médical reprenant les teintes d'une maison sur l'Oyapock

Quartier Gabin

Quartier en pleine reconfiguration du fait de l'implantation de bâtiments publics (DDE) ainsi que d'immeubles de logements (SIGUY), l'étude de ses couleurs ne pourra avoir vraiment de sens que dans quelques années. Pour l'instant, aucune unité ne se dégage : des bâtiments « en dur » posés sur de vastes parcelles affichent des teintes de « distinction » dans les blanc-gris ; des maisons de bois plus modestes font le choix de couleurs vives en façade (bleu, vert) ; les bâtiments de la SIGUY affirment une palette agréable et complexe (brun, blanc, bleu), sans doute difficile à suivre pour le voisinage.



Quartier Adimo

Les maisons de ce lotissement récent montrent une très grande sobriété de teintes. Les maisons de bois avec toits de tôles affichent des matériaux nus, développant donc des teintes très sombres (bruns et rouille) au sein de vastes parcelles d'herbe verte. Les maisons de parpaing, majoritairement blanches sur des parcelles tout aussi nettes, signent une réussite sociale. L'élégance du quartier pourrait être renforcée par des clôtures ajourées, blanches ou de bois sombre, offrant une transparence sur la parcelle. Les rues pourraient être légèrement ponctuées d'arbres à fleur intercalés de palmiers ou de cocotiers pour apporter de la complexité visuelle à des perspectives un peu monotones.



Quartier Pêcheurs

Essentiellement fait de maisons de bois brut (avec des menuiseries protégées de peinture rouge ou bleue), ce quartier affiche des teintes principalement grises et brunes mises en valeur par une grande complexité géométrique du fait des nombreux édicules, passerelles, balustrades, mains courantes, etc. En revanche sur son autre face, côté fleuve, le même quartier montre un visage coloré du bleu des barques et des auvents... sympathique manière de dire un métier, celui de travailleurs du fleuve.



Quartier Savane

Sur Savane, un quartier très hétérogène, fait majoritairement de maisons de bois souvent fort modestes, le recours à la couleur est timide. Cette situation est due à la précarité du logement (on investit peu dans l'amélioration d'un logement que l'on pense temporaire) ainsi qu'à une réticence à l'affichage social. Les matériaux sont souvent laissés bruts, des tôles grises ferment parfois les parcelles et les quelques touches de couleur sont offertes par les tanks d'eau, le matériel de cuisine, quelques bruissons de plantes à fleur encore.



Bilan

A l'issue de cette petite étude, quels sont les points importants qui ont été dégagés ? Nous avons d'abord noté un double mouvement, qui fait des teintes très sobres du blanc et du gris un principe général de distinction et de réussite sociale (maisons anciennes et vastes du bourg, quartiers Adimo/Ecoles/Sulny/Maripa), tout en adoptant une très grande variété de couleurs vives pour le bourg (surtout les commerces mais également les maisons particulières) tant dans la partie centrale que dans son extension nord. Ce goût pour la couleur se trouve conforté socialement par les teintes variées de quelques éléments du patrimoine ou de l'architecture institutionnelle (hôtel Modestine, grande case sur le fleuve, Mairie, etc.). On note encore une unité de teintes très discrètes (souvent issues des matériaux eux-mêmes) et un refus de couleurs vives dans les quartiers amérindiens, sauf pour mettre en exergue une fonction politique, publique, voire religieuse (carbets, maison associative, églises, etc.). Notons encore un goût assez général pour le toit rouge (on le dit favorable et protecteur pour la maisonnée) ; un affichage « du métier » par la couleur bleue à Village Pêcheurs (les travailleurs du fleuve) ; une tendance à la discrétion chromatique dans les quartiers modestes, voire très modestes (Savane Est, Village Pêcheur, Village Bambou), manière de se fondre dans un milieu pour mieux s'y intégrer, ou de s'excuser presque d'être là. Enfin, remarquons qu'au-delà d'un affichage de couleurs via l'architecture, deux quartiers de Saint Georges travaillent la couleur au moyen de l'horticulture et du jardinage : il s'agit du quartier Maripa et du bourg.

-*-

Le jeu du végétal

Les végétaux jouent un rôle important dans le paysage de Saint Georges, offrant divers dispositifs tant pour la décoration des façades de maisons, l'agrément de la parcelle visible sur la rue, que dans l'organisation de l'espace public. Nous avons reconnu cinq catégories contribuant à cinq rôles ou dispositifs paysagers bien identifiables : tout d'abord, au niveau de l'espace public, une première catégorie concerne les arbres, souvent des alignements ou des bosquets de palmiers, ponctuant le front de fleuve. La deuxième catégorie est formée par les « arbres-rois » marquant l'entrée dans un quartier, voire l'entrée du bourg lui-même. La dernière catégorie de ces dispositifs publics concerne les arbres « enveloppes » enserrant des quartiers et formant frontière. Deux autres catégories, relatives cette fois à l'espace privé, concernent la mise en scène du pas de porte, ou le jeu de plantes ornant les façades sur rue, et le jardin urbain nourricier, plus privatif, souvent situé en fond de parcelle, formant sans doute la catégorie la moins prégnante dans ces dispositifs paysagers. Précisons pour terminer cette introduction que nos relevés et identifications botaniques ont largement bénéficié des ouvrages suivants : Benoît 1990, Berthelot et Gaume 1982, CAUE 2000 et 2001, Charles-Dominique 2011, Cremers et Hoff 2003, Haager 1986, Le Bellec et Renard 1999, RHS 2001.

1. Une signature anthropique

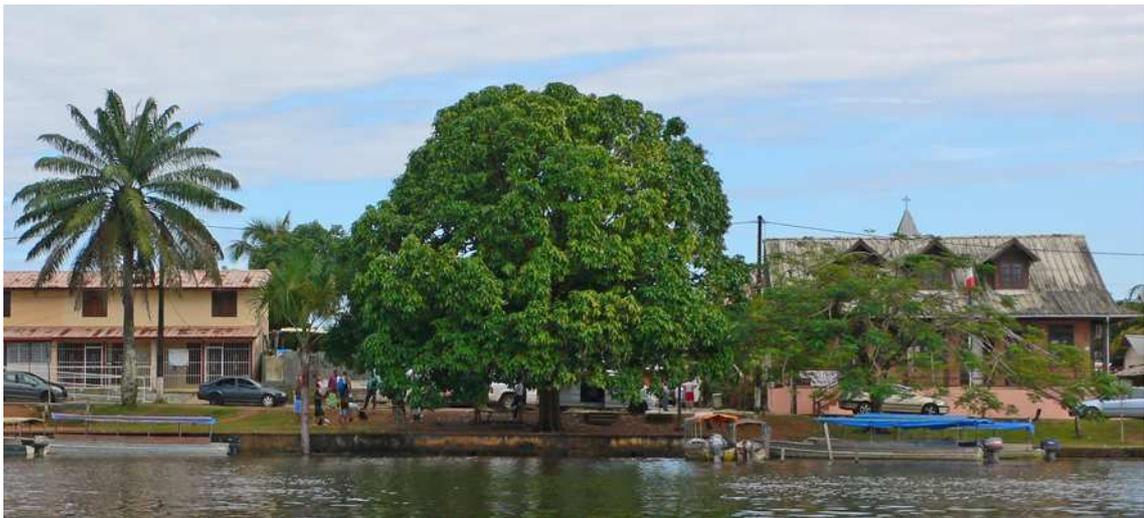
Tout au long du front de fleuve, de l'ancien dispensaire jusqu'au nord de Village Pêcheurs, en traversant le bourg, tous les quais, « dégrads », promenades et attaches de pontons sont ponctués de palmiers de diverses espèces (bâche, pinot, maripa, cocotier,

parépou...). Intercalés avec ces alignements peu réguliers, sauf dans le bourg, des cajous, manguiers, pruniers mombin offrent aux passants une ombre noire très nécessaire aux heures chaudes.



Un front de fleuve marqué surtout par la présence des palmiers (ici en bout de Village Bambous).

Quelques flamboyants marquent de leurs toupets colorés la promenade. Enfin des bosquets de bambous (à l'ancien dispensaire, au marché, à l'entrée de Village bambou, à l'immeuble Toly, puis en fin de Village pêcheurs) délimitent les différentes sections des quartiers sur le fleuve. Il s'est ainsi formé au cours de l'aménagement des berges du fleuve une logique de composition paysagère assez systématique : des sections de quartiers sont encadrées par des bosquets de bambous ; dans ces sections, un alignement fait alterner des palmiers pour leur



Les trois arbres du front de fleuve : palmier (ici un cocotier), anacardier et flamboyant

écriture presque graphique et austère, avec des flamboyants pour leurs couleurs, des anacardiées pour leur ombre dense (cf. *Le bourg, in Les quartiers de Saint Georges*).

Les palmiers représentent au long de l'Oyapock un véritable marqueur anthropique : tant du côté brésilien que français, toutes les « habitations » petites ou grandes, présentes ou passées, inscrivent la présence humaine au moyen d'alignements ou de bosquets de palmiers (et dans une moindre mesure, de bambous). Le palmier est l'arbre du fleuve (cf. Laval 2011), bienveillant et accueillant ; pourvoyeur d'éléments de couverture et de construction, de fruits, de pulpe et de graisse, de sève, de fibres, de choux, il offre en outre ses lignes droites et verticales pour former un artefact immédiatement reconnaissable lorsqu'on parcourt le fleuve.



Une ancienne habitation du fleuve trahie par ses palmiers et ses bambous.

2. Marqueurs d'entrée

En divers lieux de Saint Georges, les arbres jouent un rôle de marqueurs d'entrée, ou de portails. Ce sont généralement de gros arbres, à l'ombre épaisse et aux feuilles vernissées, des anacardiées pour la plupart, qui protègent ou signalent une entrée. Ainsi l'entrée dans le bourg est-elle marquée au carrefour des rues Céron et Commandant Kodji par de grands arbres vénérables sur la gauche et des bosquets de bambous sur la droite (cf. *Deux séquences d'entrée de ville. II*) ; on retrouve ce même portail un peu plus loin au carrefour Sébéloué-Kodji (ou un panneau de bienvenue signale l'entrée dans Saint Georges).



L'entrée du bourg et ses trois végétaux emblématiques : anacardier, palmier, bambou.

De même, à l'entrée du village d'Espérance 2, on peut noter un portique végétal formé par deux énormes manguiers. Espérance 3 possède aussi ses arbres d'entrée ainsi que Village Pêcheur (au niveau de l'immeuble Toly).



L'entrée d'Espérance 2, encadrée par les manguiers

Ces portiques remplissent deux fonctions principales. D'abord, ils servent d'accueil pour les piétons, offrant des lieux d'arrêt frais et reposants parce qu'abrités du soleil, dispensant une ombre noire aux heures les plus chaudes. Aussi des habitants installent-ils parfois leurs chaises sous ces arbres afin de « tailler une bavette » en début d'après-midi ; les enfants jouent dans cette ombre. D'autre part, limitant l'éblouissement dû aux lieux trop ouverts, ces portiques offrent un repos à la vue qui prépare à découvrir le quartier suivant en pleine lumière. Cet effet de contraste est particulièrement saisissant et réussi à l'entrée d'Espérance 2. Sans cet artifice, cette portion du village Espérance ne se distinguerait que fort peu dans la continuité du tissu bâti. Il en est de même pour l'entrée de la promenade le long du fleuve.



L'entrée de la promenade le long du fleuve (ici au niveau de l'ancien dispensaire)

3. Quartiers et enveloppes

Lorsqu'on observe attentivement les photographies aériennes de Saint Georges, on découvre que les différents quartiers sont souvent entourés d'une enveloppe végétale plus

dense que la moyenne de l'intérieur des quartiers : Espérance 2 et Espérance 3 sont entourés de leur haie protectrice, comme Maripa ou Petite Savane (l'aire regroupant Savane 1 et la partie de Savane 2 précisément enclose dans cette enveloppe végétale) ; Village Pêcheur est délimité par un bosquet de bambous et de palmiers bâche au sud, une vaste pinotière sur le flanc ouest et un morceau de forêt au nord (l'Est étant bordé par le fleuve) ; Village Martin protège à l'évidence sa couronne de feuillus ; et les quartiers Gabin-Adimo n'en forment qu'un sous ce rapport.



A gauche, Espérance 2 ; à droite, Petite Savane

Ces enveloppes végétales participent de l'identité des quartiers en ce qu'elles définissent bien souvent les limites spatiales d'unités fort difficiles à circonscrire autrement (cf. *Quartiers de Saint Georges*). Cependant, et de manière intéressante parce que le phénomène pointe ici un impensé collectif, ces limites sont peu présentes au plan sensible : il est en effet difficile de les « voir » autrement qu'au moyen d'une vue aérienne. Pour un œil exercé, attentif et prévenu, leur présence se traduit par un fond végétal uni et discret, limitant au quartier la profondeur de champ visuel.



Le quartier Maripa et son enveloppe végétale

D'où procèdent ces enveloppes territoriales ? Plus qu'une trace historique de défrichements anciens, c'est à dire une réminiscence physique des limites de la terre arrachée à la forêt, ces enveloppes forment sans doute un rappel identitaire à l'espace pionnier ; une communauté d'hommes et de femmes, parfois une famille au départ, veulent se souvenir de leur installation sur une terre vierge, sur ce qui fut il n'y a pas si longtemps un abattis. Dans les quartiers où les cultures amérindiennes sont fortes, le rideau végétal est nécessaire pour qualifier l'espace communautaire et domestique ; celui-ci procède en effet de son opposition contrastive avec la forêt et les abattis : le « village » est hors de la forêt, un lieu du propre et du net, de la terre sans végétaux autres qu'exotiques ou précieux (agrumes, plantes médicinales, buissons à fleur achetés ou échangés avec des amis), voire une terre nue, débarrassée de toute son herbe (cf. *Villages Espérance in Les Quartiers de Saint Georges*).

4. Façade sur rue

C'est dans le bourg essentiellement que se rencontrent les façades décorées de végétaux. Le jardinet d'ornement, tout contre la route ou le trottoir, participe à l'embellissement de l'espace public ; il est même, à Saint Georges, l'un des moteurs principaux de sa mise en couleurs car la ville est assez pauvre en arbres à fleurs.



Fleurs merveilleuses, feuillages découpés de formes étranges, tiges et écorces curieuses, les végétaux de ces façades urbaines sont un ravissement pour les yeux ; ils contribuent en outre

à tisser des liens d'amitié entre voisins (on s'échange plants et boutures), à piquer sainement quelques susceptibilités (par des rivalités d'aménagements ou des jalousies d'appréciation), à construire une mémoire vivante des disparus (dans le bourg mais aussi à Tampack).



Leur conduite, via les opérations de taille, arrosage et entretien du système racinaire, est enfin un exercice de maîtrise complète du végétal ; aussi ne sera-t-on pas étonné de découvrir souvent des jardins de pots (à l'opposé des pratiques amérindiennes, mais à l'instar de pratiques communes en Europe et en Asie).



Les végétaux choisis pour l'exercice sont essentiellement qualifiables par la vivacité des

couleurs (des fleurs mais aussi des feuilles), par les feuillages très variés qui offrent une sorte de catalogue de formes, et par un développement modeste ; sur ce dernier point, soulignons à l'appui de nos remarques sur la maîtrise végétale que ces plantes sont toujours plus petites que les humains. On ne rencontre pas de plantes à fruits comestibles (quelques ananas sont parfois présents mais ils appartiennent souvent à des variétés ornementales). Un quatrième caractère concerne l'origine des plantes : bien souvent les plantes des pas de porte sont des espèces exotiques originaires d'Afrique, Asie et Océanie (crotons, cordyline, lataniers, ricinelle, coleus...) ; lorsqu'elles sont d'origine locale, c'est à dire d'Amérique équatoriale ou tropicale (par ex. caladium, dracaena, marantes...), elles procèdent, via achat ou échanges, de cultivars sélectionnés par des industriels et non de prélèvements forestiers.



Les espèces principales dans le bourg sont les suivantes : petits palmiers asiatiques et malgaches (genres des *Veitchias* et des *Lataniers*), ravenale, coleus, plante-crevette (*Justicia brandegeana*), *Megaskepasma erythrochlamys*, *Pachystachys lutea*, cordyline, dragonniers divers (*Dracaena sp.*), crotons (*Codiaeum variegatum*), topinambours, poinsettias, roses de porcelaine et autres gingembres ornementaux, marantes (*Maranta sp.*), hibiscus simple et dentelé, rouge et jaune (*Hibiscus rosa-sinensis* et *H. schizopetalus*), alocasias et colocasias d'ornement, rocouyers rouge et jaune, ricin et ricinelle (*Ricinus communis* et *Acalypha*

wilkesiana), agaves, héliconias, bougainvillées, dieffenbachias divers, técomas, caladium, ixora, *Fittonia verschaffeltii*, *Geogenanthus undatus*...

Dans le quartier Maripa, où les jardins d'agrément en devant de parcelle sont particulièrement bien mis en valeur, on ajoute à la liste précédente les espèces de plus grand développement suivantes : calebassier (*Crescentia alata*), trompette d'or jaune ou rose (*Tabebuia ochracea* et *T. rosea*, aussi en liane *Allamanda cathartica*), jacaranda, petit flamboyant (*Caesalpinia pulcherrima*), grand flamboyant (*Delonix regia*), lilas des Indes (*Lagerstroemia speciosa*), palmiers à fort développement (bâche, royal, coco, grand latanier, etc.).



Un jardin au quartier Maripa

5. Arbres nourriciers de jardin

Le dernier de ces dispositifs végétaux concerne le jardin nourricier et plus exactement l'arbre fruitier de jardin. Contrairement à une idée commune, les jardins du bourg sont assez peu vivriers. Beaucoup d'espaces sont en pelouse, voire en jachère (au delà du quartier des Ecoles en particulier). Si le petit jardinet de façade est très travaillé, le jardin arrière forme en revanche souvent un espace intime, bien ombré mais peu fouillé et peu

nourricier. C'est souvent une cour pour stocker des matériaux, un lieu pour manger, bricoler ou se reposer à l'abri des regards indiscrets. L'espace nourricier est alors ailleurs, dans des abattis au long de la RN2 (ou plus loin, à Tampack par exemple). Pourtant quelques quartiers se distinguent par une mise à profit du jardin de ville : il s'agit principalement de Village Bambou et, dans un écart plus rural, du quartier Maripa. Les jardins arrières de Village bambou protègent en effet de nombreux arbres fruitiers : palmiers pinot (pour le wassaï), cacaoyers, manguiers, cocotiers, pamplemoussiers, orangers, citronnier, papayer, amandier tropical, arbre à pain, prunier Mombin, anacardier, etc. Dans le quartier Maripa, la même liste peut être dressée mais avec un souci de mise en scène du verger sur le jardin frontal lui-même.

Quelques suggestions finales pour l'espace public

Notre petite étude fait ressortir quelques points importants pour le développement de l'espace public. D'abord on aura noté que les arbres publics sont très absents à Saint Georges. Les circulations pédestres, l'attente d'un ami, une sieste au bord du fleuve, une discussion sur la place... autant de situations banales qui se font en plein soleil, et auxquelles on pourrait remédier en plantant simplement quelques arbres. L'entrée de ville, sur son flanc sud, mériterait une plantation d'alignement, tout comme les rues du quartier des Ecoles, le sud de la ZAE, le bord sud d'Espérance. Les essences choisies peuvent être des essences d'ornement mais également des essences fruitières (agrumes en particulier). On peut imaginer encore, comme dans la ville de La Plata (Argentine), que chaque quartier favorise dans ses rues son ou ses essences. Enfin, il serait judicieux d'effectuer une réserve foncière tout contre le bourg (sur l'îlot inondable au nord du quartier des Ecoles par exemple) afin de créer un jardin public dans le futur.

Le front de fleuve mérite aussi que l'on revoie son aménagement de manière plus soignée (plus systématique), sur une plus grande largeur (de Village bambou au dispensaire et au delà, via une passerelle, jusqu'à Blondin), en gardant une signature oyapoquoise (alterner dans les alignements anacardiens, palmiers et flamboyants, avec un rythme du type

1A/3P/1F/3P).

Seuils et entrées de quartiers sont à renforcer ou à conforter (plantation et taille), souvent à équiper légèrement (bancs, fontaine publique, traitement léger de sol pour éviter la boue, carbet poubelle, carbet repos, carbet CIDEX, etc.). Les limites de quartier sont à ce titre délicates à traiter (revoir ainsi la séparation Adimo-Gabin) et doivent permettre aux habitants de les gérer ; peut-être que quelques réserves foncières de terrains publics en bande étroite protégeraient ces limites, ces petits équipements, ainsi que les circulations piétonnes ? Enfin, il est possible de profiter du couloir écologique à l'entrée de la commune (sur la RN2) pour former un portail d'entrée en plantant quelques beaux arbres d'ornement de part et d'autres du débouché du couloir.

-*-

La séquence d'entrée de ville

I. Par la route, section RN2

Comment se structure l'entrée de la ville de Saint Georges par la route ? Quels sont les lieux qui marquent les transitions, les ruptures ou les continuités du paysage au long de cette entrée ? Comment identifier les points forts et les faiblesses du paysage afin de préconiser des aménagements décisifs sur des lieux clefs ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles nous allons tenter de répondre. Avant de présenter les résultats de notre analyse, expliquons comment nous avons procédé. La méthode de travail utilisée ici est celle de l'analyse en séquences. Bien en amont de l'entrée de la ville proprement dite, au point kilométrique 176, nous avons pris un cliché photographique tous les 500 mètres et ce jusqu'au lieu d'entrée officiel (indiqué par le panneau de Saint Georges) ; ensuite tous les 100 mètres environ, un cliché panoramique a été fait jusqu'à la Mairie en empruntant le trajet le plus commun pour la population. Tous les clichés ont ensuite été analysés, comparés puis regroupés afin de repérer les continuités paysagères, et les ruptures par la même occasion. Puis on a rédigé une petite analyse par type de paysage rencontré. Dans l'exposé qui suit, la succession des paysages au long de la route suit le déplacement repérable sur la carte. Aussi longtemps qu'un type de paysage est présent, la séquence est considérée comme continue ou stable et ne donne lieu qu'à une seule évaluation. On prendra donc garde au fait qu'il n'existe aucune relation entre le nombre de paysages et la distance parcourue.



Repérage des 10 étapes paysagères de l'entrée de Saint Georges au long de la RN2

1. La route dans la forêt

La route découpant la forêt primaire avec ses larges bas-flancs et glacis en gradins ; reconquête latérale bien large, noter les bois-canons (*Cecropia sp.*).



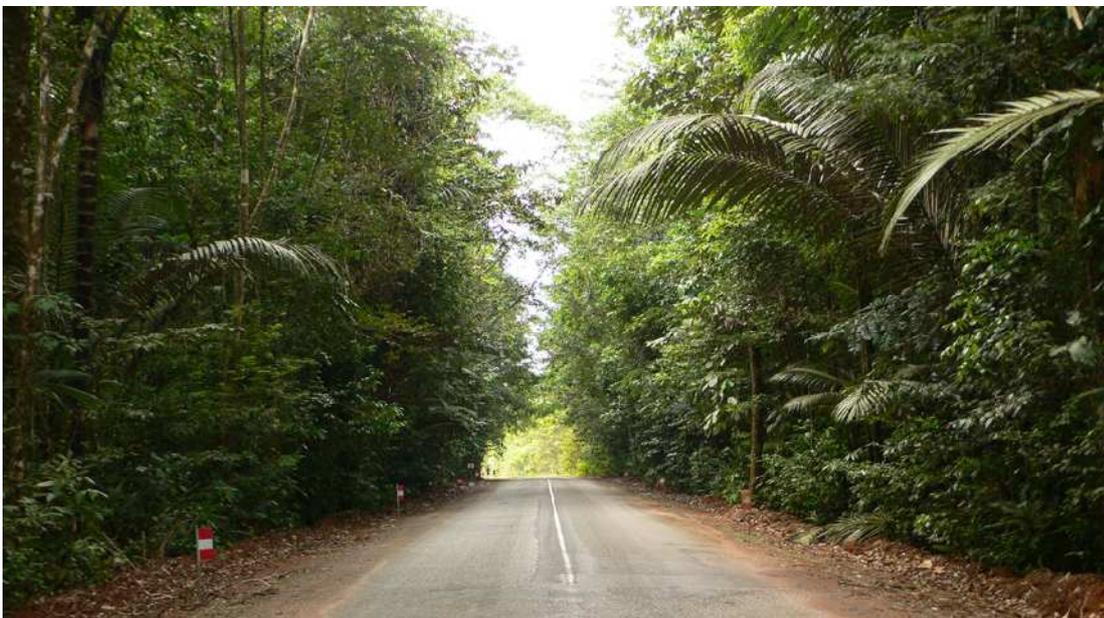
La route au PK 176 (point 1)



Passage de la crique Timotet, en amont du PK 176

2. Le corridor écologique (PK177)

Très sombre, reposant et mystérieux, zone de ralentissement automobile, passage pour les singes, les oiseaux et les chauves-souris (canopée en connexion au dessus de la route). Sorte de porte de la commune. Lumière et ouverture visuelle au fond.



Le dernier corridor écologique au PK 177

3. Aire de reconquête sans appui forestier

Modification brutale de la température et de l'hygrométrie ; brillance de la lumière élevée ; espèces végétales assurant la reconquête plus diversifiées, lianes, etc. Cela semble positif mais c'est le signe en fait d'un appauvrissement de la masse forestière. Houppiers solitaires dans le fond qui marquent un abattage massif de la forêt.



Quelques géants épargnés à gauche ; une végétation de reconquête à droite (PK 177)

4. Plateau d'abattis et front pionnier

A gauche, les vastes abattis palikur de l'association Wakapou (abattis de 4 ans environ) ; à droite, une aire entièrement défrichée, mise en pâturage, consacrée à l'élevage, mais visuellement dissimulée derrière un rideau de végétation (cf. *image satellite en tête de chapitre*).



Un panneau indiquant une première propriété, au centre-droit (PK 178)



Les abattis palikur de l'association Wakapou.

Quelques colocasias, pieds de manioc et ricin au premier plan ; le manioc amer au second plan faisant face à un nouveau brûlis de l'abattis à gauche ; la forêt secondaire au fond (PK 179).



Friche à gauche et rideau d'arbres dissimulant des pâtures à droite (PK 179)

5. Le passage de la crique Gabaret

Premier grand équipement, première maison au fond dans l'axe, premiers jardins-vergers ; la rive droite de la Gabaret est l'enveloppe historique de Saint Georges, son aire presque naturelle de développement depuis sa fondation en 1853. L'espace naturel y est partout fortement anthropisé, à la différence de la rive gauche. Aussi faudra-t-il réfléchir à la pertinence de laisser abattre la forêt au-delà de la crique Gabaret ; il faut trouver une limite paysagère (qui vienne en appui d'une limite géographique) afin de circonscrire les aires défrichables et livrées à l'exploitation sans quoi tout le territoire risque de connaître un mitage très rapide au long de la route (syndrome bien connu des effets de la facilité d'accès).



Pont sur la crique Gabaret (PK 180).

6. Zone d'amortissement de Saint Georges et aire agricole

Forêt secondaire très dégradée, en lambeaux, au profit de l'agriculture, des vergers, des friches et défrichements aussi (à droite). On note également la présence de beaucoup d'invasives et de lianes. Cette aire agricole porte beaucoup d'arbres fruitiers tels que bananiers, plantains, manguiers, anacardiens, badamiers, palmiers divers, goyaviers, arbres à pain, corossoliers, agrumes, cocotiers, etc. Elle est en travail depuis plus d'un siècle.



Premier champ et clôtures visibles à droite(PK 181)



*Première ligne électrique à gauche (PK 182) ; Première route latérale (chemin du captage)
apparition des lignes électriques ; sol dénudé ; végétation composite.*

7. Passage à l'aire artisanale et urbaine (fin de l'aire agricole)

Sur la droite, apparaît le premier édicule en « dur » au PK182,5 : le dépôt de graviers de la DDE. L'accès est asphalté (jusque là, les accès étaient en latérite) ; on note un premier mur, une première barrière métallique. C'est le caractère « urbain » qui commence à se manifester.



8. Une première séparation

Au pied de la butte (couverte d'une forêt qui contraste avec les alentours, et qui sera sans doute à préserver comme réserve pour Saint Georges), la route se sépare : à gauche, Saint-Georges et le Brésil ; à droite, le saut Maripa, point de départ vers l'amont de l'Oyapock : commune de Camopi, et plus loin, Trois-Sauts (Saut Maripa est aussi un lieu de loisir en soi). On remarque le parking temporaire des engins de chantier de la DDE.



La séparation vers Saut Maripa au PK183

9. L'ouverture sur la ZAE

C'est au point kilométrique 184 que s'ouvre la première vue sur Saint Georges, ou plus exactement sur la ZAE de la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (en terrain inondable et proche du captage d'eau !). Dans l'axe de la route, au bout, on aperçoit la station service ; unique point de ravitaillement pétrolier et premier bâtiment d'importance depuis Régina. On note qu'il n'y a pas de contrôle du champ visuel (la plaine latéritique s'offre directement au regard, avec le risque demain d'offrir de Saint Georges une « vue sur hangars » bien peu esthétique) ; il n'y a pas de panneaux publicitaires défigurant les abords de la route (à la différence de la banlieue de Cayenne, affreusement défigurée). Ces deux éléments doivent être contrôlés : d'une part, il faudra travailler la vue sur la ZAE (en plantant un rideau d'arbres continu – mais non opaques - sur la gauche, et en ouvrant un peu plus loin une large fenêtre pour former un regard positif et esthétique sur Saint Georges, *cf. point 10*) ; il faudra aussi veiller à ce que les panneaux publicitaires ne puissent être implantés (conformément aux demandes européennes).



10. Fin de la RN2 avant Saint Georges

Juste avant le rond-point, au PK 185, s'ouvre la toute première vue sur le bourg et ses abords (d'abord la ZAE, puis Adimo, Gabin, la piste, le quartier des Ecoles, et le bourg au fond). Au centre-gauche, on aperçoit l'antenne de télécommunications. Le fleuve est invisible bien que la berge brésilienne apparaisse comme un horizon forestier derrière le bourg. La route à droite, continue vers le pont. Cette vue est importante : le massif d'arbres derrière le rond-point gagnerait à être conservé (car il offre un cadre de séparation visuelle entre Saint-Georges et le Brésil) et il conviendrait de cadrer la vue de gauche comme indiqué au point précédent (en formant par ouverture soudaine, après la plantation d'alignement au long de la première partie de la ZAE, une « surprise » visuelle).



*

La séquence d'entrée de ville

II. Section urbaine



La carte ci-contre indique le cheminement suivi pour l'entrée de ville, avec l'indication des séquences paysagères. Il suit le parcours le plus emprunté par la population, du rond-point actuel (situé entre les séquences 1 et 2, mais non réalisé à la date de la photographie aérienne – 2007), jusqu'à la mairie via les rues Pierre Céron (seq. 2 à 7) puis Jean Cédia jusqu'à la mairie (place Romain Garros).

1. Entrée de Saint Georges



Sur le flanc droit, un petit promontoire offre de son sommet une vue générale sur la ville et le fleuve (il porte avantageusement les nouvelles antennes de télécommunications ainsi que le nouveau réservoir d'eau potable). Noter que la RN2 se poursuit en face vers le pont, laissant Saint Georges sur la gauche. La ville est donc un peu à l'écart de la route, ce qui est un avantage pour les nuisances (pollution visuelle, auditive et chimique du fait des passages de camions), mais qui demande de construire un appel pour inciter les touristes à faire un détour vers le bourg.

2. Première vue de Saint Georges



vue plus large :



Une superbe vue que l'on aura intérêt à garder ouverte, en limitant la végétation latérale, et en soignant son entretien. Quelques arbres précieux, colorés et au feuillage peu dense, pourraient être plantés sur le côté droit de la route, après un vaste retrait enherbé, tandis que le côté gauche pourrait être animé de buissons bas.

3. Aire Adimo-Gabin



Une aire vaste et plate s'étend ici, offerte à la vue d'un seul coup d'oeil qu'aucun massif, aucun bosquet ne limite. La circulation automobile y est rapide (peut-être trop rapide...). Cette aire, parfaitement repérable comme une ancienne unité sur les images satellite et les photographies aériennes, est découpée maintenant par la route en deux portions irréconciliables. A gauche, l'entrée vers le récent lotissement Adimo, à droite les bâtiments de la DDE et derrière, le lotissement GABIN ; un quartier tout neuf qui reste à qualifier au moins par une entrée (au moyen d'un rond point ou d'une chicane) et une couture forcément difficile avec le bourg. La piste de l'aérodrome sépare en effet ce quartier du bourg limitant les possibilités de correspondance entre les deux espaces. Le déplacement probable de la piste dans le futur apportera des possibilités qu'il faut savoir préparer dès aujourd'hui (par une végétalisation continue, une circulation piétonne et cyclable, ainsi qu'une mise en correspondance des trames urbaines entre Adimo et Gabin).

4. La piste et le quartier Maripa



A gauche, le sud de la piste de l'aérodrome (zone inconstructible du fait de la réglementation) et l'antenne de télécommunications dans le lointain ; deux éléments techniques, emblématiques de Saint Georges, qui ont permis son désenclavement et ont fait sa fierté ; à droite, les frondaisons de l'enveloppe végétale qui protège le quartier Maripa (cf. *Le jeu du végétal*). Ici encore, on est très loin de se douter de l'existence du bourg du fait d'une absence presque totale de bâtiments, structures villageoises ou urbaines, etc. A droite, on remarque le départ d'une voie ; c'est l'entrée du quartier Maripa. Premier éclairage public observable, mais toujours pas ou peu de maisons. Un ravenale, tel une sentinelle, protège l'entrée du quartier.



5. L'entrée dans le Bourg



Première marque d'entrée dans le bourg au moyen d'un dispositif végétal et routier (passage piéton). L'effet de portail est important conférant un sentiment de protection du fait des arbres et des bambous ; impression de faire une étape dans la fraîcheur et la lumière tamisée. Quelques mètres plus loin, on découvre à gauche la première rue du bourg (Commandant Kodji), puis la deuxième rue (Saïd Bossou). Palmiers, manguiers, anacardiens et bambous forment l'identité végétale de Saint Georges, partout répétée et repérable. Au fond, on devine le bourg en pleine lumière.



6. Première vue de l'église et de l'Oyapock



Après avoir longé à gauche des bâtiments scolaires et à droite les logements militaires, on aborde la première vue rapprochée sur le vieux bourg. A gauche, derrière le carrefour de la rue Léonard Mandé, deux institutions importantes de Saint Georges se devinent : l'église (il s'agit d'un des plus anciens bâtiments de Saint Georges) et les toits rouges du Home Indien (pensionnat catholique pour les enfants amérindiens des villages éloignés). Au fond, à droite, on entr'aperçoit l'Oyapock. La route manque toujours d'un chemin latéral piétonnier, protégé et arboré.

7. Dernière étape avant l'entrée dans le bourg



Croisement à gauche avec la rue Elie Elfort.

Le massif de bambous dans l'axe de la perspective appelle le promeneur vers le bout de la route et le parking. La vue sur l'Oyapock est fermée, comme s'il s'agissait d'une impasse ; aucune fenêtre visuelle ne donne en effet à penser que l'on est à moins de 70m de l'Oyapock, peut-être afin de mieux ménager une surprise ultérieure. Le mur jaune du cimetière clôt agréablement de son enceinte la partie droite de la route. A gauche, à l'entrée de la rue Jean Cédia, aucun panneau, aucun dispositif visuel, ne viennent qualifier les lieux ou indiquer la direction du centre du bourg.

8. Entrée dans le bourg

La monumentale antenne des PTT, en concurrence sévère avec le clocher de l'église, passe pourtant presque inaperçue (on examinera l'image suivante pour s'en convaincre). Les premières maisons, de part et d'autres de la rue, offrent un aspect un peu précaire et provisoire qui pourrait être avantageusement corrigé par la plantation d'un seuil végétal de part et d'autre de la rue (cf. *étape 5 : carrefour Ceron-Bossou*) ainsi qu'un traitement de sol soigné au niveau du carrefour.



Au fond de la rue, après contournement du bâtiment, on découvre la place et sa mairie



Concurrençant le clocher de l'église, l'antenne des PTT, premier symbole du développement technique de Saint Georges et premier moyen d'une liaison rapide avec Cayenne

Bilan

En plus des points signalés tout au long de ces deux séquences, nous voudrions faire ici quelques suggestions en guise de bilan.

Il y a à Saint Georges un réel besoin de développer un réseau de circulations piétonnes autour du bourg. Par endroit, ce réseau est déjà réalisé par l'usage, mais sa pratique est malaisée (boue, ornières, contournements « sauvages » de parcelles). De manière plus globale, Saint Georges manque de traitements de sol (terre compressée, cheminements hors eau et boue, passages protégés, graviers et empierrements), généralement chers à mettre en oeuvre et à entretenir, mais qui pourraient être réalisés ponctuellement (Carrefours Céron-Cédia, entrée sur la promenade du fleuve au carrefour Céron-Léandre). Le cimetière, récemment restauré, serait mis en valeur par un traitement de sol à l'entrée, et peut-être en le plantant intérieurement de frangipaniers blancs.

L'étude fait apparaître encore un manque de signalétique pour le bourg (indications du centre, de la mairie, des écoles, des divers quartiers, etc.), et plus généralement un manque de conduite des vues, des passants, des voitures, etc. Ainsi la route Pierre Céron, véritable épine dorsale de l'entrée dans le bourg manque de continuité paysagère. La réalisation d'une plantation d'alignement d'arbres à fleurs (jacarandas, ylang-ylang, tulipiers du Gabon, orangers, flamboyants, etc.) tout au long de la route Pierre Céron, sur son flanc sud (avec l'inversion sur le flanc nord pour le contournement de la piste de l'aérodrome), construirait à moindre frais cette continuité du rond-point d'entrée jusqu'au carrefour Céron-Cédia, avec un rappel terminal encadrant la vue sur le fleuve (carrefour Léandre-Céron).

Enfin, les points focaux, les seuils et les repos (rond-point, carrefours Kodji-Céron, Léandre-Céron, place) peuvent être renforcés par l'installation de petits équipements (bancs, traitement de sol, parasols) et la plantation de quelques gros arbres (anacardiés, manguiers) ou de palmiers. La place gagnerait ainsi à être végétalisée en alternant au sol bandes minérales (avec bancs) et des carrés de pelouses portant des arbres à ombre dense et noire (comme celle des manguiers et des anacardiés) ; les tentes actuelles signalent ce besoin, mais elles sont chaudes et leur couverture est trop haute (et donc peu efficace).

Typologie architecturale

Bien que le nombre de quartiers de Saint Georges soit assez élevé au regard de sa population (18 quartiers pour 6000 habitants environ), le nombre de types architecturaux est faible. Nous avons relevé 5 types principaux : pour les types traditionnels, la petite case créole, la grande case créole, le carbet palikur ; pour les types plus récents, la maison cabocle oyapoquoise (dénommée localement « maison brésilienne »), la maison « en dur » qui est de type brasiléo-caraïbe. Ces types sont donc peu nombreux et distribués selon leur adaptation aux contraintes biogéographiques et sociales locales.

Petite case créole, grande case et maison brésiléo-caraïbe se rencontrent dans le bourg, en zone plane et exondée ; le carbet palikur, tout à fait amérindien, n'est présent qu'à Espérance 1 et 3, à Village Blondin, à Village Martin encore ; la maison cabocle oyapoquoise habille les quartiers palafittes de Village Bambou, Village Blondin et Village Pêcheur (avec quelques occurrences mal adaptées aux terrains des quartiers Savane, Gabin et Maripa) ; la maison brasiléo-caraïbe, blanche et « en dur », moderne et vaste mais peu adaptée au climat et au milieu, est la star des nouveaux quartiers (quartier des Ecoles et Sulny, Adimo, Gabin, Maripa).

Ces types architecturaux sont le reflet d'une histoire humaine parfois ancienne (la case créole), voire très ancienne (le carbet palikur), avec ses attachements et particularismes locaux, ses métissages caraïbes ou brésiliens, voire portugais et amérindiens, formant des idiosyncrasies originales. Ils sont aussi le résultat d'une patiente mise au point climatique, économique et symbolique. Certains réussissent mieux leur adaptation à un climat ou à des conditions de sol ; d'autres sont plus économes en ressources locales ; d'autres encore offrent une meilleure image de soi. Mais tous accueillent la vie de leurs habitants avec un égal respect. C'est là le patrimoine architectural des peuples de l'Oyapock.

1. La petite case créole du bourg

Commençons cet inventaire par le type le plus répandu, le plus commun ou le plus visible de Saint-Georges, nous voulons nommer la petite case de ville. Toute la Guyane connaît cette petite maison de bois, aux proportions modestes et charmantes, à l'histoire profonde et douloureuse. On la trouve dans les bourgs et les villes au long de la route côtière, à Saint Laurent, dans les environs de Cayenne, ou plus près, à Régina. La *tit'caz* ou *ticaz*, comme on la nomme affectueusement, est une maison à ossature bois, plaquée de planches ou garnie de maçonnerie, décollée du sol, couverte d'un toit à deux pentes et croupe sur les pignons, présentant son côté le plus long en guise de façade sur rue, percée d'une porte et de petites fenêtres devant et derrière. Percements et baies sont peu ornés en Guyane (alors que la case reçoit festons, guirlandes, moulures, lambrequins et décors peints dans la Caraïbe et aux Mascareignes). Les couleurs sont variées et parfois violentes, sans dédaigner le blanc qui est une vraie couleur vive sous le soleil de Guyane. Le toit est souvent coloré par la rouille, parfois peint en rouge, ou laqué de bleu, de vert, de gris (cf. Auburtin et al. 2006, Auburtin 2007, Thomas et al. 2007, et surtout l'ouvrage exceptionnel *Case Mo Pei*, de Rémi Auburtin 2000).

Une origine ancienne

La petite case est d'abord une maison de ville, ou plus exactement, une maison *de rue*. Elle se présente en effet en alignement au long des rues, avec un pas de porte souvent orné de quelques plantes en pot ou en pleine terre, tandis que sa façade arrière protège une petite cour (le *lakou*) réservée à la vie intime de la famille, au chez-soi-dehors, aux grillades de fin de semaine, à la sieste ainsi qu'au stockage de tout ce qui ne trouve plus place dans la petite maison.

Cet alignement sur rue, ainsi que la simplicité de son volume modeste et facile à construire, procède directement d'un métissage entre d'une part, le logement des esclaves

aux 18e et 19e siècles, et d'autre part, la maison ouvrière à pans de bois et colombage, un type commun en Europe jusqu'au 19e siècle, implanté dans les colonies tropicales par les charpentiers de marine. Jusqu'en 1848, sur le territoire de chaque *habitation* de Guyane, un peu à l'écart de la grande case des propriétaires, tout contre les premiers champs cultivés (coton, rocou, café, cacao, canne, selon les lieux) s'étendait le quartier des esclaves, noeud de chemins vers les plantations, ponctué de petites maisons alignées. Cette première organisation spatiale, placée dans le modèle militaire de la ville en damier par remplissage des îlots, et « créolisée » par métissage avec les maisons ouvrières, est à l'origine du type urbain des bourgs de la Guyane ainsi que de l'arc caraïbe.

Le volume de la case d'esclave était très simple : une structure généralement à base de double carré au sol abritait deux pièces identiques couvertes d'un toit commun à deux pentes. La structure était de bois dur, posée à même le sol sur une terre battue ; les parois étaient revêtues d'un clayonnage de gaulettes (roseaux ou bambous éclatés, voire petits palmiers) enduit de torchis. La charpente, faite de bois ronds et légers liés avec des lianes, était couverte de palmes. Ce volume très simple et très léger pouvait être déplacé en l'état (ou démonté puis remonté si besoin), au gré de la conduite des plantations sur un sol s'épuisant trop vite. La façade, donnant sur le chemin, comportait toujours pour chacune des deux pièces une porte à laquelle s'adossait une petite fenêtre haute servant à la ventilation du logement (et non au plaisir de la vue). Cette maison n'avait généralement pas d'espace privatif extérieur, et donc pas de façade arrière. Elle n'avait d'autre ouverture que celle donnant sur le chemin.

Evolution vers la ticaz actuelle

La naissance d'un droit au parcellaire à partir de 1848 fixa la cabane de fortune sur un terrain dorénavant bien à soi, dans des murs « en dur » aux techniques constructives métissées avec celles des colons. Le terrain fit naître à l'arrière de la case un jardinet vivrier en bande (ou une cour dans les bourgs) ; ainsi se développèrent des percements et une façade sur l'arrière, offrant à la maison un espace extérieur privé et intime, très précieux et

jalousement protégé car toujours refusé avant l'abolition. Car la typologie de la case primitive et de sa juxtaposition au long du chemin de plantation renfermait jusqu'alors une dimension que Michel Foucault aurait qualifiée de sécuritaire et panoptique : l'absence de façade arrière et d'extérieur intime permettait au maître de surveiller la vie privée de ses gens. La façade avant put naître donc de l'ouverture d'un espace arrière, afin de jouer dorénavant un rôle de représentation.

Contrairement à la case caraïbe, située dans un environnement économique plus facile, la petite case guyanaise ne développa pas son rôle de représentation par l'adjonction d'artifices construits : lambrequins, frises, moulures, varangues, chiens assis, décors d'imposte, fanfreluches, etc. sont rares en Guyane (et particulièrement à Saint Georges). Le volume principal resta sobre et simple ; en revanche deux ressources liées au climat et à la lumière furent mises à profit : la végétation, qui embellit souvent les pas de porte avec des plantes précieuses ou exotiques, avec des feuillages et des fleurs très colorés ; la peinture, souvent vive, qui fait vivre murs et menuiseries.

Une autre évolution importante concerne le revêtement des murs. Si le type initial comportait des murs enduits de torchis voire faits d'un simple tressage de gaulettes, à partir de la fin du 19^e siècle les murs se garnissent d'un appareil de brique, de terre et de chaux : on remplit en effet les compartiments situés entre les montants de bois d'un mélange de terre, d'un peu de chaux et de tuileau (morceaux de briques, caillasses, pierre ponce, voire briques entières pour les plus riches) à l'instar des grandes cases de Cayenne. Ces colombages sont ensuite recouverts d'un enduit de chaux. Une autre technique vient concurrencer la précédente. Avec le développement des machines et du sciage de long mécanisé, les planches de faible épaisseur se répandent au milieu XX^e siècle. Aussi les régions productrices de bois sciés (Régina en particulier) voient-elles les petites cases se couvrir de planches montées à clin et clouées sur la structure porteuse. Les maisons de Saint Georges ne connaîtront pas cette variante typologique si commune à Régina ; disposant d'une briqueterie dans la moitié du 19^e siècle, c'est la variante « colombage » qui a été retenue par la population même si, ici ou là, les difficultés d'approvisionnement en brique et chaux à partir de 1930 ont obligé à quelques substitutions (au profit de la pierre et de l'argile en particulier).

En raison de la pluviosité importante et de l'installation sur des terrains parfois humides (voire inondables en divers lieux de Saint Georges), les murs doivent être protégés au moyen de deux dispositifs : d'une part, en ménageant un vide sanitaire sous la ticaç (c'est la raison de l'appui des longrines voire des poteaux sur des massifs de pierres dures et non poreuses), d'autre part, en garantissant les murs contre les pluies battantes. A cette fin, de larges avancées de la toiture, ménagées au moyen de coyaux en reprise sur les chevrons de la toiture et en appui sur les pannes sablières, viennent couvrir la façade. En pignon, des marquises et auvents protègent la moitié inférieure du mur, ou bien une modification de la charpente offre une croupe limitant la surface du pignon proprement dit.

Adossée au volume principal, s'ouvre la galerie ; cet auvent fermé latéralement offre aux habitants une vie partiellement extérieure tout en bénéficiant du confort intérieur. C'est un élément très commun en Guyane et particulièrement à Saint Georges (il est repris souvent dans les autres typologies architecturales de Saint Georges). Sorte de porche agrandi, il peut s'offrir à la vue à même la façade principale. Mais il est plus souvent présent à l'arrière de la maison, comme espace intermédiaire entre le jardin privatif et la maison.

A l'origine, et à l'instar du carbet amérindien, la case créole était couverte de palmes (feuilles de palmiers pinot, maripa, toulouris, bâche, waï – la meilleure). Un prélèvement de ces palmes dans le milieu naturel n'était possible que pour quelques habitants et au prix de beaucoup d'efforts de marche vers des lieux dispersés et éloignés. En raison de la faible durabilité des palmes (5 à 7 ans en moyenne) et de l'important volume nécessaire pour chaque toit (entre 1500 et 2500 palmes selon la surface d'un toit de case et la densité de pose), les habitants des bourgs devaient procéder à des plantations de ces palmiers afin de pouvoir renouveler leurs toitures. C'est pourquoi tous les anciens sites habités au long de l'Oyapock montrent encore aujourd'hui de vastes peuplements de palmiers ; du pont jusqu'à la crique Gabaret, Saint Georges ne fait pas exception à cette nécessité. Entre 1900 et 1945, les palmes furent remplacées progressivement par des tavaillons de bois dur (« écailles », merrains, bardeaux de wapa). A partir des années 1945, les importations de tôles de fer d'abord, puis de tôles de zinc et d'aluminium ensuite, permirent de remplacer les tavaillons par la tôle ondulée. Vers 1980, l'introduction des tôles et bacs d'acier laqué sur le marché des matériaux permit un renouvellement des couleurs de toiture disponibles

(bleu, vert, rouge, blanc) et une plus grande durabilité. Cette modification des matériaux de couverture a considérablement réduit la charge de travail nécessaire autrefois pour faire un toit, mais cette économie s'est faite au détriment de la qualité bioclimatique des logements (cf. *Analyse bioclimatique*).

Un patrimoine exceptionnel

Saint Georges possède un patrimoine de petites cases exceptionnel. Peu de bourgs de Guyane concentrent en effet autant de ces petites maisons encore en bon état (cf. ARUAG 2003, 2011). Cet état de fait est dû sans doute à l'isolement de Saint Georges vis à vis du reste de la Guyane. Privés de route, les matériaux de construction industriels (fer, ciment, parpaing, peinture, brique) étaient acheminés par barge depuis le port de Degrad' des Canes à Cayenne. Aussi étaient-ils chers et réservés soit à la plus absolue nécessité (le toit de tôle, la quincaillerie, le ciment de fondation par exemple), soit aux fonctions de représentation (peintures et décorations de façade). L'économie modeste et relativement distributive de Saint Georges est encore une autre raison à cette abondance de petites maisons. Il y a en effet peu de grandes cases dans le bourg et l'architecture n'y est pas (pour combien de temps ?) l'objet d'une concurrence ostentatoire. Les maisons sont simples, colorées, souvent bien entretenues, ornées d'un pas de porte charmant et attentionné (une contribution importante à un espace public très sommaire). Quelques ticaz ont conservé miraculeusement une typologie binaire ancienne, antisymétrique, montrant clairement les deux compartiments identiques, adossés et répétés. Leur surface est en moyenne beaucoup plus petite qu'à Cayenne : chaque compartiment montre un côté de 3,5 à 4,5m, soit une emprise pour la maison de 35m² environ (sans compter les éventuelles annexe et galerie sur la façade arrière). Majoritairement, elles suivent une orientation le long du fleuve, ayant leur pignon nez au vent (de gisement nord/nord-est) ce qui leur offre une excellente ventilation (cf. *Analyse bioclimatique*). L'alignement des façades au long des rues contribue en outre à valoriser une prescription symbolique intéressante : seuls les bâtiments religieux ou voués à une fonction institutionnelle présentent à la rue leur pignon (église de Saint-Georges,

maison cérémonielle et église de Tampack, par exemple ; l'ambiguïté de la façade de la Mairie étant un élément intéressant de ce point de vue), tandis que les structures d'habitation présentent toujours leur façade latérale. Quelques-unes des maisons de Saint Georges, « restaurées » de manière catastrophiques avec du ciment (qui a étanchéifié les murs ou comblé le vide sanitaire et fait pourrir toute la structure), sont malheureusement vouées à la démolition (ARUAG 2003, 2011). D'autres, du fait principalement d'indivisions lors des héritages, mériteraient quelques incitations fiscales de la part de la mairie pour un meilleur entretien. Mais globalement, la plupart de ces maisons forme un magnifique patrimoine à entretenir, à mettre en valeur, à louer (y compris de manière temporaire aux touristes) et sans doute à développer. Car, dans un bourg où les moins de 35 ans représentent 70% de la population, il est aujourd'hui possible pour de jeunes couples de construire facilement et à bon compte ces petites maisons avec une surface légèrement supérieure (50m²), en les dotant des commodités modernes, et cela avec un confort et une économie énergétique inégalés.



Une petite case aux menuiseries travaillées (« barreau » et portillon)



Petite case créole à Cayenne ; des dimensions plus importantes qu'à Saint Georges



Petite case de Régina, agrandie par surélévation avec une structure de bois



*Deux exemples de petites cases en double compartiment (le type le plus ancien, antisymétrique, en haut)
Les larges débords de toiture protègent efficacement les murs contre les pluies battantes*



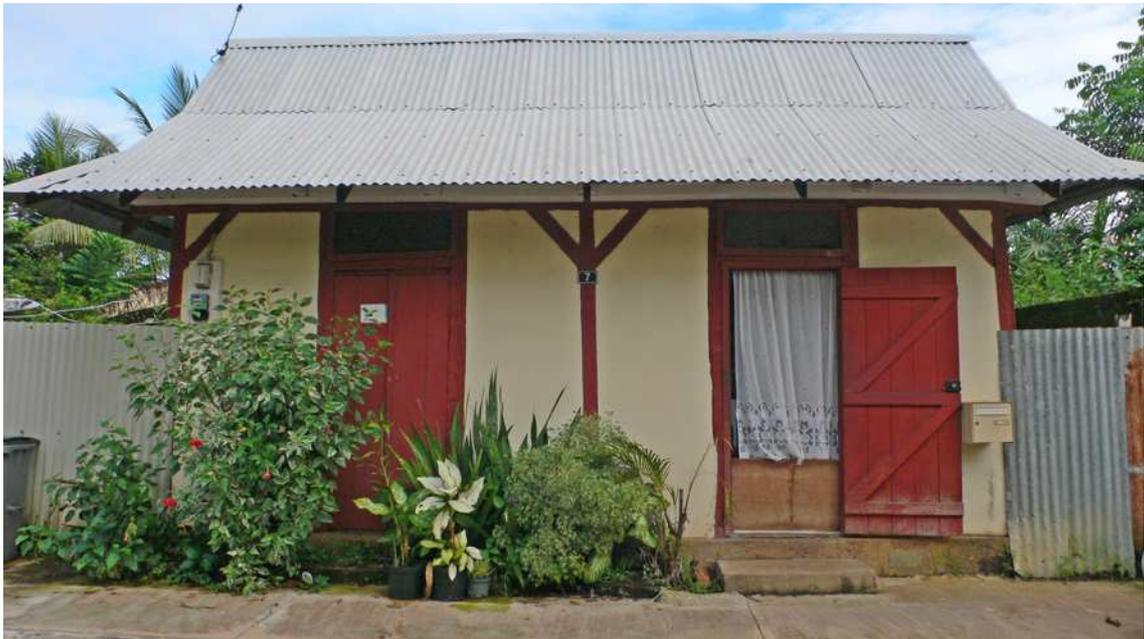


Une place importante dévolue à la couleur, tant pour la façade que pour les menuiseries





Des pas de porte soignés ; une végétation choisie et très maîtrisée





Quelques essais actuels (et très minimaliste ci-dessous) de rappel du volume initial



2. La grande case

Il y a peu de grands bâtiments à Saint Georges. L'enclavement de la commune et les difficultés d'approvisionnement en matériaux jusqu'à une date récente, l'économie fragile et modeste du bourg, la faiblesse des investissements locaux (héritière de l'économie de prédation au profit de Cayenne qui se développa avec le boom de l'or de 1860 à 1910), sont autant de facteurs qui ne contribuèrent pas à la formation d'un patrimoine de grands bâtiments. Tout au plus, peut-on inventorier quatre bâtiments anciens : l'église, la maison du fleuve, la maison Tanon (ancien comptoir d'or, actuellement Hôtel *Chez Modestine*), l'ancienne école. Les quatre bâtiments anciens appartiennent au type des « grandes cases » aux plans de la distribution et de la construction. On peut être étonné de trouver l'église dans la même catégorie que la maison Tanon ou l'école ; pourtant, comme on va le voir, elle partage tant de points communs, hormis sa logique d'alignement sur rue et son clocher, qu'il n'est pas anormal d'effectuer ce rapprochement.

Les grandes cases de Saint Georges sont toutes regroupées dans le bourg, à un jet de pierre l'une de l'autre. Nous n'avons pas retrouvé d'archives historiques concernant les dates de construction ou de restauration de ces bâtiments, mais nos entretiens avec la population et nos analyses du bâti semblent indiquer que la maison Tanon date du tout début du XXe siècle, l'école des années 1920 ainsi que la maison du fleuve. L'église pose un problème de chronologie : jamais déplacée semble-t-il depuis la fin du 19e siècle, restaurée à plusieurs reprises, il semble que la structure et la charpente soient des années 1920, mais avec des parties peut-être plus anciennes et des reprises importantes autour des années 1960. Dans les quatre cas, il s'agit d'une même technique constructive, similaire au facteur d'échelle près, à celle des petites cases. Les bâtiments sont édifiés sur vide sanitaire, une sole de bois faite de gros madriers reposant sur un radier de pierres et de ciment à 80cm du sol. Sur cette assise repose une structure de bois dur, de deux étages, liée au moyen d'assemblages de charpenterie (tenons et mortaises, renforcés avec des jambes de force et des contre-fiches). Le contreventement est assuré par un remplissage des sections de la structure, entre les montants, au moyen d'un appareil de maçonnerie (briques et pierres liées au mortier de

chaux) enduit d'un mélange de terre et de chaux. La stratégie de ventilation reprend exactement celle de la ticaz : ouverture des sous-faces de toiture, circulation intérieure au moyen d'impostes ajourées, ventilation des planchers, etc. On remarque ainsi que les grandes cases de Saint Georges sont essentiellement des bâtiments reprenant les mêmes techniques constructives que les petites cases, mais à plus grande échelle. Aussi, ne s'est-il pas constitué de tradition de grande case, comme à Cayenne ou à Saint Laurent. Même la présence de deux grandes cases sophistiquées à Régina ne semble pas avoir eu d'influence. Il n'y a pas à Saint Georges de véritable typologie de « distinction » (au sens bourdieusien) hormis le volume imposant : 80m² environ au sol pour l'école, 140 pour les maisons Tanon et fleuve, 320 pour l'église (à titre de comparaison, 35m² pour les ticaz). Les aménagements particuliers tels que les parements de bois ajourés à l'étage avec galerie intérieure, ou le compartiment intérieur pour la nuit, sont également absents. De même, la décoration est-elle très sobre : quelques figures géométriques sur les impostes, des jeux de couleurs pour les boiseries, des menuiseries plus soignées.

Les deux grandes maisons, du fleuve et de la place, sont en bon état et bien entretenues (la maison du fleuve a en plus fait l'objet d'une restauration récente) ; l'église, dont l'intérieur vient d'être doté de magnifiques peintures, gagnerait à avoir un porche et un clocher restructurés et rafraîchis. L'école, bâtiment important pour les habitants de Saint Georges (tous les Anciens y ont suivi leur scolarité), est l'objet d'un projet de réhabilitation en maison du patrimoine oyapockois.



L'étage de l'hôtel Chez Modestine



L'hôtel-restaurant « Chez Modestine », place de la mairie, ancien comptoir Tanon



La grande maison sur le fleuve



L'église de Saint Georges,

dont la structure est celle d'une grande case, mais dont la présentation sur la rue se fait en pignon, signant ainsi un bâtiment aux fonctions cérémonielles et religieuses. Il est à noter que le chœur fait face à l'ouest, une très ancienne conception cosmologique dans les Amériques (elle remonte aux premiers temps de la Conquête).



La vieille école, abandonnée depuis 30 ans,

la structure est encore bonne mais devrait être restaurée rapidement. Noter la technique de ventilation du toit au moyen des coyaux (en haut à gauche), ainsi que les corbeaux soutenant la couverture des murs. Les prises d'air en pignon se font face aux vents dominants.

3. Le carbet palikur

C'est sous la forme d'un bâtiment cérémoniel et institutionnel que survit essentiellement le carbet palikur sur la rive française de l'Oyapock. Rares sont encore en effet les maisons d'habitation relevant de ce type architectural. A Saint-Georges, il ne reste qu'un seul carbet abritant la vie quotidienne (à Espérance 3) ; les trois autres carbets, sans absides ceux-là, étant dévolus aux activités culturelles et associatives (carbets d'Espérance 1 et 3, et de Village Martin). Quelques autres carbets se rencontrent sur la commune, ainsi à Village Blondin ou à Trois Palétuviers, mais cette appellation pointe davantage la fonctionnalité d'un mode de vie « sous un grand toit » plutôt qu'un type architectural bien précis.

Description

Car le carbet palikur, comme beaucoup d'habitats amérindiens d'Amazonie, est d'abord un grand toit, abritant ses occupants de la pluie et des ardeurs du soleil. Sa structure est entièrement végétale. Poteaux, traverses, chevrons, liens et couverture sont en effet issus des ressources de la forêt environnante. Trois alignements parallèles de 4 poteaux forment la structure de base sur laquelle reposent perpendiculairement des pannes. L'extrémité de ces pannes servent à leur tour d'assise aux deux pannes sablières des grand côtés, tandis que la panne faîtière repose sur l'alignement des poteaux centraux. Un chevronnage de fine section relie la panne faîtière aux pannes sablières ; le tout étant généralement lié par deux traverses, formant des triangles de contreventement situés dans le plan de la toiture. Horizontalement sont disposées des voliges assurant la fixation des palmes placées verticalement (et non horizontalement comme souvent). Aux deux extrémités, quatre poteaux disposés en arc de cercle et liés par une panne forment des absides. Une barre placée en partie haute du pignon de toiture contrevente les chevrons et sert d'appui aux chevrons des absides. Cette barre limite en partie basse un jour triangulaire, disposé nez au vent pour la ventilation de la toiture (et l'évacuation des fumées sur le jour opposé). Cette structure ne demande que

quelques jours de travail à deux ou trois personnes pour son édification. Seul le toit, utilisant plusieurs milliers de feuilles de palme nouées par le pétiole sur les voliges, demande une abondante main d'oeuvre de cueilleurs. Autrefois, et sans doute en est-il ainsi encore aujourd'hui sur les rives de la Uaçá en territoire palikur brésilien, le carbet disposait d'un plancher surélevé, fixé sur les poteaux au moyen d'encoches, de ligatures et de potelets de soutien. A l'intérieur, le mobilier principal est le hamac : à la fois lit, siège, berceau, balançoire, lieu de rangement provisoire, le hamac permet de vivre « suspendu », éloigné du sol (des bêtes) et bercé par l'air. Dans la toiture, fixée aux chevrons et aux traverses, toute une théorie de ficelles et de cordes retient plantes, racines, casseroles, Calebasses, vêtements, objets divers et variés. Au sol, le mobilier contemporain (avec tout son matériel de cuisine) occupe le centre et les absides. Les carbets de Saint-Georges ont perdu la plate-forme d'autrefois, de même qu'ils ont perdu leur longue chute de toit (les palmes retombant presque à la hauteur de la plate-forme), qui offrait intimité et ombre à toute heure du jour (cf. Nimuendaju 2008, Mattioni 1975). Mais ils n'ont pas perdu leur valeur identitaire et sociale.

Une transition

Le carbet palikur est parfaitement adapté au climat et aux ressources du bassin de l'Oyapock ; c'est de loin l'habitat le plus agréable au plan bioclimatique (cf. *Analyse bioclimatique*). Pourtant son type, comme maison d'habitation, est en déshérence et cela pour plusieurs raisons. D'abord, la couverture de feuilles demande un entretien que peu de familles peuvent assumer aujourd'hui (mobilisation de la main-d'oeuvre tous les 5 à 7 ans, obtention des feuilles sur de grandes distances, etc.). Très inflammable, elle n'est pas sans dangers. L'absence de parois ne peut plus être conciliée avec la demande d'intimité de la famille et du couple, et elle expose les biens à la convoitise. Enfin, l'obligation de refaire la structure tous les 15 à 20 ans (en raison des attaques des insectes et du pourrissement des poteaux) est difficilement conciliable avec une vie de salarié, ou tout simplement avec le vieillissement de la population. Faut-il ajouter qu'un certain dénigrement institutionnel

pour ce type d'habitat ne contribue pas à son respect.

Aussi, le carbet traditionnel a-t-il su évoluer vers des formes situées à mi-chemin entre carbet et maison cabocle (cf. typologie suivante). L'abside a disparu ; la plate-forme est réapparue ; les bois issus de sciages sur des essences dures ont remplacé les poteaux de palmiers et les perches de charpente ; les planches sont venues fermer et compartimenter le volume (une partie nuit, une partie jour) en le laissant toujours disponible pour une extension ; la tôle a remplacé la palme sur le toit. Sans doute le confort climatique de cet habitat n'est-il pas aussi grand qu'autrefois, mais cette adaptation représente un assez bon compromis culturel et technique ainsi qu'une solution économique qui, à défaut d'offrir ce que Deffontaines appelait une « maison pour rien », permet toujours d'avoir une maison à soi pour pas trop cher ! Les différents programmes de relogement d'Espérance 1 et 2, qui ont respecté dans une certaine mesure la distribution spatiale des villages précédents (au moyen d'une concertation avec la population), auraient peut-être dû explorer plus finement l'intelligence technique du carbet palikur pour proposer des maisons plus agréables à vivre, moins chaudes, mieux isolées du sol et facilement extensibles (par défaut d'observation et d'analyse, de nombreux désordres structurels se font jour actuellement dans les maisons d'Espérance 1 et 2 : remontées d'humidité, fissures importantes, manque de ventilation, inertie trop importante..., désordres auxquels il sera difficile de remédier aisément).



Un petit « carbet couac » à Trois Palétuviers, au nord de la commune



Les carbets cérémoniels d'Espérance 1 (en haut) et de Village Martin (en bas)





Intérieur du carbet cérémoniel d'Espérance 3





Carbets de vie quotidienne (en haut à Espérance 3), en bas à Trois Palétuiviers





*Des formes techniques métissées de la vie « sous un grand toit »
(en haut à Trois Palétuviers, en bas au hameau Baptiste)*



4. La maison cabocle oyapoquoise

La maison cabocle oyapoquoise, ou celle que nous avons choisi de nommer ainsi mais que l'on désigne souvent comme « maison brésilienne », c'est la maison du fleuve. Toujours à mi-chemin entre la terre et l'eau, tantôt posée sur un miroir ou semblant flotter sur les herbes, elle vit au gré des marées. Son type procède directement de l'habitat amazonien, un habitat métissé de cultures amérindiennes, africaines et européennes : le monde cabocle. Sur l'Oyapock, c'est la maison des gens vivant des ressources du fleuve : piroguiers et pêcheurs, cueilleurs de wassaï, chasseurs de miel et de « cochons-bois », transbordeurs et convoyeurs sur les placers aurifères parfois. C'est un habitat simple en apparence (une boîte de bois posée sur des pilotis), mais qui se révèle pleine de ressources, d'intelligence et de fantaisie.

Description

La maison cabocle a deux dimensions importantes : son environnement (qui comprend l'inscription de la maison sur le terrain, son rapport avant/arrière, son voisinage, son articulation au fleuve ou à la terre) et sa typologie. Nous ne traiterons ici que de la typologie réservant le champ important de son environnement au chapitre sur les quartiers de Saint Georges (cf. *Les quartiers palafittes, in Quartiers de Saint Georges*). Elle est fondamentalement une simple boîte oblongue posée sur pilotis, bordée d'un terrasse, raccordée aux pontons et digues par des passerelles, de surface souvent assez importante (de 100 à 130 voire 160m² au sol). Capable d'abriter une vaste famille, elle a besoin de cette surface, n'ayant d'autre jardin que son plancher à offrir aux occupants. Sa structure est de bois dur et imputrescible (tabébuia, angélique, etc.). Une cinquantaine de potelets de 3m environ, doublés sur le pourtour et au centre par les poteaux des parois, sont enfoncés de un à deux mètres au moyen d'une tarière et d'une masse dans le sol boueux. Sur cette forêt de piles, contre-ventée par un réseau de croisillons, sont liées par moisage des solives sur

lesquelles sera cloué plus tard le plancher. Les poteaux, liés aux potelets par moisage, forment la structure supérieure, définissant une simple enveloppe d'un seul niveau couverte d'un toit très débordant à deux pentes (parfois pour les plus élaborées, la toiture est à quatre pentes... mais elle demande alors un savoir-faire de charpenterie plus rare). Le toit est en tôle grise ou bac acier. Les parois sont garnies de planches jointives (sans couvre-joint ni clin), disposées horizontalement, sur le nu extérieur de la structure. La structure de la maison consomme globalement peu de bois du fait de l'utilisation de petites sections ; la technique principale d'assemblage étant en effet le moisage, on utilise plus communément deux planches étroites qu'un poteau de bois plein pour former un soutien vertical (il en est de même dans la charpente).

La maison a peu d'ouvertures, principalement des portes (terrasse avant, terrasse arrière, portes latérales donnant sur les pontons, etc.) ; les baies fenêtres sont surtout présentes pour la ventilation ; elles sont dénuées d'ouvrants ajourés, transparents ou de rideaux ; on ferme les contre-vents de jour.

Le volume intérieur est peu cloisonné et, dans son expression la plus simple, réduit à deux vastes pièces (la pièce de jour, et la pièce de nuit), mais on y adjoint presque toujours une terrasse, couverte en totalité ou partiellement, en prolongement du volume principal (véranda) ou prise dans ce volume (galerie). La terrasse, seul « extérieur » en balcon absolument nécessaire puisque l'habitat est posé sur l'eau, est généralement un espace privé et intime, tourné sur l'arrière de la maison, réservé à la vie de famille (alimentation, sieste, petits travaux domestiques, lavage, bain, voire sommeil lorsque la maison est trop chaude). Si la terrasse est tournée vers l'espace public, offerte à la vue de tous, elle tient alors un rôle de représentation (accueil des amis, discussion avec les voisins, poste d'observation de la vie du quartier, petit commerce ad-hoc) et est presque toujours associée à une seconde terrasse arrière et privée.

La maison cabocle oyapoquoise est donc un objet efficace, remarquablement adapté à son milieu, aux possibilités économiques de ses occupants, au bilan thermique assez performant (cf. *Analyse bioclimatique*) ; son architecture paraît simple, presque pauvre. Pourtant tout un vocabulaire de formes d'une étonnante richesse se déploie autour du volume d'habitation, pour cette vie liée à l'eau : passerelles, pontons, perches à casiers et

pirogues, rampes et pentes de porte-à-flots, resserres à outils et canots, petits édicules pour la basse-cour (car poules et dindons vivent aussi « au sec » sur les pontons lorsque la marée est haute). Ses faiblesses sont inhérentes à sa situation : sur l'eau, les raccordements à l'eau potable, l'assainissement, l'électricité sont parfaitement faisables mais délicats de réalisation (sans support de fond, mais toujours en suspension, il est en effet difficile de maintenir ces réseaux sans fuites ou ruptures) ; la distribution du courrier ou le ramassage des ordures sont compliqués et fatigants ; le réseau de circulation piétonne est fragile et cher d'entretien (il est à la charge des habitants) ; il ne permet pas en outre de garer sa voiture près de chez soi (mais en échange, il offre un garage à bateaux et un accès direct au fleuve). Ces contraintes pourraient conduire à des réponses spécifiques partageant la charge d'équipements adaptés entre les résidents et la puissance publique : boîtes collectives ou empilements de CIDEX pour le courrier, carbets de dépôts collectifs d'ordures pour le ramassage, création de quelques parkings, surtaxe d'assainissement et de distribution d'eau, etc.



Une maison parfaitement adaptée à son milieu, entre la terre et l'eau, la vie sur un ponton.



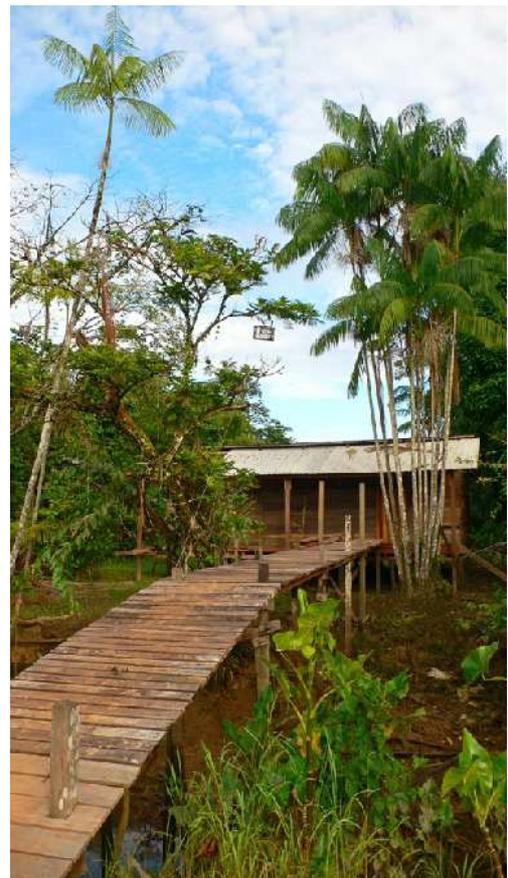
L'avant sur la digue ou la passerelle collective, l'arrière ouvert sur le fleuve







Un territoire d'invention, d'astuce et de bricolage incessant



5. La maison brasiléo-caraïbe

Maison « en dur » par excellence, c'est la maison moderne, actuelle, objet d'un lourd investissement pour ses occupants. Elle est souvent rêvée par les familles modestes. Sa structure est simple, à base carrée ou rectangulaire, comprenant un noyau de quatre ou cinq pièces (dont une salle d'eau et une cuisine bien équipées) sur un seul niveau, entourée d'une galerie aux porteurs maçonnés surmontés d'arcs surbaissés en béton. Les murs porteurs sont faits de parpaing ; le socle, une dalle de béton, est posé sur des radiers avec longrines, isolant la sous-face de dalle par un hérisson de caillasse. Le sol est garni de carrelage. Les baies sont fermées par des volets ajourés en partie haute, laissant passer l'air. La toiture, montée sur une charpente moisée ou en fermettes américaines, est couverte de tôle ou de bac acier. Constructivement, c'est un pavillon comme on peut en voir un peu partout dans la Caraïbe et au Brésil, mais encore en métropole.

La typologie de cette maison procède de deux modèles : d'une part, le modèle du bungalow anglo-caraïbe, de plain-pied, avec son noyau central entouré d'une galerie (autrefois réalisée en bois) ; d'autre part, la petite case créole, mais ici « durcifiée » (i.e. construite en parpaing), étendue par parties, de porches en vérandas et terrasses, jusqu'à circonscrire le volume central sous un immense toit. L'esthétique des baies, avec ses arcs de galerie si caractéristiques, provient directement de la maison coloniale brésilienne, tout comme sont d'origine brésilienne les menuiseries de portes et volets, voire les balustres de la galerie ou un toit de tuiles (un héritage de la colonie portugaise). Cette maison, onéreuse et faite majoritairement de matériaux importés (ciment, bac acier, parpaings, aciers intérieurs, briques de cloisons, carrelages, etc.), doit son succès à son aura de « modernité » et de distinction sociale : c'est l'habitat de celui qui a socialement réussi après un parcours parfois difficile. Aussi se présente-t-elle à tous les regards, au milieu de la parcelle, comme posée sur une pelouse. Son ancrage régional, présent dans les détails des menuiseries, la forme des baies ou le choix des carrelages, lui vient de ses artisans : des ouvriers brésiliens pour la plupart.

Pourtant cette maison, que l'on croit durable et sans entretien, n'a pas que des avantages : elle est mal ventilée ; elle a une forte inertie et accumule de ce fait beaucoup de chaleur le jour pour la restituer la nuit ; son bilan carbone est catastrophique (du fait de l'importation de ses matériaux) ; elle est humide et souvent mal isolée du sol (elle comporte rarement un vide sanitaire). Aussi implique-t-elle presque toujours de recourir à l'aide d'un climatiseur pour être vivable. La Guyane, région sans ressources énergétiques autres que le soleil, aurait tort de laisser se développer au sein de sa population fragile un tel modèle d'habitat sur son sol, sans tenter au moins d'en améliorer le bilan thermique (cf. *Analyse bioclimatique*). Il est en effet possible de limiter le recours au climatiseur par des stratégies de ventilation (sous-faces de toiture et de dalle, circulation d'air via les impostes et les cloisons en parties hautes) et d'isolation (du toit en particulier, mais également des murs au moyen d'écrans végétaux).



Un modèle simple, ouvert par une galerie et fermé en son noyau





Variantes du modèle sur deux étages





Des interprétations urbaines, avec un vocabulaire parfois étrangement lusitanien



Des fondations à la couverture,
ou
La dimension bioclimatique de l'habitat de Saint Georges

Les maisons de bois de Saint Georges répondant typologiquement à la qualification des « cases traditionnelles » ou *TiCaz'* (Auburtin 2000, cf. *Typologie*), montrent un certain nombre de caractéristiques importantes par leur adaptation aux conditions climatiques et économiques. Il convient de repérer ici ces caractéristiques lorsqu'elles permettent d'aider à une programmation plus efficace des nouveaux logements. Nous procéderons pour cette analyse à un examen de la maison, de l'assise jusqu'à la couverture, reproduisant ainsi fictivement l'ordre d'édification.

Fouilles et assise

La maison est installée sur un terrain généralement plat, comme dans la partie centrale du bourg. Très peu de maisons, comme au hameau de Blondin, montrent une adaptation constructive (via des pilotis) à la pente (cf. *Village Blondin, in Les quartiers de Saint Georges*). Aussi le terrain doit-il être drainé (les eaux de surfaces étant conduites à un caniveau, un pluvial, voire vers un fossé) et la sous-face de la maison est laissée nue ou garnie de caillasses pour favoriser l'évaporation. Peu résistant au poinçonnement, le sol principalement alluvial (mais latéritique en profondeur) porte de gros blocs de tuf ou de granite issus du fleuve qui servent d'assise aux poteaux de la maison.

Vide sanitaire et seuil

L'espace entre le plancher et le sol, d'environ 80cm à 1m est laissé ouvert pour une circulation maximale de l'air sous la maison. Les plantes qui pourraient croître à l'aplomb des goutteraux de toiture, et donc freiner la circulation de l'air, sont régulièrement éliminées. Cependant, en façade sur rue, l'accès principal est constitué d'une plate-forme massive de pierre ou de béton, formant parfois une sorte de trottoir exhaussé, voire une terrasse (en particulier pour les maisons servant de commerces). Il est généralement protégé du soleil par une simple marquise (lorsqu'il est de taille modeste) ou par une toiture formant loggia, voire une véranda (mais la circulation sur l'espace public est alors limitée). Il n'est pas impossible que ce massif à très forte inertie thermique, situé à l'extérieur du volume principal, et servant de lieu de réception pour les hôtes de passage, joue un rôle d'« aspirateur » de l'air contenu dans le vide sanitaire afin de rafraîchir la maison durant la nuit.

Structure principale

La structure de la maison est formée d'une ossature de bois dur, préférentiellement issu d'essences imputrescibles et résistant à l'attaque des termites : angélique, sc. *Dicorynia guianensis* ; gonfalo, sc. *Qualea albiflora* ; bagasse, *Bagassa guianensis* ; ébène verte, sc. *Tabebuia serratifolia* (sources : Association Saint-Georges Patrimoine et CIRAD). L'ossature est formée de 9 à 12 poteaux 15x15, doublés en partie basse, simplement posés sur les pierres d'assises et liés dans la plus grande longueur par trois poutres sur lesquelles repose le solivage de plancher. Le même procédé de solivage se retrouve à l'étage. Entre les poteaux principaux, une autre structure, divisant la surface des murs tous les 0,80 à 1m20 environ par des poteaux intermédiaires et des traverses, assure contreventement, fermeture et rigidité. On retrouve à l'intérieur, la même technique pour le cloisonnement perpendiculaire et le contreventement du volume principal. C'est cette structure de

panneautage qui porte les menuiseries (impostes, portes, fenêtres). Le panneautage est soit garni de tuileau, de briques ou de tuf lié avec de la terre puis enduit de chaux (cas rare des « grandes cases » et des commerces anciens, par exemple ancienne école, maison sur le fleuve, maison Tanon), soit recouvert par un bardage de bois, avec ou sans doublage intérieur (à planches jointives généralement sans recouvrement). La rareté de la chaux (il y a peu de calcaire en Guyane) faisait autrefois des enduits de chaux un ornement ostentatoire, importé de Cayenne à Saint Georges sans doute à grand frais (à moins qu'elle n'ait été produite par calcination de nodules de calcaire charriés par le fleuve). Ajoutons que la chaux, à la différence du ciment, laisse passer l'air et l'humidité ; ainsi limite-t-on l'accumulation d'humidité dans la maison et le pourrissement des bois d'oeuvre ; enfin la chaux est bactéricide et fongicide, et son usage limitait donc le développement des moisissures noires au long des murs. La structure de la maison se révèle donc sans inertie (murs creux) ou avec une faible inertie constituée de matériaux solides mais respirant.

Impostes et jalousies

La maison de Saint Georges assure une circulation maximale de l'air. Rappelons que les vents dominants à Saint Georges ont pour gisement le secteur nord/nord-est. Aussi, le bourg s'étendant au long du fleuve qui coule du sud vers le nord, les maisons sont-elles principalement orientées parallèlement au fleuve, le « nez » du pignon de toiture captant le vent pour le redistribuer dans le volume intérieur. A cette fin, les cloisons ne comportent souvent pas de portes dans les maisons modestes ; lorsqu'elles existent, celles-ci sont surmontées d'impostes ajourées ; d'autres fois, c'est le plafond qui est absent, laissant circuler l'air dans tout l'intérieur. Sur l'enveloppe du logis, portes et fenêtres sont aussi surmontées d'impostes ajourées. Des volets garnis de jalousies ou de ventelles remplacent souvent les ouvrants de fenêtres. Les panneaux des murs, lorsqu'ils sont de bois, peuvent être faits parfois de caillebotis ou de ventelles afin de laisser passer l'air tout en évitant aux regards extérieurs de pénétrer dans la maison. Enfin, décorant les rives des toitures et des auvents, quelques dentelles et « fanfreluches » (rares à Saint Georges) tamisent les rayons du soleil et laissent l'air passer.

Charpente

La charpente est à structure simple, à deux eaux, formée de fermes moisées reposant sur des baliveaux liant les poteaux principaux. Les fermes sont disposées perpendiculairement à la façade principale (sur la plus grande longueur du corps de bâtiment) et liées par des pannes sablières et faîtières. Sur les fermes sont disposés des coyaux, en appui sur la panne sablière, permettant un large débord sur la façade. L'ensemble est lié par des pannes fines portant la couverture. En pignon, des tirants lient les fermes à mi-hauteur et dégagent un jour pour permettre l'évacuation de l'air en partie haute. En partie basse des pignons, des potences triangulées portent des auvents ou de larges marquises protégeant les murs. Trois particularités sont à noter : d'une part, pour une ventilation optimale, toutes les sous-faces de toiture sont laissées ouvertes au niveau de la liaison entre toiture et corps de bâtiment (ces ouvertures sont protégées souvent par de fins grillages contre l'entrée des animaux) ; d'autre part, tous les bois de charpente ont un dimensionnement minimal, usant de petites sections, de pièces de renfort et de moisages. Comme pour la structure du corps de bâtiment, les techniques constructives utilisées se révèlent très économes en bois, privilégiant les petites sections aux gros madriers. Enfin, la charpente protège les murs des pluies battantes, tant en façade qu'en pignon, par des toits très débordants et des marquises.

Couverture

La couverture est réalisée en tôle de fer, parfois zinguée ou galvanisée, peinte au four (en blanc) ou plastifiée (en vert), souvent brute - d'où une jolie couleur rouille annonçant des désordres à venir. L'étanchéité du faîtage est assurée par un closoir en tôle pliée ou en zinc. L'absence de cyclone évite le boulonnage des tôles qui sont simplement clouées sur les pannes fines. Les faiblesses d'étanchéité se produisent en deux endroits principaux : sur les noues formées par les coyaux (rupture de pente) ; sur les solins des

pignons entre le mur et la marquise. La couverture est donc économique, sans inertie, facile à monter et réparer ; elle a néanmoins l'inconvénient d'être conductrice au plan thermique et transparente à la radiancé solaire (il y a 13°C de différence entre une sous-face de palme et une sous-face de tôle à 15 heures de l'après-midi : 42°C sous tôle, 29°C sous palme), à la différence de la toiture de palmes, voire de bardeaux (tavaillons), ou du bac acier+laine de verre ; aussi fait-il parfois très chaud sous ce toit vers 15h sans ventilation.

Variations typologiques

Trois variations typologiques de l'habitat de Saint Georges peuvent être rapidement examinées pour ce bilan bioclimatique :

La maison palikur, ou plutôt doit-on préciser le *carbet* lui-même (car les maisons d'Espérance 1 et 2 sont des habitats fournis en place et mal adaptés au terrain local, cf. *Les quartiers de Saint Georges*, et, *Typologie*) est un habitat, sans doute cantonné aujourd'hui à une fonction cérémonielle ou politique, mais extraordinairement adapté au milieu de l'Oyapock. Les matériaux sont légers, trouvés localement et transportable par un ou deux hommes. Le montage du carbet (hors couverture) peut être effectué en quelques jours par deux ou trois personnes. La couverture, plus délicate et plus longue à poser (il s'agit presque d'un tissage), demande surtout une abondante main d'oeuvre de cueilleurs de palmes. Le toit, avec ses larges débords arrondis, enveloppe le volume intérieur d'une ombre vaste et bien noire. L'épaisseur des palmes et les lames d'air ménagées entre-elles ne laissent pas la chaleur passer (à la différence du toit de tôle). L'ouverture haute des absides, au lieu de la ligature avec le toit principal (jonction en « cul de tortue jaboti » suivant l'expression brésilienne), ménageant un triangle de jour face aux vents dominants (N/NE) permet à la brise de s'engouffrer dans la sous-face de toiture et d'aspirer la chaleur intérieure par le jour opposé. Enfin, l'absence de murs, confère bien sûr une inertie « zéro » des parois au volume. Le carbet, équipé de hamacs et de resserres dans la toiture, est à n'en pas douter la structure la plus agréable au plan bioclimatique et quelques habitants le pratiquent encore

avec bonheur pour la vie quotidienne (ainsi à Espérance 3) ou pour quelques activités spécifiques (le carbet « couac » par exemple). Mais cette structure souffre trois défauts inacceptables actuellement : son toit de palme est devenu trop cher et trop compliqué d'entretien ; sa forte inflammabilité le rend parfois dangereux ; son absence de murs nuit à l'intimité et au sentiment de sécurité de ses habitants maintenant que le voisinage est devenu trop important. Pourtant, on doit signaler qu'autrefois le carbet palikur avait un toit qui pouvait descendre jusqu'au sol, enveloppant le volume intérieur. Faut-il ajouter que les campagnes répétées de dénigrement de cet habitat n'aident pas à sa survie !

La maison cabocle oyapoquoise. Cette maison de bois, commune sur les rives de l'Oyapock, est assez similaire au plan thermique à la « TiCaz » créole bien que la sous-face de sa toiture, fermée car ne disposant pas de coyaux, n'offre pas la même capacité de ventilation. Ici, un autre procédé de refroidissement intervient : le décollement du sol du volume d'habitation (puisque la structure est posée sur des pilotis) et sa légèreté, permettent en effet une installation en zone inondable soumise à la marée. Cette stratégie judicieuse assure le refroidissement de la maison toutes les douze heures par la présence d'une masse d'eau fraîche sous le plancher. Les montants de la structure, plaqués de planches jointives, ont en outre une faible inertie. Mais ce volume très clôt peut s'avérer étouffant entre 14 et 16h. Aussi cet habitat dispose-t-il souvent d'une pièce ouverte, loggia ou véranda, permettant aux heures chaudes une vie extérieure à l'abri d'un toit comme dans un carbet. C'est un habitat parfaitement adapté au développement de villages palafittes.

La maison « en dur ». Toute faite de parpaing sur dalle de béton, dénuée bien souvent de vide sanitaire (avec les désordres dus à l'humidité que l'on imagine), coiffée d'un toit sans ventilation de la sous-face, la maison dite « en dur » ou « moderne » (mais d'une typologie que l'on peut qualifier de brasiléo-caraïbe, cf. *Typologie*) a un très mauvais bilan thermique. Son toit chauffé dès les premières heures de la matinée. Les impostes au dessus des portes et des fenêtres sont insuffisantes pour évacuer efficacement cette chaleur qui va se stockant dans les murs lourds à forte inertie. Le soir, le volume intérieur est étouffant et les murs rayonnent de la chaleur accumulée durant la journée. Il ne reste plus qu'à allumer le

climatiseur si l'on en possède un. L'énergie électrique étant difficile à produire en Guyane, on imagine aisément l'impasse économique, énergétique et sanitaire dans laquelle conduirait la généralisation de cet habitat (c'est d'ailleurs pour cette raison que le Brésil, plus prévoyant que la France, surtaxe la vente des climatiseurs). Pour tempérer ce constat navrant, signalons que la véranda ou la loggia ouverte en façade offre la possibilité de profiter un peu de la fraîcheur extérieure nocturne. Sans doute faut-il l'améliorer par une limitation de la capture d'énergie solaire et une ventilation de la toiture ; amélioration revenant à doter le toit de réflecteurs (pour une augmentation de l'albédo), à l'isoler intérieurement (au moyen de panneaux épais garnis de fibre de bois), et à le décoller le plus possible du volume d'habitation ; lui adjoindre obligatoirement (lors du dépôt de permis de construire) un chauffage d'eau sanitaire par thermosiphon abaisserait en outre sa facture énergétique.

*

Bilan

La maison de Saint Georges est donc caractérisée principalement par deux facteurs physiques : l'absence d'inertie et une ventilation maximale. Elle ajoute à cela une superbe adaptation aux contraintes économiques : elle est bon marché, se construit facilement et sans engin de levage, en usant de sections de bois modestes. Elle est en outre inscrite dans une réalité territoriale locale : simplement posée ou plantée dans le sol, sur pilotis, mettant ses occupants à l'abri des inondations passagères ou des mouvements de marée, elle est orientée aux vents dominants. Bien réalisée, elle assure une fraîcheur importante la nuit permettant de se passer de climatisation. Sans doute, ce type d'habitat peut-il encore être amélioré, en particulier au niveau de la toiture (ventilation et isolation), et dans sa capacité d'accueil de la vie actuelle (réseaux d'assainissement, volume habitable, espace extérieur couvert).

*

En guise de conclusion

Située maintenant à 10mn du Brésil, à 2h30 d'un aéroport international, à 3H d'un port international, à 5h du Surinam, et demain à 6 heures des rives de l'Amazone, Saint-Georges devrait pouvoir profiter de ses nombreuses ressources : bois et produits de la forêt, poisson, tourisme, approvisionnement des placers aurifères, ... et plus marginalement couac, miel, maraîchage, fruits frais et séchés, wassaï, rocou, artisanat... avec des atouts importants en termes de santé publique, administration, éducation, services sociaux, réseaux viaires et hertziens. Afin de favoriser le développement économique et social, nous préconisons deux orientations majeures aux plans architectural, urbain et paysager : 1. la recherche d'un développement durable, faisant le choix d'une politique environnementale exigeante et engagée ; 2. la valorisation et le développement du patrimoine paysager, architectural et culturel de la commune.

Le volet environnemental

La recherche d'un développement durable, économe pour les habitants comme pour la collectivité, passera d'abord par la promotion de la dimension bioclimatique de l'habitat : limitation de l'inertie, ventilation naturelle, orientation optimale dans le respect de la trame urbaine, drainage du sol, ombrage des parcelles, production d'eau chaude par thermosiphon, matériaux locaux et renouvelables... voilà quelques-unes de suggestions proposées et présentées dans cette étude (cf. *Analyse bioclimatique*). Mais cette dimension ne s'arrête pas

à la parcelle ou au logement individuel. La mairie et tous les collectifs (CCEG, Conseil Général, etc.) peuvent aussi promouvoir et agir pour une qualité environnementale du bourg : la limitation de l'étanchéité des sols, le développement de l'ombrage des espaces publics, le traitement arboré du front de fleuve et de l'entrée de ville, la lutte contre le mitage urbain n'ont pas pour seul avantage une ville plus belle ; ils concourent encore à une ville plus saine et plus économe. Abaisser la température du sol urbain en le végétalisant ou en l'ombrant diminue le recours aux climatiseurs ; enherber et réduire l'étanchéité des rues et de la place limite le recours au pluvial et les travaux de maçonnerie ; freiner le morcellement et le mitage évite le gaspillage du bien commun, en terres, en équipements, en énergie. Aussi faudra-t-il trouver des moyens d'incitation à la densification du péri-urbain par la gestion foncière et la fiscalité, dans le respect de la trame en damier et des alignements existants.

Saint-Georges pourra aussi développer des sources d'énergie durables car la commune a la chance d'être dotée d'un bon potentiel : il est en effet possible de multiplier les unités de production électrique au fil de l'eau, d'implanter des éoliennes sur des pitons forestiers ou en bordure de fleuve, de valoriser la biomasse issue de l'industrie forestière (houppiers de coupe, litières, déchets végétaux agricoles, voire ordures ménagères organiques) par méthanisation, mais aussi par la production de briques compressées de granulés de bois (à exporter) ; enfin, alors que la majorité des constructions neuves est équipée de chauffe-eaux électriques, chacun peut produire son eau chaude par thermosiphon, voire au moyen d'un simple tuyau d'arrosage posé sur le toit.

Il serait judicieux également d'entretenir la culture pédestre de Saint Georges. Privée de voitures jusqu'à 2003 (elles étaient sans usage), la communauté a privilégié les déplacements doux (marche, vélo, brouette). Cette culture procure aujourd'hui un avantage économique qu'il faut savoir exploiter en limitant les aires de stationnement dans le bourg, en renforçant les chemins pédestres entre quartiers, en développant des carrets de repos avec bancs (une carte des usages pédestres de la commune reste à faire).

Dans le volet environnemental, pourra prendre place une consolidation de la santé publique en engageant des travaux d'adduction d'eau potable dans les quartiers Petite Savane et Village Pêcheur, en drainant ou busant les mares d'Espérance et de Savane pour

lutter contre le paludisme, en construisant des carbets points-collecte des ordures ménagères sur toutes les bordures de quartiers, enfin en dotant certains quartiers de latrines et lavabos publics (en particulier à Village Pêcheurs).

Le traitement des déchets ménagers est un gros chantier, coûteux et complexe, mais que l'on peut aider par des mesures simples : la généralisation d'édicules pour la collecte des ordures (protégés contre les chiens par des grilles et contre les intempéries par un toit) évitera le ramassage à domicile ; le développement d'un tri sélectif avec filière de recyclage ne sera possible qu'en lien avec le Brésil (car il n'y a pas de marché de revalorisation en Guyane française) ; la méthanisation des déchets organiques est une solution simple déjà évoquée ; l'enfouissement pour le non-recyclable devra être soigneusement étudié car la circulation rapide de l'eau sur les sols de latérite pourrait rapidement contaminer de vastes aires (où se nourrissent humains et animaux).

Des aires à potentiel paysager exceptionnel sont à protéger et à valoriser par des accès publics entretenus et signalés : la crique Gabaret, la pinotière entre Savane et Village Pêcheur, la liaison entre le pont et le village Blondin, le front de fleuve. Il faudra enfin être attentif à la pollution visuelle par la limitation des panneaux publicitaires en péri-urbain, par le contrôle du champ visuel en entrée de ville (via des rideaux de végétation) (cf. *Entrée de ville*).

Volet patrimonial

Saint Georges dont le patrimoine architectural et paysager est important, nous l'avons déjà écrit, doit mettre en valeur la ville : nous suggérons de planter d'arbres d'ornement l'entrée de ville (cf. *Entrée de ville*), de restructurer la place et le front de fleuve (arbres, bancs, sols, suppression des édicules disgracieux, cohérence végétale) (cf. *Les quartiers de Saint-Georges*), de recoudre les liaisons entre quartiers (Bambou-Pêcheur, Pêcheur-Savane, Ecoles-Adimo, Maripa-Adimo, Maripa-Bourg), d'inciter à la restauration des maisons anciennes (via les subventions de l'ANAH-Guyane, supérieures à celles de la métropole), de développer un « musée » ou plutôt un centre vivant de la culture

oyapoquoise dans l'ancienne école.

La valorisation du patrimoine des « grands paysages » de la commune ne pourra se faire qu'en développant l'accueil touristique, car ceux-ci ne peuvent être entretenus comme des équipements ; ils sont et doivent demeurer des objets vécus et donc habités. La Guyane, en raison de son climat et de son milieu naturel, n'attirera probablement jamais de tourisme de luxe (à la recherche de facilité et de clichés), mais elle dispose d'atouts considérables pour le tourisme « vert », naturaliste et solidaire. Saint-Georges possède à ce titre une place de choix : porte du fleuve longtemps isolée, ouvert sur le Brésil, lié à d'autres sites somptueux de la commune, sûr et bien équipé, plein d'histoire et de vieilles maisons, capable de multiplier les offres de logement (hôtels, chez l'habitant, en maison traditionnelle, en carbet, dans des bungalows, etc.), il se développera s'il choisit une formule modeste mais multiple : création de logements touristiques privés ou communaux (à Saint Georges, à Saut Maripa, sur la Gabaret, sur les îlots du fleuve, en forêt, dans les villages de Tampack, Blondin et Trois Palétuviers), aménagement et protection de la crique Gabaret, formation de guides-piroguiers agréés, création d'un office du tourisme (où les hôtes et guides forestiers agréés pourront rencontrer leurs clients, déposer des annonces, participer à une page internet)...

Enfin, il est des moyens touristiques et paysagers d'entretenir la culture pédestre de Saint Georges, par la création d'itinéraires paysagers « découverte de Saint Georges » dans le bourg et au-delà (un exemple de circuit : Pont-Village Blondin-Ancien dispensaire-Front de fleuve-Village pêcheur-Savane-Village Martin).

Saint-Georges est riche de ses inventions comme de ses échanges et cela, depuis son origine ; gageons que les Gens du fleuve, gens d'un bassin de vie et non d'une rive frontalière, sauront affronter le futur avec astuce et créativité.

Toulouse et Paris, avril 2012.

Repères chronologiques

Précisons d'emblée que, si l'histoire de l'Oyapock est très bien connue dès la découverte de la région (une découverte fort ancienne puisque l'estuaire apparaît tant sur la carte de Pinzon de 1500 que sur celle de Pedro d'Acosta en 1530, cf. Grenand 2011, Chapuis 2005), puis rapportée par de nombreux documents (opérations militaires, missions jésuites, comptes-rendus d'expéditions et d'explorations, archives des gouverneurs de Cayenne, etc. Da Silva 1864), le XX^e siècle fait figure de parent pauvre. Sans doute la perte du Contesté franco-brésilien est-elle pour quelque chose dans cette négligence ? L'administration de la République semble pour beaucoup avoir oublié de consigner ses états de service sur l'Oyapock à partir de 1870, moment où elle comprit qu'elle risquait fort de perdre un morceau de Guyane. De 1901 (date de jugement du Contesté) à 1930, les documents sont presque inexistantes. Les archives de la mairie de Saint Georges n'étant pas disponibles (elles sont en cours de classement), ce sont les enquêtes orales auprès des anciens de Saint Georges, des éléments glanés dans les quelques travaux universitaires sur l'Oyapock, l'analyse comparée de la structure urbaine sur les séries historiques des photographies aériennes de l'IGN, ainsi que l'analyse des rares images retrouvées ici et là qui nous ont permis de reconstituer quelques bribes du XX^e siècle manquant. On se reportera au chapitre des *Sources* pour une liste des personnes consultées ; les sources écrites principales étant : anonyme 1857, 1865, 1990, 2000, 2010 ; Bouyer 1867 ; Brousseau 1901 ; Calmont 1978 ; Chapuis 2005 ; Coudreau 1895 ; Da Silva 1864 ; Grenand 1985, 2011 ; Hurault 1972 ; Mam-Lam-Fouck 1980 ; Mercier 2009 ; Price 2011.

Repères pour la Guyane

1499. Alonzo de Ojeda longe la *Costa salvaje* de l'Orénoque à l'Amazone (pilote : Amerigo Vespucci).

1601. La Ravardière visite la Guyane pour le compte du roi Henri IV, mais l'implantation est délicate et les forts sont attaqués par les Indiens.

1604. Les Amérindiens de la côte de Guyane sont estimés à 9500.

1612. La Ravardière fonde le fort Saint Louis (près de Villa Velha) dans le Maranhao pour occuper les bouches de l'Amazone.

Repères pour Saint Georges

1500. Vicente Yanez Pinzon remonte les côtes de l'Amapa et nomme la région de l'estuaire de l'Oyapock *Costa palicurria* (i.e. Côte des Palikur). Première mention des Amérindiens Palikur sur une carte.

1530. Pedro d'Acosta aborde à l'embouchure de l'Oyapock.

1604. Une première colonie anglaise dirigée par Charles Leigh s'établit à l'embouchure de l'Oyapock avec 46 hommes. Elle abandonne pour cause de maladie en 1606.

1608. Harcourt visite l'Oyapock et tente sans succès une installation sur la rive gauche avec 20 hommes.

1623. Un groupe de huguenots réfugiés de Hollande et de Wallonie, dirigés par Jesse de Forest et Louis Le Maire, viennent reconnaître l'estuaire pour un projet d'établissement.

1627. Deuxième tentative d'installation de Harcourt sur l'Oyapock, avec un corps expéditionnaire de 100 hommes. Décimés par la malaria, les

1643. Le territoire est confié à des compagnies de marchands (Compagnies des Indes Occidentales). Poncet de Brétigny avec 400 hommes dirige l'expédition de la Compagnie rouennaise de « Cap Nord » pour une installation à Cayenne. Echec. Les Hollandais chassent les Français et s'installent à Cayenne.

1644. Les Amérindiens attaquent les positions françaises et chassent les colons.

1652. La Compagnie des 12 Seigneurs tente d'implanter une colonie en Guyane, mais elle échoue.

1664. Sur ordre de Louis XIV, et avec l'appui de la Compagnie de la France Equinoxiale, l'expédition du chevalier Lefevre de la Barre chasse avec 1200 hommes les Hollandais et rétablit les positions françaises.

1674. Arrivée des Jésuites. Les

Anglais se retirent définitivement de cette région.

1644. Poncet de Brétigny s'allie aux Amérindiens Kali'na pour repousser les Palikur hors des côtes de la Guyane.

1652. Alors que les heurs se multiplient avec les Kali'na, Duplessis est envoyé sur l'Oyapock pour renouer des liens avec les Palikur. Il échoue.

1656. Un groupe de Hollandais juifs, chassés du Pernambouc par les Portugais, s'installe d'abord à Cayenne (alors déserté par les Français) puis à partir de 1660, sous la direction de Spranger, migre pour l'embouchure de l'Oyapock.

1666. De la Barre entreprend une politique de diplomatie avec les Indiens de Guyane. Contacts importants avec les populations du bas Oyapock (Yayo, Palikur).

pères jésuites Grillet et Béchamel remontent la Comté, passent sur l'Approuague puis la Camopi à la recherche d'un passage vers le bassin de l'Amazone ; ils obtiennent des informations sur les Amérindiens « Piriou » et « Karane ».

1677. L'Amiral d'Estrée reprend définitivement le contrôle de la Guyane.

1680. Apparition du commerce de traite négrière en Guyane. 1417 colons en Guyane.

1685. Des groupes d'Amérindiens de l'estuaire de l'Amazone, fuyant les exactions portugaises, s'installent par cabotage sur les côtes de Guyane. Ce mouvement de population ne cessera qu'autour de 1750. Promulgation du Code Noir.

1697. Le Gouverneur De Férolles installe une garnison à Macapa pour protéger les intérêts français sur l'Amazone, mais les Portugais franchissent l'Ama-zone et se répandent en

1676. Les Hollandais, conduits par l'Amiral Brinck, reprennent Cayenne et l'Oyapock ; ils construisent un fort près de la montagne Lucas avec 150 colons. Les Amérindiens du bassin de l'Oyapock sont estimés à 15000.

1677. Le gouverneur Lézy rase le fort hollandais de l'Oyapock.

1688. La Motte-Aigron explore l'Oyapock jusqu'à Trois Sauts (le rapport est malheureusement perdu).

Guyane Française (naissance du Contesté franco-portugais), repoussant les Amérindiens et empiétant sur les terres revendiquées par la France. Le fort de Macapa est pris par les Portugais en 1698.

1708-1709. Famine en Guyane.

1730-1750. Les Amérindiens de l'interfluve sont pourchassés par les Amérindiens alliés des Portugais ou eux-mêmes repoussés par les Portugais. Concentration des Amérindiens dans les missions. Dépeuplement de l'intérieur de la Guyane. Épidémies. Le gouverneur Chateaugné d'Alban demande au roi la permission d'acheter aux

1713. Par une clause du traité d'Utrecht, l'aire de l'actuel Etat brésilien de l'Amapa devient territoire portugais, mais les Français de Guyane revendiquent toujours le nord-ouest de ce territoire.

1721. D'Orvilliers, gouverneur de Guyane, décide de fonder des colonies sur l'Oyapock pour bloquer l'avancée des Portugais.

1725. Résigny et le capitaine Gabaret construisent le Fort Saint-Louis (actuelle Pointe Saint Louis, en lieu et place du fort hollandais), afin d'occuper le territoire face aux Portugais. Le père Fauque, de la compagnie de Jésus, y bâtit l'église Saint-Pierre. Des colons français s'installent dans le bas Oyapock (plantations de cacao, rocou, café). Pratiquant le commerce de traite, ils échangent aux Amérindiens du verre, de l'alcool et des objets métalliques contre des hamacs, des canots, des grages à manioc, du bois à nivrée, du lamantin à saler, et surtout de la force de travail !

Hollandais des esclaves (300 personnes). Trop proches des Antilles, fertiles et saines, la Guyane ne se développe pas.

1732. Le gouverneur Lamirande veut interdire le commerce de traite, mais les colons s'y opposent et menacent de quitter le pays. Ce commerce ne cessera qu'à la fin du XIXe siècle.

1754. La Compagnie de Jésus est le plus grand propriétaire d'esclaves de Guyane (600 personnes).

1765. Fermeture des missions jésuites et expulsion des jésuites hors des Amériques. Envoi de 10446 colons non préparés : 7000 personnes meurent et les autres retournent en France.

1788. On compte 10430 esclaves en Guyane.

1790. Au lendemain de la

1733. Les Jésuites fondent une première mission de Sainte Foy de l'Oyapock, sur l'actuelle Ouanari, avec 150 Amérindiens.

1738. Création de la mission jésuite de Saint Paul sur le moyen Oyapock (au dessus du premier saut) et création d'une mission sur la Uaçá pour les Palikur.

1740. Création de la mission de Sainte Foy de Camopi ; exploitations et plantations de cacao.

1740. Destruction du Fort Saint-Louis par le corsaire britannique William Potter.

1749. Reconstruction du Fort Saint-Louis.

1763. Effondrement démographique de l'Oyapock (du fait des épidémies).

1766. Le médecin-botaniste Patris rejoint le Maroni par l'Oyapock.

Révolution, les esclaves de l'Approuague se soulèvent mais ils sont écrasés.

1793. Première utilisation de la Guyane comme terre de déportation politique (Déportés de Fructidor ; les révolutionnaires indésirables y sont assignés à résidence).

1794. Abolition de l'esclavage... non appliquée dans les colonies.

1800-1803. Période des républiques indépendantes (Montagne de plomb, Tonnegrande,...). Pompée, un esclave évadé demandant l'application des lois républicaines, organise une communauté abolitionniste.

1809-1817. Les portugais occupent la Guyane.

1822. Indépendance du Brésil.

1835. Pénétration des Boni (Aluku) sur l'Oyapock via le haut Oyapock (par l'aire de jonction entre le haut Maroni et le haut Oyapock, dite actuellement « piste des Emerillons »).

1837. Les Boni, alliés des Hollandais, sont évités,

1848. Abolition de l'esclavage (16000 esclaves en Guyane).
1851. Création du bagne politique de Guyane pour les révolutionnaires de 1848 (329 déportés).
1852. Extension des statuts du bagne de Guyane aux insurgés de décembre 1851 et aux criminels de droit commun (loi dite « de Transportation »).
1855. Découverte par l'indien
- puis pourchassés et fusillés (28 avril 1837). Mais fuyant la tutelle des Djuka et ne pouvant accéder au bas Maroni, les Boni retentent leur installation sur l'Oyapock.
1838. Création des postes de Cafésoka (sur le premier saut, en face de Saut Maripa) et de Fort Malouet (sur le bas Oyapock).
1839. Les Boni redemandent un droit d'installation que le gouverneur de Cayenne leur refuse pour ne pas créer un précédent de reconnaissance des esclaves marrons.
1841. Le *GranMan* (ou *GaMaa*) Gongo, chef des Boni, vient à Cafésoka et demande le droit d'installation pour son peuple. Le chef Wananika des Wayampi est assassiné au même moment. Les soldats abattent Gongo et sa troupe à Cafésoka.
1848. Le « grand négrier de la montagne Lucas » échange une partie de ses terres contre le travail libre de ses anciens esclaves (un contrat de fermage original), qui aboutit à la création du village de Ouanary.
1852. Création du bagne de la montagne d'argent (320 bagnards ; plantation de 60000 plants de café). Condamnés et personnels sont décimés par le paludisme (31% de décès).
1853. Fondation du bagne de Saint Georges, le 23 avril jour de la Saint Georges, près de la crique Gabaret. Les 102 bagnards défrichent le terrain

Paolino de présence d'or sur l'Ataraye (un affluent de l'Approuague).

1855-1930. Première ruée vers l'or. Prospection importante sur le Sinnamary, la Mana, la Ouanary.

1901. Le traité de Berne (décembre 1900) met fin au contesté franco-brésilien en faveur du Brésil. La France se retire de ce qui deviendra l'Etat d'Amapa.

1933. Unification administrative de tout le sud Guyanais sous le nom de « Territoire de l'Inini ».

1938. Fermeture définitive du bague de Guyane.

et travaillent dans une plantation de canne. Personnel et prisonniers sont décimés par le paludisme (21% de décès).

1860. Développement d'une agriculture riverine sur trois aires : Monts de l'Observatoire, crique Elionore (Ouanary), montagne Trois Pitons. Installation diffuse sur le moyen Oyapock. Signature de la convention franco-hollandaise d'Albina afin de protéger les Boni.

1864. Fermeture du bague de Saint Georges.

1885. Prospection sur la Camopi. Saint Georges devient une base de ravitaillement pour la prospection aurifère.

1887. Arrivée des piroguiers Saramaka pour le convoyage de l'or, du couac, du poisson salé, puis du bois de rose.

1895. Des Amérindiens Palikur quittent la Uaçá pour la rive française de l'Oyapock.

1920-1930. Effort modeste de l'administration dans le développement de Saint-Georges : une barge de ravitaillement entre Cayenne et Saint Georges est lancée, aussi des hameaux se développent-ils le long des rives de l'Oyapock.

1965. Début de la politique de francisation des Amérindiens de Guyane (nationalité, scolarisation, conscription militaire, vote aux élections).

1969. Fin du territoire de l'Inini ; création de la zone des Communes de l'Intérieur de Guyane.

2000. Création du Parc National Amazonien de Guyane sur l'ancien territoire de l'Inini.

1946. Création de la commune de Saint Georges.

1960-1970. Modification de toponymes sur la rive brésilienne de l'Oyapock : Martinique devient Oiapoque, San Antonio devient Villa Vittoria. Le développement de Clevelandia est abandonné au profit de Oiapoque.

1960. Fondation du village de Trois Palétuviers (deux familles). Début d'installation permanente de familles Palikur à Saint Georges.

1965. Fermeture de la distillerie de bois de rose à Tampak.

1968. Ouverture de l'aérodrome de Saint Georges ; ouverture par la Légion d'un layon reliant Régina à Saint-Georges (ce premier layon large est à l'origine de la route RN2).

1969. Création du Home Indien de Saint Georges par le père Gaston, curé de la paroisse, puis confié à Soeur Monique.

1980. Début de l'accélération de la croissance de Saint Georges. Le solde migratoire de la Guyane, négatif depuis 1958 redevient positif et ce, jusqu'à aujourd'hui.

1985-1995. Début des opérations de logement social à Saint Georges (Onozo 1, RHI Savane, Emilio Pascal, village Bambou, « Camif », etc.).

2000-2010. Deuxième tranche de logement social et d'aménagements à Saint Georges (Adimo, Maripa, Céron, Onozo 2, Gabin, ZAE).

2003. Ouverture de la RN2 à Saint-Georges.

- 2005. Fermeture du carbet touristique de Tampak.
- 2007. Dépeuplement permanent de Tampak (passe de 70 personnes en 2004 à 6 familles en 2011).
- 2011. Nouvelle école à Trois Palétuviers (deux classes, maternelle et primaire).
- 2011. Antenne de télécommunications à Tampak.
- 2012. Fin des travaux du pont de l'Oyapock.

-*-

Sources

En dehors des observations sur le terrain, les sources utilisées pour notre enquête sont de trois types : 1. des sources orales tout d'abord. Notre dette est immense à l'égard de tous ceux qui, à Saint Georges comme à Cayenne ou Régina, ont bien voulu répondre à nos questions. Nous fournissons ci-dessous la liste de nos principaux informateurs avec leurs rattachements professionnels lorsqu'ils appartiennent à des institutions publiques. Nous n'oublions pas néanmoins les très nombreux habitants, anonymes, qui nous ont fait partager leur connaissance de Saint Georges ; qu'ils soient encore remerciés ici. 2. des cartes, photographies aériennes et images satellitales dont la liste est donnée avec les références IGN. Un grand merci renouvelé à Mme Anne-Marie Ganne, cartographe à l'IGN, pour avoir exploré les vastes archives de sa maison, retrouvé les différentes missions dont les travaux étaient accessibles et exploitables, identifié les bonnes images parmi des milliers de clichés, puis pour avoir accéléré le processus de retraitage des clichés historiques. 3. Des ouvrages, rapports et articles, portant de près ou de loin sur Saint Georges, son paysage et son architecture. Ceux-ci sont finalement plus nombreux que ce à quoi nous nous attendions.

1. Sources orales

Mme Mathurin-Brouard Fabienne, Maire de Saint-Georges de l'Oyapock,
Mme Elfort Emilie, Responsable du hameau de Village Blondin,

Mme Filogène Bernadine, Présidente de l'association Tinogben, Saint Georges,
Mme Géhin Patricia, Association Patrimoine-Oyapock,
Mme Grenand Françoise, Directeur de recherches au CNRS, OHM Oyapock,
Mme Pereira Carole, Responsable de la Médiathèque de Saint Georges,
Mme Primrose Modestine, Propriétaire de l'établissement éponyme,
Mme Saout Suzanne, Sage-femme au Centre de Santé de Saint-Georges.
Soeur Béatrice, Directrice du Home Indien de Saint Georges,
Mlle Boudoux de Hautefeuille Madeleine, Doctorante à l'OHM Oyapock,
Mlle Giré Pascale, Médiatrice à l'Ecomusée de l'Approuague (Régina).
Mlle Laporte Céline, Chargée de com. à la Communauté de Communes de l'Est Guyanais,
M. Baptiste Joseph, Responsable du hameau éponyme,
M. Baur Daniel, Instituteur à Trois Palétuviers et Juge de paix sur l'Oyapock.
M. Bikhoo Patrick, DDE Saint Georges,
M. Collomb Gérard, Directeur de recherches CNRS (IIAC-LAIOS, EHESS/CNRS),
M. Damiano, Potier à Oiapoque (Brésil),
M. Davy Damien, Ingénieur de Recherches CNRS (OHM Oyapock),
M. Delprète Piero, CR à l'Herbier de Guyane (CNRS, IRD, Université de Guyane),
M. Duris Philippe, Responsable du suivi des marchés publics, Mairie de Saint Georges,
M. Giotto Joël, Ingénieur, responsable des travaux de la RN2 à Saint Georges (DDE),
M. Glazer Alexis, Chargé de l'agriculture à la mairie de Saint Georges,
M. Grenand Pierre, Directeur de recherches à l'IRD,
M. Labonté Jérôme, Chef coutumier des Amérindiens Palikur de la ZI de Uaçá (Brésil),
M. Labonté Roger, Chef coutumier des Amérindiens Palikur de Saint Georges,
M. Lehacaut Julius, Chargé de l'urbanisme à la mairie de Saint Georges,
M. Lutin Thierry, Chargé du foncier, mairie de Saint Georges,
M. Martin Edouard, Chef coutumier du hameau de Village Martin,
M. Martin Lude, Substitut du Capitaine Paul Martin (malade), Trois Palétuviers,
M. Mathurin Lucien, Responsable des services techniques, Mairie de Saint Georges.
M. Montet Cyrille, Chargé des affaires économiques à la mairie de Saint Georges,
M. Norino Antonio, Village Espérance 2.

M. Ouadi Benoît, Chargé de mission, Conseil Général de Guyane,
M. Pereira Armaldo, Président de l'association du quartier Savane,
M. Piantoni Frédéric, Professeur de sociologie, Université de Reims et IRD Cayenne,
M. Polux Yves, Ancien responsable du suivi des marchés publics, Mairie de Saint Georges,
M. Roger Joly, Capitaine du village de Tampack,
M. Salomon Antoine, Chargé de mission, mairie de Saint Georges,
M. Verduzier Stéphane, Directeur du CCAS de Saint Georges.
M. Verrot Michel, Chef du Service de l'Architecture, Cayenne.
M. Grand-méchant-loup, Légionnaire retraité, vétéran de l'ouverture de la RN2.

2. Cartes et plans

Cadastre de Saint-Georges de l'Oyapock (version du 28 septembre 2009). Matrice informatique DXF des sections : 97308AB (quartier Bourg), 97308AE (quartiers Onozo et Espérance), 97308AC1 (quartiers Gabin et Maripa), 97308AH1 (quartier Savane), 97308AD1 (quartier Adimo), 97308AI1 (crique Gabaret et lotissement agricole). Services du Cadastre, Cayenne.

Cartes de l'Est Guyanais et de la commune de Saint-Georges, échelles : 1/25000e, 1/50000e, 1/100000e, Institut Géographique National. Consulté sur le site www.GeoFoncier.fr

Photographies aériennes de Saint Georges de l'Oyapock et de l'Est Guyanais, clichés IGN de 2007, consultés sur le site www.geoportail.fr

Photographies historiques de Saint Georges de l'Oyapock (clichés IGN, source : IGN-St Mandé) :

- mission 1950 Guyane 4P 40000, cliché 507,
- mission 1956 Guyane Na22XXI P 50000, cliché 1,
- mission 1958 Guyane Na22XXP 50000, cliché 56,
- mission 1976 Guy 31P 20000, cliché 478,
- mission 1976 Guy 33P 60000, cliché 301,
- mission 1987 Guy 61P 20000, cliché 44,

- mission 2001 Guf 101P P 25000, cliché 284.

Photographies satellitales de la commune de Saint Georges, clichés 2009, consulté sur le site www.google.fr

Relevé du bâti de la commune de Saint-Georges de l'Oyapock (version 2009), production : IGN et Ministère des Finances, accessible sur le site www.GeoFoncier.fr

3. Ouvrages, rapports et articles

Anonyme, 1857, *Missions de Cayenne et de la Guyane Française*, Paris : Julien, Lanier et Cosnard.

Anonyme, 1865, *Etat général de la mortalité depuis le début de la transportation jusques y compris l'année 1865*, Archives de Cayenne.

Anonyme, 2010, *Guide historique du Centre-ville de Saint Georges de l'Oyapock*, Saint-Georges : Association Patrimoine-Oyapock.

Anonyme, circa 2000, *Petite histoire de la commune de Saint Georges de l'Oyapock*, Grobec – Agence départementale du tourisme de Guyane, s.d.

ARUAG, 2003, *Etude d'insertion du pont de l'Oyapock dans l'espace transfrontalier ; rapport de présentation et d'analyse, phase 1*. Cayenne: DDE Guyane.

ARUAG, 2003, *Insalubrité de l'habitat dans les communes isolées*. Cayenne: DDE.

ARUAG, 2004, *Etude d'insertion du pont de l'Oyapock dans l'espace transfrontalier ; étude de programmation phase 2*. Cayenne: DDE Guyane.

ARUAG, 2005, *Etude d'insertion du pont de l'Oyapock dans l'espace transfrontalier ; Rapport final d'études*. Cayenne: DDE Guyane.

ARUAG, 2007, *Liaison routière France-Brésil ; Etude socio-économique*. Cayenne: DDE Guyane.

ARUAG, 2011, *Etude de l'insalubrité sur la commune de Saint-Georges de l'Oyapock*. Cayenne: DDE Guyane.

Aubert Carol, Brandon Jean-Marie, Dérobert Cyril, 1997, *Les territoires de l'exclusion* (2 volumes). Cayenne: DDE Guyane et Ministère de l'Equipement.

- Auburtin Rémi, 2007, *Architecture et couleurs en Guyane*, Cayenne : CAUE Guyane.
- Auburtin Rémi et al., 2000, *Case mo pei*, Cayenne: Ibis rouge.
- Auburtin Rémi et al., 2006, *Chemins de Guyane*. Cayenne: Ibis Rouge.
- Benoit Catherine, 1990, « Outil graphique et analyse anthropologique des jardins de case à la Guadeloupe ». *Histoire et mesure* 5(3-4): 315-342.
- Berthelot Jacques, Gaume Martine, 1982, *Kaz Antiyé, l'habitat populaire aux Antilles*, Paris : Perspectives.
- Bianchi Jeanne, 2002, *Modes de vie traditionnels et modernisme dans l'habitat de Guyane*. Paris: Plan Construction et Architecture (Ministère de l'Équipement).
- Bierge Louis, Calmont André, circa 1990, *Saint Georges de l'Oyapock, Un atout certain pour la Guyane et l'Europe*, Mairie de Saint Georges de l'Oyapock, s.d.
- Blancke Rolf, 1999, *Guide des plantes des Caraïbes et d'Amérique Centrale*. Paris: Ulmer.
- Boudoux-d'Hautefeuille Madeleine, 2010, *Routes et développement en espace amazonien*. Cayenne: OHM Oyapock.
- Bouyer Frédéric, 1867, *La Guyane française*, Paris : Hachette.
- Brousseau Jacques, 1901, *Les richesses de la Guyane française et de l'ancien contesté franco-brésilien ; 11 ans d'explorations*, Paris : Société d'éditions scientifiques.
- Calmont André, 1978, « Histoire des pays de l'Oyapock ». *Revue guyanaise d'histoire et de géographie* 8: 1-35.
- CAUE, 2001, *Atlas des paysages de Guyane* (3 volumes). Cayenne: CAUE.
- Chapuis Jean, 2005, *L'ultime fleur, essai d'ethnosociogenèse wayana*, Orléans : Presses Universitaires d'Orléans.
- Charles-Dominique Pierre, 2011, *Guyane ; Milieux, faune et flore*. Paris: CNRS Editions.
- CIRAD, s.d., *Catalogue des bois de Guyane*, consultable en ligne au Centre Technique des Bois de Guyane, CIRAD, <http://ctbg.cirad.fr/>
- Collectif, 1980, « Structure socio-économique de la Guyane française » (pp. 471-531), *Historial antillais et guyanais* (tome 4), Fort de France : Conseil Régional Antilles-Guyane.
- Coudreau Henry, 1895, *Chez nos Indiens, Quatre années dans la Guyane Française*, Paris : Hachette.

- Cremers Georges, Michel Hoff, 2003, *Guide de la flore des bords de mer de Guyane française*. Paris: MNHN et IRD.
- Da Silva Joaquim Caetano, circa 1864, *L'Oyapoc et l'Amazone, Question brésilienne et française* (deux tomes), (Compilation des minutes opposant les deux gouvernements), s.d., s.e.
- DAVY Damien, 2010, *La vannerie dans le bas Oyapock, un bien patrimonial partagé, A cestaria do baixo Oiapoque, patrimônio comum*, Cayenne : OHM Oyapock et PNRG.
- Davy Damien, 2011, *De l'anaconda à l'urubu : mythes et symbolisme animal chez les Amérindiens de l'Oyapock*, Matoury : Ibis Rouge Editions.
- Deyrolles Etienne, 1916, *Notes d'anthropologie guyanaise, les Indiens Marouanes*, Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, vol. 7-2, (pp. 153-164).
- Follea-Gauthier (agence), 2006, *Route Oyapock-Saint Georges ; Etudes paysagères 1. Diagnostic et comparaison des variantes*. Montrouge : DDE Guyane.
- Follea-Gauthier (agence), 2006, *Route Oyapock-Saint Georges ; Etudes paysagères 2. Parti d'aménagement et déclinaisons*. Montrouge: DDE Guyane.
- Follea-Gauthier (agence), 2006, *Route Oyapock-Saint Georges ; Etudes paysagères 3. Aménagements de finalisation*. Montrouge: DDE Guyane.
- Grenand Françoise (sous la dir. de), 2009, *Encyclopédie Palikur, Wayana et Wayãpi ; langue, milieu, histoire* (volume 0). Orléans : CTHS.
- Grenand Pierre et Françoise, 1985, *Les Amérindiens, des peuples pour la Guyane de demain ; dossier socio-économique*, coll. La nature et l'homme, Cayenne : ORSTOM.
- Grenand Pierre, 2011, *Histoire des Palikur 1500-1925, Synthèse à leur intention*, Cayenne : OHM Oyapock.
- Haager Jiri, 1986, *Plantes de la maison*. Paris: Grund.
- Hurault Jean-Marcel, 1972, *Français et Indiens en Guyane*. Paris: Payot.
- INSEE, 2007, *Données statistiques sur la commune de Saint Georges 97308, Recensement de la population 2007*, INSEE. Consultable à l'adresse : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>
- INSEE, 2010, *Chiffres-clés de la commune de Saint Georges (97308)- juin 2010*. Paris: INSEE, Consultable à l'adresse : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>

- INSEE, 2010, *Résumé statistique de la commune de Saint Georges (97308)- juin 2010*. Paris: INSEE, Consultable à l'adresse : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>
- Koné Tchansia, 2011, *L'agriculture à Saint-Georges de l'Oyapock ; Bilan et perspectives*. Cayenne : OHM Guyane.
- Laval Pauline, 2011, *La filière des fruits du palmier wassai* (mémoire de maîtrise d'ethno-écologie). Paris : MNHN et OHM Oyapock.
- Le Bellec Fabrice, Valérie Renard, 1999, *Tropical Fruits ; The Compendium*. Montpellier: Orphie Cirad.
- Mam-Lam-Fouck Serge, 1980, « La Guyane française, du 17e siècle à nos jours » (pp. 593-569), *Historial antillais et guyanais* (tome 4), s.e., Fort de France.
- Manusset Sandrine, 1998, « La question des abattis à Saint Georges de l'Oyapock en Guyane française ». *Actes du colloque de la Société d'Ecologie Humaine, Marseille, novembre 1998*: 267-279.
- Marniquet (agence), 2009, *Enjeux du développement urbain de la Guyane*. Cayenne : DDE Guyane.
- Mattioni Mario, 1975, *Palikurene, terre des Palikurs*. Cayenne: Conseil scientifique du CUAG.
- Mercier Guy, 2009, « La géographie de Paul Vidal de la Blache face au litige guyanais : la science à l'épreuve de la justice ». *Annales de Géographie* 667: 294-317.
- Nimuendaju Curt, 2008 (nulle édition), *Les Indiens Palikur et leurs voisins*, coll. Encyclopédie Palikur (vol. 1), Paris : CTHS.
- Price Richard, 2011, *Voyages avec Toy. Histoire, mémoire, imaginaire des Amériques noires*. La roque d'anthéron: Vents d'ailleurs.
- Price Sally and Richard, 2003, *Les Marrons*. Chateaufort-le-rouge : Vents d'ailleurs.
- Rey Nicolas, 2001, *Lakou et Ghetto, les quartiers périphériques aux Antilles françaises*, Paris : L'Harmattan.
- Rivet Paul, Reinburg P., 1921, « Les Indiens Marawan », *Journal de la Société des Américanistes*. T. 13 (1), pp. 103-118.
- Roger Olivier, 1999, *Les enjeux et effets d'un projet d'infrastructure routière ; l'exemple du désenclavement de la commune de Saint Georges de l'Oyapock en Guyane française à la*

- frontière du Brésil* (Mémoire de maîtrise en aménagement et développement territorial). Pau : Université de Pau.
- Royal Horticultural Society, 2001, *Arbres*. Paris: Marabout (Hachette).
- Sevelin-Radiguet Pauline, 2011, *Usages et gestion du domaine forestier de Régina/Saint-Georges* (Master de sciences - écologie), Université Antilles/Guyane et CNRS (OHM Oyapock).
- Syndicat du Comité Franco-Brésilien, 1889, *Le Brésil en 1889*, Paris : Delagrave.
- Tilkin-Gallois Dominique, Fajardi-Grupioni Denise, 2009, *Povos Indígenos do Amapá e norte do Pará*, São Paulo : Iepé, Museo do Índio.
- Tilkin-Gallois Dominique (sous la dir. de), 2009, *Turé dos Povos indígenas do Oiapoque*, São Paulo : Iepé, Museo do Índio.
- Thomas Laurent et al., 2007, *Réhabilitation des constructions traditionnelles de Cayenne*, Cayenne : Mairie de Cayenne.
- Tsayem Moïse, 1999, « SIG et cartographie de l'occupation du sol : l'exemple de Saint Georges de l'Oyapock en Guyane française ». *Sécheresse* 4(10): 289-295.
- Vidal Lux Boelitz, 2007, *Povos indígenas do Baixo Oiapoque*, São Paulo : Iepé, Museo do Índio.

-* -

Repères démographiques et économiques

(compilé à partir des sources suivantes : ARUAG 2003, 2004, 2005 ; ARUAG 2007 ; Collectif 1980 ; INSEE 2007, 2010a, 2010b).

Saint Georges de l'Oyapock

Date de création : 1853

Précipitations : 3440mm, abondantes (2500mm sur le littoral)

Gisement principal des vents : N/NE.

Vents : calmes et modérés (40% de calmes).

Surface de la commune : 2.320km²

Nombre d'habitants de la commune : entre 5000 et 7000 en 2011, 3605 en 2007, 2100 en 2000.

Taux de croissance annuel : 7% (natalité 3,7%)

Pyramide des âges : 70% de la population a moins de 29 ans.

Nombre de logements : 1080 en 2007 (642 en 2000)

Taux d'occupation des logements : 4 personnes/logement

14% de logements vacants. 5% de logements « de fortune ».

Etat des logements : 80% des logements est jugé en état bon ou moyen.

Ancienneté du logement : 0,6% avant 1949 ; 3,5% avant 1974 ; 24% avant 1989.

Nombre de pièces/logt. : 8,7% ont 1 pièce ; 25% ont 2 pièces ; 50% ont 3 ou 4 pièces ; 14% ont plus de 5 pièces.

Maisons construites en bois : 55%.

Revenu net moyen par foyer (873 foyers) : 7397 euros.

Taux d'emploi moyen : 50% (80% des 15-24 ans, non-étudiants, sont sans activité professionnelle).

Employeur principal : secteur public (76%).

Electrification : 90% des logements.

Equipe ment automobile/ménage : 21%.

Surfaces cultivées : 240 hectares en 2000 (80 exploitations); 393 hectares en 1995 (116 exploitations)

Taille des exploitation : médiane de 2,5 hectares/exploitation.

Entreprises (dont commerces) : 81 (22 commerces).

Echanges marchands avec Oiapoque : les Brésiliens achètent alcool, cosmétiques, électroménager, machines, bois ; les Français achètent alcool, fruits, légumes, viande, cosmétiques, quincaillerie, essence.

Eléments de comparaison avec Oiapoque (statistiques de 2000) _____

Surface de la commune : 22.728km²

Nombre d'habitants de la commune : 13000 (en 2000)

Nombre d'habitants du bourg : 7000 (en 2000)

Taux de croissance annuel : 7%

Date de création : hameau de Emile Martinique circa 1880, rebaptisé *Vilha do Espiritu Santo do Oiapoque* par le général Rondon en février 1927 (le bourg de Clevelandia a été créé en 1923 par l'ingénieur agronome Gentil Noberto à partir d'un établissement militaire ancien).

Route Oiapoque-Macapa : BR 156 (590km), débutée en 1949 sous forme de piste et aboutissant à Oiapoque (d'où la venue d'ouvriers de Macapa).

*

